

MÉTÉOROLOGIE Périodes nuageuses plus denses Maximum: 30 Grâceuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD MONTREAL	FÊTE DU JOUR STE MARCELLE Les librairies F. PILON INC. Papeteries - Dactylographes Accessoires de bureau
--	---



A gauche, le directeur Robert. Au centre, la salle d'exercices des Fusiliers Mont-Royal où fut perpétré le vol. A droite, le lieutenant-colonel Guy Lévesque, commandant du régiment, produisant un fusil semi-automatique FN belge du type de ceux qui ont été volés.

Un groupe armé vole 60 fusils et autres armes aux fusiliers Mont-Royal

Une dizaine de présumés terroristes ont volé hier matin une soixantaine de fusils semi-automatiques (FN belge) et les munitions qui leur conviennent, quatre mortiers sans munitions, 21 appareils "walkie talkie" et autres armes. La razzia s'est produite entre 7h45 et 9h30 hier matin, à la salle d'exercice du régiment des Fusiliers Mont-Royal, située avenue des Pins.

Les voleurs — sept au minimum, selon le directeur Robert de la police de Montréal — ont pénétré par une porte du flanc ouest du vieil immeuble, ont ligoté neuf personnes qu'ils ont enfermées dans la cave, près d'une pièce où ils ont saisi les armes. Trois des envahisseurs étaient armés de fusils de chasse au canon scié et d'un pistolet Luger.

Ils ont ensuite introduit par la porte avant donnant sur la grande salle d'exercice un camion à remorque qu'ils ont chargé de leur butin avant de prendre la fuite. Les voleurs ont aussi saisi une somme inférieure à \$100 à la cantine de l'établissement. Le tout s'est déroulé sans que personne de l'extérieur n'ait remarqué quoi que ce soit.

Après le forfait, le quotidien "La Presse" et deux postes de radio ont reçu des appels d'un individu disant représenter le "Comité révolutionnaire du Québec" qui leur a annoncé que des hommes étaient ligotés dans les caves du manège militaire de l'avenue des Pins.

Entra-temps, un des hommes faits prisonniers a réussi à se libérer et a alerté la police, qui a dépêché sur les lieux les agents de "l'escouade du FLQ", démembrés depuis la fin de la vague terroriste du printemps dernier.

VERS 8 HEURES...

Les individus se sont présentés vers huit heures à la porte située rue Henri-Julien. La personne la plus susceptible de déceler des irrégularités à ce moment-là, le restaurateur Henri St-Jacques dont l'établissement se trouve presque en face de la porte, a déclaré au représentant du DEVOIR hier après-midi que la matinée s'est déroulée normalement. Il a ouvert son restaurant peu avant huit heures, puis, comme à l'ordinaire, les enfants sont venus acheter des friandises avant de se rendre à l'école.

Les voleurs ont d'abord sonné. Le gardien de nuit, Conrad Bouliane, âgé de 60 ans, était seul dans l'immeuble. Il a ouvert les jupes, a vu quelqu'un qui l'a appelé par son prénom et a ouvert la porte.

Voir page 2: Un groupe armé vole 60 fusils



Photo du haut, quelques pièces de fusil que les voleurs ont négligé d'apporter avec eux. Photo du bas, le brigadier scolaire Edmond Pétrin qui a été témoin de la fuite du camion.

Le vol d'armes chez les Fusiliers Mt-Royal: Les soupçons se portent sur les terroristes plutôt que la pègre

par Réal PELLETIER

"Ils parlaient en existentialistes, avec des belles expressions..." C'est en ces termes, exprimés avec un fort accent populaire, que M. Conrad Bouliane a dépeint les jeunes gens de 17 à 20 ans qui ont volé des armes hier à la salle d'exercice des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins.

M. J.-Adrien Robert, directeur de la police de Montréal, a de son côté affirmé catégoriquement hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, que la pègre n'est pas mêlée à cette affaire. Il n'a pas conclu à l'oeuvre de terroristes, mais l'a laissé entendre.

Enfin, le lieutenant-colonel Guy Lévesque, commandant du régiment des Fusiliers Mont-Royal, a déclaré qu'il s'agissait "probablement" de terroristes.

Ces trois témoignages, sans compter l'appel anonyme à un quotidien et deux postes de radio quelques minutes après le délit, indiquent qu'il s'agit presque certainement d'un crime commis par un nouveau mouvement terroriste, en faveur de l'indépendance du Québec.

La police a de plus découvert, sur la façade ouest du nouveau palais de justice hier matin des slogans indépendan-

tistes peints en noir. Rien n'indique cependant que ce badigeonnage soit l'oeuvre du même groupe.

Le lieutenant-colonel Lévesque, qui nous faisait visiter les lieux du crime hier après-midi, a précisé que les jeunes individus s'étaient emparés d'une somme inférieure à \$100 à la cantine de l'établissement, mais que l'argent n'était vraisemblablement pas le mobile premier de l'infraction.

Il a ajouté que les voleurs auraient pu s'emparer de sommes plus importantes aux étages supérieurs, mais qu'ils n'ont pas manifesté d'intérêt de ce côté, même s'ils connaissent les lieux, de toute évidence.

La police de Montréal dirige présentement les recherches, sous la direction des agents Russell Senécal, Roland Perron, Guy Francoeur et Jean-Jacques Pariseau. La police militaire, la Gendarmerie royale du Canada et la Police provinciale sont venues se joindre aux enquêteurs municipaux.

En vacances en Floride, le premier ministre Pearson a été alerté hier à la suite du vol. On ne sait pas s'il abrégera son séjour en raison des événements.

Voir page 2: Les soupçons se portent sur...

M. Eric Kierans: avec le Bill 60, nous ne détruisons pas le passé, nous l'adaptons

SELON GERIN-LAJOIE

L'U.N. veut un ministre de façade!

par Jules LeBLANC

QUEBEC. — M. Paul Gerin-Lajoie a affirmé hier que l'Union nationale veut un ministre de l'éducation qui ne soit qu'un commissionnaire et qui ne s'occupe que de la briquerie des écoles, alors que la principale fonction d'un ministre de l'éducation doit porter sur le contenu de l'enseignement; en somme, c'est le statu quo que l'opposition réclame. M. Jean-Jacques Bertrand a soutenu, au contraire, que l'U.N. ne réclame pas le statu quo ni un système d'éducation bicéphale; devant l'ampleur de la tâche qui sera confiée au futur ministre de l'éducation, elle considère qu'il est "essentiel que les initiatives soient partagées, suivant qu'il s'agit de l'administration ou de la pédagogie."

Le ministre de la jeunesse et le député U.N. de Missisquoi ont fait ces déclarations hier après-midi alors que l'Assemblée législative, siégeant en comité plénier, attaquant le coeur même du Bill 60: l'article 28. Plus précisément, elle étudiait l'amendement Gervais qui vise à confier au Conseil supérieur de l'éducation l'autorité sur les aspects pédagogiques de l'éducation.

M. Bertrand explique

Expliquant la nature et la portée de l'amendement présenté par le député U.N. de Montmorency, M. Bertrand a soutenu qu'il vise à "donner l'initiative au ministre de l'éducation ou au Conseil supérieur de l'éducation, suivant qu'il s'agit de tâches administratives ou pédagogiques, mais en laissant, dans tous les cas, la responsabilité de la déci-

Voir page 2: L.U.N.

Lesage présente aujourd'hui un deuxième budget supplémentaire

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — D'ici le 1er avril 1965, le gouvernement et l'Hydro-Québec devront emprunter au moins \$555 millions. Le premier ministre a expliqué hier à l'Assemblée législative que le gouvernement avait la ferme intention de procéder méthodiquement au financement de ses besoins et qu'il se proposait d'effectuer en avril prochain une deuxième émission d'obligations d'épargne. On sait que celle de l'an dernier (la première dans l'histoire de la province) avait rapporté \$177 millions. La somme aurait pu être plus considérable, si le gouvernement n'avait décidé d'imposer un maximum de \$175 millions. On peut donc prévoir que l'émission d'avril prochain rapportera au moins autant que celle de l'an dernier.

M. Lesage a dit que, comme l'Hydro-Québec était sur le point d'envisager le financement de son programme d'immobilisations jusqu'au 31 décembre 1964, il estimait opportun de soumettre à l'Assemblée législative un aperçu d'ensemble des dépenses d'équipement qui devront vraisemblablement être effectuées par l'Hydro et la province elle-même.

"Pour financer, a-t-il précisé, une partie de son programme de dépenses d'équipement, l'Hydro-Québec devra, en 1964, emprunter environ \$295 millions tant par la vente d'émissions sur le marché que par des emprunts à court terme."

La province elle-même, en 1964-65, devra rembourser, à leurs échéances respectives, des émissions d'obligations dont le total est de \$30 millions et qui sont pourvues de fonds d'amortissement qui s'éleveront à environ \$15 millions. Le rachat de certaines obligations d'épargne en cours devra également être prévu.

Le premier ministre a signalé qu'il faudra également mobiliser des fonds pour une partie importante des dépenses

Voir page 2: Lesage...

Menace de grève dans les hôpitaux de St-Hyacinthe

Les négociations dans les hôpitaux catholiques du diocèse de St-Hyacinthe prennent une tournure dramatique. La possibilité d'une grève n'est pas écartée.

Les négociations ont été rompues la semaine dernière entre l'Association patronale des institutions religieuses et des fabriques paroissiales du diocèse de St-Hyacinthe Inc. et le Syndicat national catholique des employés des institutions religieuses de St-Hyacinthe (CSN). Hier, le conseiller technique du syndicat, M. Gilles Corbeil, a fait parvenir un télégramme à la partie patronale l'invitant à une nouvelle rencontre le 3 février, à 10 heures, pour discuter des propositions syndicales.

Depuis la rupture des négociations, deux événements se sont produits:

D'abord, le président du comité de négociation patronal, M. René Morin, a fait parvenir à tous les employés concernés une lettre circulaire expliquant la position de la direction. M. Morin a transmis le texte de la contre-proposition patronale, précisant que celle-ci "constitue un texte de base pour fin de discussion et n'est en aucun cas une offre ferme ou finale." Il affirme, en outre, que le "syndicat a fait des demandes maximum, la partie patronale a répondu en s'en tenant au minimum" et qu'il fallait maintenant négocier.

Le conseiller technique du syndicat, M. Gilles Corbeil, s'est élevé contre la procédure adoptée par M. Morin, qu'il a qualifiée de "manoeuvre malhabile pour tenter de diviser les travailleurs". Si M. Morin voulait donner des pressions au sujet de l'attitude patronale, a-t-il dit, il aurait dû s'adresser aux représen-

tants démocratiquement élus par les travailleurs.

En outre, M. Corbeil affirme que M. Morin, en disant "Voyez page 2: Menace..."

Ottawa reconnaît la Mongolie

OTTAWA. — Le gouvernement canadien a pris la décision de reconnaître la Mongolie, Etat tampon communiste de 3.000.000 d'habitants entre l'URSS et la Chine communiste, selon des indications officieuses. Les deux pays n'échangeraient cependant pas de missions diplomatiques.

Les informateurs ont dit que ce geste peut être interprété comme premier pas vers la reconnaissance de la Chine communiste. Cette interprétation pourrait cependant être fautive; il y a eu sous l'ancien gouvernement la reconnaissance de Pékin, sans que cela signifie une intention identique à l'endroit de la Chine communiste.

Mais, il est fort probable que le Canada soit favorable à l'entrée de Pékin à l'ONU, en novembre. La Mongolie est déjà membre des Nations Unies depuis 1961 et est le premier pays satellite de Moscou.

Il y a un an, le gouvernement britannique reconnaissait le régime de la Mongolie, étant ainsi la première puissance occidentale à poser ce geste. Les Etats-Unis, pour leur part, seraient également disposés à reconnaître la Mongolie, mais les pressions de Formose ont jusqu'ici amené le State Department à retarder la décision américaine.

"N'allons pas du cléricanisme au laïcisme"

— Johnson

QUEBEC. (de notre envoyé spécial). — Je respecte les idées de chacun, a affirmé hier M. Daniel Johnson, mais "je ne veux pas que la population du Québec soit soustraite au cléricanisme pour tomber dans le laïcisme."

Au cours du débat sur l'article-clé du Bill 60 et l'amendement visant à confier la pédagogie au Conseil supérieur de l'éducation, le chef de l'opposition s'en est pris au rédacteur en chef de "La Presse", M. Gérard Pelletier, qu'il a accusé tour à tour d'être libéral, néo-démocrate, socialiste et marxiste. Dans son éditorial de samedi, M. Pelletier a dénoncé l'U.N. qui, d'un côté, approuve le principe d'un ministère de l'éducation et, de l'autre, présente un amendement au Bill 60 en vue de soustraire la pédagogie à l'autorité du ministre.

M. Johnson a affirmé qu'il est aussi malhonnête de traiter d'arrivés ceux qui veulent accorder une autorité véritable au Conseil supérieur de l'éducation qu'il est malhonnête de traiter de communistes ceux qui veulent centraliser l'éducation entre les mains d'un ministre.

M. Johnson a également déclaré qu'il est la voix de ceux qui gardent le silence, de ceux qui ne peuvent pas parler, de ceux à qui le gouvernement dit: "Toi, fais-toi". Un chahut a accueilli cette déclaration. M. Johnson a repris: "De ceux à qui le gouvernement dit: 'Toi, fais-toi: tu as les mains sales.'"

LESAGE: un ministère aurait prévenu les abus signalés dans le rapport Bouchard

QUEBEC. (De notre envoyé spécial). — Le premier ministre a soutenu hier en Chambre que s'il y avait eu un ministère de l'éducation, et si la pédagogie avait été sous la responsabilité de ce ministère, les abus signalés par le rapport Bouchard dans le domaine des manuels scolaires auraient été mis à jour plus rapidement. En tombant sous le contrôle administratif du gouvernement a-t-il expliqué, le tout aurait été examiné par le vérificateur de la province et les abus auraient été immédiatement portés à la connaissance de la population.

Le système, qui était en vigueur depuis plusieurs années,

Voir page 2: Un ministre

Faits divers

MEURTRE

HULL — Jean-Guy Tessier a été accusé de meurtre qualifié hier matin, à Hull. La victime, de 25 ans, avait été déclarée criminellement responsable de la mort de son beau-frère, Armand Gagnon, âgé de 22 ans.

Tessier est déjà au bagne à la prison de Hull depuis novembre 1962. Il avait été déclaré coupable de meurtre simple par suite de la mort des jumeaux de la Gatineau, âgés de 65 ans, d'Irène, dans la vallée de la Gatineau.

Depuis, Tessier a avoué qu'il aurait participé à l'assassinat de Desjardins pour le voler et, par la suite, il aurait tué son complice et beau-frère, Armand Gagnon.

Le corps de ce dernier a été découvert, sur les indications de Tessier lui-même dans une fosse peu profonde dans un boisé près de Saint-Pierre de Wasfield dans la Gatineau en septembre dernier.

CHICOUTIMI

CHICOUTIMI — La petite Louise Perron, âgée de 8 ans, a été mortellement blessée par une automobile devant sa demeure de Chicoutimi mercredi. Le chauffeur a fui les lieux de l'accident.

COLLISION

GRAND-MÈRE — M. Paul Lampron, âgé de 38 ans, de Grand-Mère, a perdu la vie mercredi soir lorsque son automobile a été impliquée dans une collision avec un camion à Gareau Station, à 12 milles au nord-est de Grand-Mère. Mme Yvette Maisonneuve, âgée de 44 ans, a été blessée dans l'accident. A l'hôpital, on dit que son état est satisfaisant. Le conducteur du camion n'a pas été blessé.

EN DELIBÉRE

OTTAWA — Le Cour suprême du Canada a pris en délibéré, jeudi, l'appel du procureur général du Québec contre une décision de la Cour d'appel du Québec accordant un nouveau procès à Marcel Côté, de Granby.

Côté fut trouvé coupable du meurtre, commis au cours d'un cambriolage, le 26 octobre 1961, de M. Philippe Raymond, un cultivateur qui succomba aux coups qu'il avait reçus à son domicile de St-Nicéphore, près de Drummondville. Il fut condamné, le 5 octobre 1962, à Arthabaska, à être pendu le 25 janvier 1963.

En octobre dernier, la Cour d'appel de Québec accordait à Côté un nouveau procès. Le procureur général du Québec demande à la Cour suprême de maintenir le verdict de la première sentence.

LOI DOMINICALE

QUEBEC — Un peintre québécois d'origine russe, Eugène Klimoff, 62 ans, a été condamné à \$5 d'amende pour avoir vendu une peinture le dimanche, par le juge Henri Jolicoeur, de la Cour des sessions de la paix.

Le dimanche, novembre dernier, Klimoff, qui tenait une exposition au Palais Montcalm, recut la visite de deux hommes qui lui achetèrent, au coût de \$25, une peinture représentant le rocher de Percé.

Mais ces deux hommes étaient des policiers municipaux qui portèrent ensuite une plainte en vertu de la loi fédérale concernant l'observance du dimanche.

La raison d'une accusation de parjure contre Watson

Il n'y a rien d'étonnant à la décision de Frank Watson de reconnaître sa culpabilité à une accusation de parjure. C'est ce qu'il a fait devant le juge-en-chef de la Cour des sessions de la paix. On lui reproche d'avoir commis ce parjure le 22 juillet 1961 à Sorel.

Frank Watson était alors devant le coroner du district de Verchères comme témoin essentiel dans la mort violente de Keith Rocky Pearson, chef de la pègre assassine.

Deux ans plus tard, Watson modifia son récit et accusait par ses propos cinq individus qui passèrent en procès pour meurtre qualifié dans quelques semaines. Ce sont Rosaire Daoust, Raymond Caza, Donald Côté, Armand Larose et Georges Aird.

Watson, en incriminant ces cinq personnages, avait déjà reconnu ouvertement à trois reprises que, devant le coroner, à Sorel, il s'était parjuré. On a donc eu recours contre lui à la Loi qui interdit le parjure.

Mais, disons-le, Frank Watson se moque du châtiment qui pourrait lui être imposé le 20 février prochain par le juge Archambault. Ne se moque-t-il pas déjà de la haine de la pègre, lui qui a failli à la règle du silence en vigueur dans "le milieu"?

Toutefois, lorsqu'il sera appelé comme témoin de la Couronne au procès pour meurtre de ces "cinq présumés complices" il pourra toujours rétorquer aux procureurs de la défense qui mettront en doute ses propos incriminants: "J'avais menti à Sorel; je suis accusé de parjure. Aujourd'hui, je dis la vérité".

OTTAWA VERSERA \$16,000,000 POUR LA CONSTRUCTION DE MAISONS, CET HIVER

WINDSOR — La loi garantissant une allocation de \$500 à ceux qui font construire une maison l'hiver obligera le gouvernement à déboursier une somme de \$16,000,000, a déclaré hier à Windsor le ministre du Revenu, M. Garland.

Il a dit qu'à venir au 15 janvier, le ministère des Travaux publics avait reçu des demandes d'allocation pour la construction de 32,000 maisons et qu'il continuait d'en recevoir.

L'allocation, dont le principe a été adopté aux Communales l'automne dernier, est disponible à toute personne qui construit une nouvelle maison au cours de l'hiver, jusqu'au 31 mars. Des porte-parole du gouvernement ont déclaré que les demandes dépassaient de beaucoup ce qu'on avait anticipé.

M. Garland a aussi dit que l'an dernier, 148,000 projets de construction de maisons avaient été soumis par le gouvernement. Le deuxième plus important total dans l'histoire du pays. En 1958, 164,632 maisons avaient été mises en chantier.

AVIS DE DECÈS

ESILETS — A Beloeil, le 29 novembre 1964, à l'âge de 80 ans, est décédé Monsieur A. Louis Desilets, époux de leur chère défunte Bouffie. Les funérailles auront lieu samedi. Le convoi funéraire partira du salon Maurice Demers, no 231 ul. Laurier, Beloeil, à 9 h 30 pour se rendre à l'église Mathieu où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EDUC — A Montréal, le 29 novembre 1964, est décédé Francis Leduc, fils de feu Arthur Leduc et de feu Lulmina Leclerc, frère de Mlle Marie-Louise, Hélène et Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 30 novembre, à 10 h 30, au salon de la rue de la Vérité, no 130, boul. Henri-Bourassa est, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas. Le service sera célébré à 10 h 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARTIN — Père Michel Martin, missionnaire jésuite au Pérou, est décédé accidentellement le 27 janvier. Messe funéraire, samedi, le 30 janvier à 10 h, a.m., Collège Van Brebeuf, 3200 chemin de Catherine.

ESIDENCES FUNÉRAIRES Magnus Potier Inc. 6032 BOUL. ST-LAURENT 6520, ST-LEON 10.256, ST-LAURENT Tel.: 277-5700

L.U.N. ... (Suite de la première page)

tion finale au ministre et au cabinet. Ainsi, l'unité du système se trouve entièrement préservée.

"Le Conseil supérieur de l'éducation, a-t-il précisé, n'aura aucun droit de veto sur les décisions du ministre. Mais le ministre, avec ses collègues du cabinet, aura sur les recommandations du Conseil un droit de veto dont il sera pleinement responsable devant la Chambre et devant l'opinion publique. Ce n'est donc pas un ministère de façade que nous voulons instituer; c'est un vrai ministère, dont le titulaire jouera un rôle de premier plan à la direction de tout le système."

Le Bill 60 concentre entre les mains du ministre tous les pouvoirs d'initiative et d'élaboration, même quand il s'agit de tâches purement pédagogiques, a souligné M. Bertrand. L'amendement Gervais vise à confier cette fonction aux représentants directs des parents, des pédagogues et des corps intermédiaires, groupés au sein du Conseil supérieur de l'éducation.

"Toutes les tâches administratives restent entièrement entre les mains du ministre, sauf qu'il doit demander l'avis du conseil quand ses décisions comportent des aspects pédagogiques. Et dans les matières proprement pédagogiques, c'est le conseil qui prendra l'initiative, mais en relation étroite et continue avec le ministre qui garde la responsabilité de toutes les décisions finales."

Ainsi nous aurons aux côtés d'un vrai ministre de l'éducation, "un vrai Conseil supérieur de l'éducation, et non pas seulement un simple organisme de façade, sans autre pouvoir que celui de donner des avis et de faire des recommandations. Cette solution respecte mieux que le texte actuel l'esprit du rapport Gervais et plusieurs reprises, en effet, le rapport dit que le conseil doit jouer d'un grand prestige et d'une grande autorité, ce qui devient impossible avec le Bill 60 tel que soumis à la Chambre."

Le député U.N. de Missisquoi a en outre affirmé que l'amendement Gervais est "de nature à acheminer véritablement nos institutions démocratiques vers des voies nouvelles. En 1964, la démocratie ne peut consister à tout remettre entre les mains de l'Etat. Pour qu'il existe chez nous une démocratie organique, vivante, qui donne le fait absolu, ce sont les corps intermédiaires aient un rôle véritable à jouer. Il faut qu'on leur reconnaisse des responsabilités... Si l'amendement Gervais est adopté, l'Etat du Québec sera vraiment à l'avant-garde en matière d'éducation et d'institutions démocratiques."

M. Gérin-Lajoie De son côté, le ministre de la Jeunesse a soutenu: "L'opposition voudrait un ministre dont la responsabilité serait restreinte à la briques au mortier, aux finances et, peut-être, au commerce des manuels scolaires, alors que la première responsabilité du ministre de l'Éducation, c'est le contenu de l'enseignement", à savoir les programmes, les méthodes, les manuels, les diplômes, les examens, etc.

"L'opposition propose d'établir un ministre fantôme, à-t-il poursuivi. Elle propose purement et simplement le maintien du régime actuel; l'amendement ne change pas un iota à la situation actuelle.

L'attitude de l'opposition depuis quelques années, le droit du Bill 60 est une tentative pour tromper la population, lui faire croire qu'elle veut un ministre de l'Éducation alors qu'au noyau même du bill, elle propose de dépouiller le ministre de ce qui est la raison d'être fondamentale d'un ministère: l'éducation.

Tenant de prouver que l'U.N. veut maintenir le statu quo, M. Gérin-Lajoie a souligné que les domaines pédagogiques que l'amendement Gervais veut faire relever de l'autorité du Conseil relèvent présentement du comité catholique et du comité protestant.

M. Bertrand: "Mais la composition du (nouveau) conseil n'est pas la même". M. Albert Gervais (U.N. de Montmorency): "Avec l'amendement, les parents, les éducateurs, les administrateurs scolaires et les corps socio-économiques auraient, enfin, et pour la première fois, leur mot à dire dans un problème qui les concerne: l'éducation. Le C.S.E. tel que composé actuellement, est tellement bien structuré que si on lui donnait l'autorité directe que ces agents éducatifs doivent avoir dans l'éducation, le problème serait aux trois-quarts réglé".

M. Gérin-Lajoie: "L'essentiel du changement pour eux, c'est la composition du Conseil; pour nous, c'est changer le lieu de décision en matière d'éducation. Avec l'amendement, on se trouverait exactement devant le même processus que présentement: un ministre, un commissaire, un ministre factuel entre le Conseil et le Cabinet d'une part et entre le Conseil et le Parlement d'autre part".

Cuba n'est pas Québec

Dans notre édition d'hier, en page cinq, il était question du séjour de M. Michel Chartrand à Cuba. Une coquille s'est glissée dans le premier paragraphe de cet article. Il aurait fallu lire que M. Chartrand revenait de Cuba "vaincu" que les agences de presse déforment systématiquement les nouvelles en provenance de Cuba et "non en provenance de Québec".

M. Eric Kierans ... (Suite de la première page)

Référant à son expérience comme ex-doyen de la Faculté de commerce de l'université McGill, M. Kierans a souligné qu'il était facile de discerner, parmi les 3,000 étudiants qui y ont connu en six ou sept ans, la variété des exigences des écoles anglaises et françaises, la variété de l'excellence de leurs produits respectifs.

On se demandait alors ce qu'on pourrait faire à cet égard, avec qui on pourrait discuter de cette inégalité qui existait à travers la province et il n'y avait personne à qui s'adresser parce qu'un système de commissions scolaires indépendantes et catholiques existait, chacune suivant son chemin. Il était désespérant de tenter de lutter pour obtenir un standard moyen raisonnable à travers le Québec.

Maintenant, avec le bill 60, il y aura une responsabilité claire et il en résultera des améliorations pour les universités, comme pour les écoles primaires et secondaires.

Les racines de demain M. Kierans a poursuivi: "La connaissance du passé est toujours nécessaire pour le présent et l'avenir, mais il ne faut jamais se servir du passé pour en tirer les racines de la vie de demain parce que chacun de nous avons nos propres problèmes et nos propres occasions d'y faire face."

"Et pour la simple raison qu'il y a beaucoup de nouveaux dans ce bill, nous ne pouvons pas nous empêcher de l'appuyer avec enthousiasme. Parce que nous devons nous rappeler que la stabilité de cette province repose sur une seule chose: se tenir "au courant" des changements qui surviennent dans le reste du monde parce que, si le reste du monde change et que nous ne changeons pas, nous sommes en retard. Le fondement de notre société, de nos propres institutions."

"Ceci ne signifie pas que nous abandonnons les valeurs anciennes: nous les prenons, les réinterprétons, les modifions et les communiquons en termes différents de ceux que nous utilisons il y a 100 ou 200 ans."

Vers un Québec nouveau "Quel sera l'essence de ce changement, me direz-vous? Je dirais que l'essence de ce changement sera, finalement, ce que nous verrons ou le Québec s'en va en réalité. Quand on donne à chacun l'occasion de s'instruire, on lui donne la liberté elle-même, le droit de faire de plus en plus de choix. Et à mesure que chacun fait ces choix, à mesure qu'il a une plus grande liberté de choix, il développe son propre caractère, il développe sa capacité d'apporter une contribution à sa collectivité."

"Ce qui résultera de ce bill 60, a poursuivi l'ancien président de la Bourse de Montréal, c'est un Québec qui sera vraiment différent des autres provinces, parce que les autres provinces, où le niveau d'éducation est plus élevé, ont dirigé tous leurs meilleurs cerveaux vers les affaires, le commerce et l'économie. Mais, au Québec, il y aura une plus grande variété de vocations qui attirera nos jeunes gens, parce que, psychologiquement, nos jeunes gens sont capables d'accepter une plus grande variété de choix." Il y aura pour eux toute une pléiade de professions autres que le commerce et les affaires: ils choisiront les sciences, la philosophie et la religion.

"Et ceci va devenir le nouveau Québec. Où s'en va le Québec? Québec se dirige dans un chemin qui sera une nouvelle et réelle renaissance."

En terminant, M. Kierans a lancé un appel à l'opposition, lui demandant d'adopter rapidement et immédiatement le bill 60, "de façon à ce que nous puissions continuer avec les autres mesures qui font de ce qui se passe au Québec non pas une révolution tranquille, mais une révolution réussie."

Les soupçons se portent sur ... (Suite de la première page)

À Ottawa, le ministre de la défense, M. Paul Hellyer, a ordonné une enquête complète sur cette affaire. L'armée prend immédiatement toutes les dispositions nécessaires pour que des actes du genre ne puissent se répéter au Québec. M. René Hamel, a, de son côté, annoncé que la Police provinciale collaborera étroitement avec celle de Montréal pour éclaircir cette affaire.

Le directeur Robert a dit, au cours de sa conférence de presse hier après-midi, qu'il ne s'est pas produit d'actes de terrorisme dans la région métropolitaine depuis mai 1963 et qu'en conséquence, la police n'avait pas à redouter dans l'immédiat des actes du genre de celui qui a été perpétré hier.

Cependant, a-t-il dit, la police a vu de nombreux mouvements terroristes soient en voie de formation et nous avons fait enquête à ce sujet. Il n'a pas précisé si ces enquêtes avaient donné des résultats.

Soyez assurés, a-t-il dit, que la police prendra toutes les mesures nécessaires pour retrouver ces armes et leurs voleurs dans le plus bref délai.

Quant à M. Bouliane, que nous avons interrogé hier, il a dit des voleurs qu'ils avaient été "gentils" à son égard. "Ils ne l'avaient pas ligoté trop vigoureusement et qu'ils parlaient en existentialistes avec des belles expressions."

Un groupe armé vole 60 ... (Suite de la première page)

Après l'avoir mis hors d'état de nuire à leur travail, les voleurs se sont divisés. Les uns ont surveillé la porte, neutralisant les huit autres personnes qui se sont présentées au manège pendant le temps qu'a duré l'opération, les autres s'affairaient à découvrir l'emplacement des armes.

Les individus ont brisé quelques portes du sous-sol, dont celle donnant sur la salle de quilles, pour aboutir finalement sur le petit arsenal qui contenait plusieurs types de fusils, des mortiers, des munitions et autres armes. Les autorités du "manège" n'ont pas encore dressé le bilan des armes volées. Les fusils belges, dont l'OTAN vient de doter ses troupes, sans toucher aux fusils du type "303".

Les munitions convenant à ces armes ont été choisies avec autant de soin. Pendant ce temps, au rez-de-chaussée, un ou des comparses ouvraient la porte principale de l'immeuble et un camion d'une demi-tonne pénétrait à reculons dans la vaste enceinte de la salle d'exercice. Hier après-midi, on pouvait voir encore sur le parquet les traces de pneus, les taches laissées par le dépôt de calcium, de même que de l'huile à moteur.

M. Edmond Pétrin, âgé de 74 ans, chargé de la sécurité des enfants à l'angle de l'avenue des Pins et de la rue Henri-Julien, était sur place au moment du délit. Il a déclaré au DEVOIR hier après-midi avoir vu le camion pénétrer dans le manège mais rien ne lui était apparu anormal dans la manœuvre.

Finalement, les présumés terroristes ont pris la fuite laissant dans une petite pièce du sous-sol qui sert de salle d'habillement aux employés de l'endroit, neuf personnes ligotées avec de la corde et du diachylon.

Pou après, le chef Robert arrivait sur les lieux avec ses adjoints pour ouvrir l'enquête. M. Robert a dit sur place que le délit était de toute évidence l'oeuvre "d'amateurs".

Lesage ... (Suite de la première page)

d'équipement de la province, y compris celles de l'Office des autoroutes, ainsi que pour l'exécution du programme d'immobilisations des universités, soit quelque \$45 millions. Il faut de plus prévoir les avances au crédit agricole et autres dépenses qui ne font pas l'objet de crédits budgétaires.

"Comme le budget du prochain exercice, a dit M. Lesage, n'a pas encore été approuvé, le montant à prévoir ne peut être encore exactement déterminé et, à l'heure actuelle, toute estimation est faite sous réserves de révisions ultérieures."

Dans ces conditions, le premier ministre évalue les besoins totaux de la province à environ \$350 millions sans compter les sommes supplémentaires destinées à subvenir au rachat d'obligations d'épargne.

Dans certains milieux, on considère comme très conservateur le chiffre de \$555 millions avancé par le premier ministre.

On sait que du 1er avril 1962 au 31 décembre 1963, le gouvernement a emprunté quelque \$915 millions, soit:

• En 1962-63, \$170 millions pour la province et \$300 millions pour l'Hydro-Québec, dont \$300 millions aux États-Unis pour la nationalisation des compagnies d'électricité;

• Du premier avril 63 au 31 décembre 63: \$252,289,000 pour la province, dont \$177 millions en obligations d'épargne et \$103 millions pour l'Hydro-Québec.

VENIN MORTEL

SALT LAKE CITY — Jerry de Barry, un gardien du jardin zoologique de Salt Lake City, en Utah, a succombé, aux suites d'une morsure d'une vipère, après de longues heures d'agonie. Jerry de Barry, âgé de 37 ans, avait été piqué mortellement par le dangereux serpent africain, samedi.

Menace ... (Suite de la première page)

que "la partie syndicale a fait des demandes maximum, la partie patronale s'en est tenue au minimum", confesse son ignorance des principes de la négociation collective.

Assemblée spéciale

Par suite de la rupture des négociations et de la circulation de M. Morin, les membres du syndicat ont tenu une assemblée générale spéciale mercredi soir. Selon les représentants syndicaux, il ne devait rester dans les hôpitaux que le personnel suffisant pour assurer le service de nuit puisque sur une autre syndicale de 870 employés, 650 syndiqués assistaient à cette réunion d'urgence, qui groupait les membres des sections de Granby, St-Hyacinthe et Sorel. Cinq autobus et des automobiles avaient été mobilisés pour amener les employés à l'assemblée.

D'après un communiqué du syndicat: "Durant la période de commentaires, les syndiqués ont manifesté vivement et sans équivoque leur opposition de principe à l'arbitrage, jugeant principalement le lenteur du moyen et le peu de résultats donnés antérieurement par le système."

"On a semblé faire beaucoup plus confiance à ce qu'on a appelé le "Grand Moyen" c'est-à-dire la grève. Les syndiqués se sont finalement ralliés à une solution de compromis recommandée par l'arbitrage, en substance, les moyens suivants:

1) Envoi d'un télégramme à la partie patronale, demandant une dernière rencontre pour négocier en prenant comme base de discussion le projet syndical;

2) Si cette demande était rejetée, les syndiqués consentiraient à une séance de conciliation pour vérifier, une dernière fois, la bonne ou mauvaise foi de la partie patronale;

3) Si ce dernier moyen échouait, les négociateurs retourneraient devant une assemblée générale spéciale pour demander aux syndiqués une prise de position définitive et sans doute, radicale."

Si vous manquez de mémoire — voici la raison

Comment expliquer qu'on oublie un fait survenu la veille et que, par contre, on se rappelle des événements datant de plusieurs années? SELECTION du Reader's Digest de février vous révèle comment la science est en train de percer les mystères de la mémoire. Lisez par quel mécanisme incroyable l'homme se souvient, pourquoi il oublie. Vous y découvrirez peut-être un moyen d'améliorer votre mémoire. Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

Le doyen des restaurants français

chez Stien

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

Diners Tables d'affaires d'hôtes \$1.50 \$3.50

Cartes de crédits acceptées Stationnement gratuit Licencé Air climatisé

2149, rue Mackay, Montréal Ouvert jusqu'à 1 a.m. VI. 2-9139

DIRECTEUR du SERVICE de l'ORIENTATION

Une commission scolaire régionale progressive requiert les services d'un directeur pour un service de l'orientation à mettre en marche.

FONCTIONS: Organiser un bureau d'orientation scolaire et professionnelle; Voir à la bonne orientation des étudiants; Assister les commissaires et la direction générale dans l'étude des problèmes pédagogiques.

QUALITES REQUISES: Avoir de l'expérience dans le domaine scolaire; Posséder les qualifications requises; Remplir les conditions déterminées par les règlements du Comité catholique.

Les offres de service devront fournir le statut civil, le détail des études, l'expérience et le nom de l'employeur actuel. Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Adresser son offre à: Commission Scolaire Régionale des Laurentides, At: J.-Jacques Laffleur, Directeur général, Mont-Rolland, Co. Terrebonne, Québec.

A COMPTER DU 1ER FEVRIER 1964 LE BUREAU REGIONAL DU QUEBEC

et LA SUCCURSALE DE MONTRÉAL de la SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT occuperont un nouveau local à:

1350, CHEMIN MANELLA Ville Mont-Royal, Montréal 9, Qué.

ADRESSE POSTALE B.P. 2010, Station "O" Téléphone 735-2721

Ces nouveaux bureaux sont situés à quelques pas au sud de l'édifice présentement occupé

Commission scolaire régionale des Mille-Iles

Spécialiste d'anglais demandé pour le cours secondaire (section garçons). Qualifications: Brevet A et plus exigé, expérience nécessaire. Salaire selon les qualifications et l'expérience.

S'adresser: A LA DIRECTION, 216 boulevard Laval, Ste-Rose, P.Q. Tél.: 625-6951

DISQUES COLUMBIA 2.99 SPÉCIAL 12" — Long jeu — Hi-Fi

- CL 566-Jazz goes to College - Dave Brubeck
CL 883-Concert by the Sea - Erroll Garner
CL 948-Round About Midnight - Miles Davis
CL 1041-Miles Ahead - Miles Davis
CL 1083-Killing Indigos - Duke Ellington
CL 1108-Dave Brubeck in Europe
CL 1189-Milestones - Miles Davis
CL 1251-Buravisa - Dave Brubeck
CL 1268-Jazz Track (L'Assesseur au Kehaufard) - Miles Davis
CL 1274-Porgy & Bess - Miles Davis
CL 1335-Kind of Blue - Miles Davis
CL 1370-Mingus An Am - Charles Mingus
CL 1397-Time Out - Dave Brubeck Quartet
CL 1480-Sketches of Spain - Miles Davis
CL 1656-Some Day My Prince Will Come - Miles Davis
CL 1690-Time Further out - Brubeck
CL 1715-First Time - Duke Ellington
CL 1717-Touch of Satin - J.J. Johnson
CL 1723-Countdown Time in Outer Space - Dave Brubeck Quartet
CL 1794-Art Van Damme Swings Sincerely
CL 1807-Drumfusion - Choro Hamilton Quintet
CL 1812-Miles Davis at Carnegie Hall
CL 1831-Ben Webster - "Sweetie" Edison
CL 1907-Paris at Midnight - Duke Ellington
CL 1913-Guitar of Hank Garland
CL 1922-Jazz Horn Quintet
CL 1935-Jerry - Gerry Mulligan
CL 1963-Brandenburg Gate - Dave Brubeck
CL 1964-Free Fall Jimmy Giuffrè
CL 1965-Thelonius Monk Quartet
CL 1985-New Groove - Free Wee Russell Quartet
CL 2013-4 to Go - Frevin, Brown, Mann, Ellis
CL 2018-Plano in the Foreground - Duke Ellington
CL 2038-Griss - Cross - Thelonius Monk
CL 2106-Quiet Nights - Miles Davis
CL 2505-Impressions of Cleopatra - Paul Horn
CL 2511-Seven Steps to Heaven - Miles Davis
CL 2564-New Jazz Campus - The Paul Winter Sextet
LA 1692-Les Laissons Dangereuses - Art Blakey's Jazz Messengers
LA 1697-Many Splendored Vibes - Lionel Hampton
LA 1693-Illinois Jaquet
LA 1696-Three Guitars in Bossa Nova time - Herbie Mann
CL 2028-GENE KRUPA Drumming Man (2 disques)
CL 20-JAZZ BRUBECK quartet at Carnegie Hall (2 disques)

VALIDE DU 31 JANVIER AU 15 FÉVRIER

COMMANDES POSTALES 50¢ par disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus

SCELLÉ GARANTIE 1ère QUALITÉ

MONTROSE 3168 EST BELANGER — RA. 9-2833 Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30 P.M. — Samedi à 6 hres



Le cardinal : l'insécurité est cause de perturbations sociales

L'insécurité fondamentale d'une grande partie de l'humanité, en Afrique comme à Montréal, est la cause principale des perturbations sociales et les citoyens, les hommes d'affaires doivent se soucier de répondre à ce besoin de sécurité.

Tel est le sens du vibrant message qu'a transmis hier midi Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger aux hommes d'affaires et professionnels du cercle Richelieu-Montréal, à l'occasion de leur déjeuner hebdomadaire.

Le cardinal préside traditionnellement au premier déjeuner-causerie qui a lieu après les élections annuelles de l'organisme. M. Jean-Guy Cardinal vient d'être élu président du cercle pour 1964.

Après avoir parlé de l'expérience qu'il a connue récemment en Afrique et avoir situé le problème africain dans le

cadre de la misère de l'humanité tout entière, Son Eminence a exhorté les gens à réfléchir à ces problèmes de pauvreté et de faim et à faire maternellement quelque chose pour les résoudre.

"Vous, a-t-il demandé, que faites-vous pour régler ces problèmes? Si vous ne le faites pas de bon gré, vous le ferez un jour de mauvais gré."

L'archevêque de Montréal a exprimé l'avis que l'Etat ne peut tout faire sous ce rapport.

"Le jour, a-t-il dit, où l'Etat fera tout, vous paierez et vous n'aurez aucun mérite."

Il y a chez nous des hom-

mes, des femmes qui vivent dans l'insécurité. Notre civilisation fait qu'on "bombardera" des enfants avec des problèmes d'adultes", a déclaré le cardinal.

On trouve à Montréal 2.500 délinquents "officiels" entre 13 et 18 ans, sans compter les autres délinquents, "non-officiels", qui sont plus nombreux encore.

Il faut constituer des "hommes" pour ces jeunes, a dit Son Eminence. Vendredi dernier, a-t-il ajouté, nous avons ouvert une maison d'accueil pour jeunes gens. Neuf garçons y sont rendus et on pourra en recevoir trente. La maison a un budget de \$85,000 par année.

Nous voulons lancer la même formule pour les jeunes filles, a-t-il continué. Nous avons le personnel, mais nous voulons obtenir l'assurance que les dépenses seront absorbées pendant les années à venir et, à cette fin, nous comptons sur divers organismes publics et sur vous.

En tant qu'homme d'Eglise, a déclaré le cardinal, je n'ai pas à proposer de solution précise aux problèmes de l'humanité. Mais il est clair que le phénomène de la misère et de la faim est une préoccupation constante de l'Évangile et que, à ce titre, nous devons nous faire un devoir d'y remédier.

Au sujet de l'Afrique, le cardinal a parlé de l'homme africain, "un être bon, aimable... qui est capable de tout vous donner même s'il n'a rien, en échange d'un peu de sympathie."

Le cardinal a raconté que, lors de son récent voyage sur ce continent, quand les Africains voyaient qu'il baissait les plaies des lépreux, les gens se remplissaient d'extubérance, entraînant dans des danses au rythme frénétique.

Je suis revenu de ce voyage chargé de cadeaux, a dit le cardinal. Il me suffisait d'un sourire pour qu'ils m'en comblent.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, VENDREDI 31 JANVIER 1964

Johnson: changeons le règlement... ou ceux qui l'interprètent!

QUEBEC — (par M.T.) — "M. le président, vous venez de prouver qu'il est temps soit de changer le règlement, soit de changer ceux qui l'interprètent!"

C'est le commentaire qu'a fait, hier, M. Daniel Johnson avant d'exiger un vote en appelant de la décision de M. Richard Hyde qui venait de rejeter comme irrégulière une motion de l'opposition. Il s'agissait de la motion qui avait occasionné mardi un débat d'une heure et demie.

M. Johnson réclamait une correction du procès verbal rédigé par le président du comité plénier, M. Jean-Jacques Bédard.

Citant articles et précédents, le président de l'Assemblée législative a déclaré que la motion avait pour effet non pas de rectifier le procès verbal, mais bien de le modifier, ce qui est interdit par l'article 327 du règlement.

M. Hyde a dit qu'il avait comparé l'original écrit par M. Bédard et qu'il le trouvait absolument conforme au texte officiel: Le procès verbal ne contient aucune erreur de fond ou de forme et la motion est irrégulière et illégale.

M. Johnson en a appelé de la décision que la Chambre a maintenue par un vote de 50 à 26.

Le vote s'est terminé à trois heures. La Chambre venait de perdre trente minutes. La discussion sur cette fameuse motion aura donc duré en tout et partout deux heures...

Marcotte fait appel à la générosité de la province

Les procureurs de Georges Marcotte ont demandé à la Cour suprême de la Cour d'appel de la province de Québec de se prévaloir de son droit d'appel devant la Cour suprême du Canada; ses procureurs, Me Yves Mayrand et moi-même, lui offrent leurs services professionnels à cette fin.

Le 28 février prochain, expirant l'assassinat des policiers Claude Maréchal et Denis Brabant de la police de Saint-Laurent; toutefois, ce n'est pas avant la mi-mars qu'une telle exécution peut avoir lieu à cause du délai qui doit s'écouler après le jugement de la Cour d'appel. Or, c'est le 15 janvier dernier seulement que le tribunal a rendu son verdict de culpabilité et de la peine de mort imposée à Marcotte.

Selon la défense de Marcotte, la préparation du dossier conjoint d'appel en Cour suprême est un fardeau monumental que le condamné ne peut assumer, pas plus que ses avocats d'ailleurs.

C'est pourquoi dans la lettre qui suit, Me Dollard Danseau invite le procureur général de la province à assumer ce fardeau.

"L'honorable René Hamel, C.R., Procureur général de la province de Québec, Hôtel du gouvernement, Québec, P.Q.

"Monsieur le ministre, En 1961, le législateur canadien a distingué entre le meurtre qualifié, qui demeure le seul punissable de mort, et les autres formes d'homicide coupable. Il a, en même temps, introduit dans le code pénal le droit d'appel de plano du condamné à mort devant la Cour du banc de la reine de Québec, et devant la Cour suprême du Canada. Il a jugé que rien ne devait être épargné pour éviter un erreur judiciaire capitale. L'ordre public et le respect de la justice maintenant l'exigeaient.

"Après le verdict de culpabilité et la sentence de mort prononcée contre Georges Marcotte, votre Département a interprété le nouvel article 583 A du code comme obligeant tout gouvernement provincial à fournir le dossier conjoint essentiel à l'exercice du droit d'appel prévu. Il ne fait aucun doute que sans cette assistance de l'Etat, le droit d'appel né de l'article 583 A aurait été illusoire pour Georges Marcotte.

"L'article 587 A du code reconnaît aussi, pratiquement dans

les mêmes termes, un droit d'appel semblable du condamné à mort devant la Cour suprême du Canada. C'est le désir et le vœu de Georges Marcotte de se prévaloir de son droit d'appel devant la Cour suprême du Canada; ses procureurs, Me Yves Mayrand et moi-même, lui offrent leurs services professionnels à cette fin.

"L'administration de la justice pénale ressortit aux gouvernements provinciaux. Nous osons croire que votre Département, pour les raisons qui ont motivé sa décision quand il s'est agi de l'appel devant la Cour du banc de la reine, assurera cette fois encore la préparation du dossier conjoint.

Nous attendons une réponse favorable de votre part, si vous la jugez opportune, pour déposer en Cour suprême les requêtes appropriées."



Directeur des services de sécurité à l'Expo

La Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 annonce la nomination de M. J. Herve T. Poudrette, commissaire adjoint de la Gendarmerie royale du Canada, au poste d'administrateur des services de sécurité de l'exposition.

M. Poudrette coordonnera les services de sécurité d'une "ville" dont la population quotidienne normale égale celle de Calgary, soit, plus d'un quart de million de personnes.

En annonçant la nouvelle, M. Andrew Knuevasser, directeur général de la compagnie, a expliqué que la responsabilité de ce poste engloberait toutes les mesures nécessaires à la sécurité de l'exposition. M. Poudrette coordonnera également les activités des agences de sécurité internationales, fédérales, provinciales et municipales.

Au cours des 34 années qu'il a passées au service de la Gendarmerie royale, M. Poudrette a été commandant au Québec et en Nouvelle-Ecosse, il a été ensuite commandant pour l'est et le nord de l'Ontario puis pour le nord-ouest du Québec; il est actuellement directeur national des services et d'approvisionnement de la Gendarmerie royale.

Il a été responsable des dispositions de sécurité et de protection à plusieurs conférences internationales depuis la guerre.

En apprenant la nomination de M. Poudrette le directeur de la police de Montréal, M.

YVES JASMIN, RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES A L'EXPO

M. Pierre Dupuy, commissaire général de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 a annoncé hier la réorganisation de la division des relations publiques de la compagnie.

La division réorganisée comprendra un bureau de relations avec la presse, un bureau de publicité et un centre d'information auxquels seront confiés la préparation des textes et autres moyens par lesquels la compagnie diffusera de par le monde les renseignements complets sur les préparatifs de l'Exposition de 1967.

La division des relations publiques doit également ouvrir prochainement un bureau à Toronto.

Cette réorganisation a été nécessaire par l'essor considérable que doit prendre à brève échéance la diffusion de l'information et des pièces publicitaires relatives à l'Expo. La division des relations publiques continue de relever du service des exposants dont le directeur est M. Pierre de Bellefeuille.

M. Dupuy annonce en outre la nomination de M. Yves Jasmin à la direction de la division des relations publiques et M. Guy Beaudry à la direction du bureau de publicité et de promotion qui est chargé d'entreprendre un vaste programme à travers le monde dirigé tant du côté des exposants que des visiteurs.

M. Yves Jasmin entrera en fonction le 2 mars. Il est avantagusement connu dans le monde des relations publiques au Canada.

Né à Lachine, Yves Jasmin a fait ses études à Montréal pour entrer à la faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'université de Montréal en 1941. C'est à cette époque qu'il s'engagea dans

J. Adrien Robert, a dit que ses rapports avec M. Poudrette avaient toujours été marqués par "la collaboration la plus entière. Il y a eu entre eux bureaux et les liens un échange continu de précieux services."

M. Poudrette est membre de l'Institut d'administration publique, de l'Association internationale des chefs de police et de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec.



l'armée active où il servit comme lieutenant d'infanterie au Canada et outre-mer pendant deux ans et demi.

M. Jasmin a été cinéaste à l'Office national du film, reporter au journal "Le Canada" et il a occupé depuis dix ans divers postes de relations extérieures à Air-Canada, à la brasserie Molson et à la société Ford-Canada. L'an dernier, il était président national de la Société canadienne des relations extérieures.

M. Guy Beaudry, qui entra en fonctions immédiatement, fait partie du personnel de la compagnie depuis dix mois. M. Beaudry a fait du journalisme tout à tour à "La Presse" à l'agence de nouvelles Canadian Press et au "Montréal Star". C'est un ancien membre de la tribune de la presse du parlement fédéral et de celle de la législature du Québec.

Il fut ensuite pendant 9 ans directeur du service de relations publiques de l'agence de publicité Cockfield, Brown & Co. Ltd. Il est membre fondateur, ancien secrétaire et ancien vice-président du Cercle des journalistes de Montréal et membre de la Société canadienne des relations publiques.

Les mouvements de jeunesse tiennent leur congrès, le premier depuis dix-sept ans

Le premier congrès des mouvements de jeunesse à se tenir au Québec depuis 17 ans s'ouvre ce soir à Montréal et se poursuivra jusqu'à dimanche. Il groupera plus de 500 délégués des sections locales d'une quarantaine de mouvements de jeunesse de la province, depuis les mouvements d'action catholique jusqu'aux jeunes politiques.

Au cours d'une conférence de presse hier soir, les responsables de l'organisation du congrès, représentants des mouvements d'action catholique (JEC, JRC, JOC), de l'association générale des étudiants de l'université de Montréal et des "Copains de St-Henri", ont expliqué l'origine et les buts de ce congrès.

Depuis novembre 1962, sous l'impulsion de la FNEUC, la JOC, la JEC, la JRC principalement tentaient de créer une Fédération des grands mouvements de jeunesse du Québec, qui représenterait l'élément français à une réunion des mouvements de jeunesse du Canada. Vers la même époque, les Copains de St-Henri lançaient une invitation aux mouvements locaux de langue française du Québec. De son côté, le comité des affaires nationales de l'AGEUM projetait déjà depuis janvier 1963, la tenue d'un congrès de tous les mouvements de jeunesse de langue française du Québec.

Au début de l'été 1963, ce dernier projet prenait forme et était ratifié par le grand conseil de l'AGEUM. En août, les divers mouvements qui s'étaient intéressés à un projet analogue se sont rendu compte qu'ils travaillaient dans le même sens et se sont réunis afin de conjuguer leurs efforts.

Ce n'est toutefois pas la première tentative du genre. En effet, dès 1945, les mouvements de jeunesse du Canada ont voulu renouer des relations avec l'Europe. Au Québec plus particulièrement la Fédération des Mouvements de Jeunesse allait travailler dans ce sens. En 1947, Robert Letendré, secrétaire du comité provincial de la CCJ convoquait divers mouvements pour faire obstacle à la section québécoise de l'obédience communiste. On mit sur pied un comité provisoire de jeunes du Québec. Ce comité convoqua à l'automne 1947 les représentants de tous les mouvements de jeunesse connus, de toutes tendances, à un congrès qui eut lieu à l'université de Montréal, les 29 et 30 novembre 1947. Plusieurs mouvements y participèrent et en 1948 la charte de la FMJQ était ratifiée par 23 organismes autant canadiens-anglais que canadiens-français. Pour des raisons de régie interne, la FMJQ allait cesser d'exister quelques années plus tard.

BUTS DU CONGRES

Le présent congrès de la jeunesse n'a pas pour premier but cependant de permettre aux jeunes du Québec de nouer des relations avec l'extérieur. Il s'agit simplement cette fois de créer des relations entre les mouvements de jeunes à l'intérieur de la province, de leur permettre de se comprendre mieux et peut-être éventuellement de former un front commun.

Le congrès de fin de semaine comprendra une présentation des divers mouvements qui y participent (tels la fédération des jeunes chrétiens de commerce, les jeunes politiques, socialistes, indépendants, libéraux, union nationale, communiste; les associations d'étudiants de universités et des collèges classiques, les mouvements d'action catholique, etc). Ensuite, au cours de la journée de dimanche, il y aura discussion sur les problèmes communs à tous les jeunes — de 16 à 30 ans.

Aucune résolution ne sera adoptée au cours du congrès, mais les délégués seront appelés à élire un comité provisoire qui aura pour tâche d'élaborer des structures permanentes de collaboration entre les mouvements de jeunesse de la province, et de convoquer un nouveau congrès pour étudier cette "charte" au cours de l'année.

Acheter des produits du Canada français

Le Conseil d'expansion économique, société privée spécialisée dans la promotion de l'industrie canadienne-française, a l'intention de publier au printemps prochain une liste consultant aux consommateurs québécois d'acheter des compagnies canadiennes-françaises.

Le directeur général, M. Bernard Tessier, a déclaré qu'on fait enquête actuellement sur 13,000 sociétés commerciales et qu'on s'attend à ce qu'environ 5,000 d'entre elles soient désignées sur la liste des compagnies dont les actionnaires sont en majorité Canadiens français.

Le N.-B. participera à l'Expo universelle

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick vient d'annoncer la participation de sa province à l'Exposition universelle. M. Robichaud a déclaré au sous-commissaire de la compagnie de l'Expo que son gouvernement choisira son mode de participation après avoir soigneusement examiné les moyens de rendre le rôle du Nouveau-Brunswick aussi efficace que possible. M. Robichaud a fait observer que son gouvernement songeait au projet d'un seul pavillon pour les provinces atlantiques.

LAVAL: les étudiants en science réclament la formation d'un Conseil de recherche du Québec

QUEBEC — Les étudiants en sciences de l'université Laval ont à leur tour réclamer du gouvernement provincial la formation d'un Conseil de recherche du Québec.

Le conseil étudiant de la faculté des sciences a en effet décidé de réclamer du gouvernement l'établissement d'un Conseil de recherche en sciences pures et appliquées au Québec, qui puisse constituer un rouage essentiel dans la planification économique de notre pays, planification demandée par tous.

Comme leurs confrères étudiants en sciences de l'université de Montréal, les étudiants en sciences de Laval signalent les dangers que représente l'exil des hommes de sciences et des ingénieurs québécois, dû au manque de conditions normales et élémentaires d'épanouissement.

Cet exil, affirment les étudiants, doit cesser de freiner l'effort du Québec pour entrer en possession de ses éléments les plus compétents et dynamiques. Les étudiants en sciences seront eux-mêmes demain les hommes de sciences et les ingénieurs dont le Québec aura besoin; ils se considèrent directement et premièrement impliqués dans l'état de la science au Québec de demain.

Le conseil des étudiants en sciences de Laval insiste pour que les membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement prennent connaissance et tiennent compte des suggestions et demandes contenues dans la brochure des professeurs de leur institution intitulée: "Cri d'alarme: la civilisation scientifique et les Canadiens français".

ESPACE DE BUREAU A LOUER

801 est. rue Sherbrooke

- \$4.50 le pied carré
- Cloisonnement
- Climatisation
- Chauffé
- Salle de conférence pour 50 personnes
- Murs Peints
- Couvre plancher
- Canalisations électriques
- Fixtures électriques

Contre professionnel de Montréal Inc. 527-2497



Localité de choix: SAINT-BRUNO
Prise de possession immédiate
Prix raisonnables: à compter de \$21,000.
Seulement 20% comptant.
Une seule hypothèque

Frais d'entretien réduits: extérieur brique et REVÊTEMENT EN ALUMINIUM de couleur, réduisant l'entretien au minimum. Portes, fenêtres, chéneaux, gouttières et autres ornements extérieurs également en aluminium: pas de peinture à refaire pour de longues années.

MAISONS MODÈLES ALCAN

Choix de cinq modèles différents: à deux étages, à niveaux décalés ou type "ranch". Matériaux et construction de la plus haute qualité.

Ci-dessus: le "DAUPHIN". Maison de style colonial comprenant 4 chambres, grande salle de séjour en contrebas, salle à manger, très grande cuisine, 2 salles de bains et un cabinet de toilette. Porte coulissante donnant sur la terrasse. Superficie utile: 1,845 pi. ca.

Prendre la route 9 vers l'est, passer le rond-point de St-Hubert, puis aux premiers feux de circulation, tourner à gauche et suivre les panneaux indicateurs jusqu'à l'intersection des rues Beaumont et Arvida.

Visites: en semaine, de 1 h. à 9 h.; les samedis et dimanches, de 11 h. à 6 h. Téléphoner à COMMUNITY ENTERPRISES Tél. 653-4404



EDITORIAL

Des ogives bien tranquilles!

Un communiqué de l'ARC, publié cette semaine, vise à rassurer ceux qui demeurent dans le voisinage des deux bases canadiennes de Bomarc ou sont maintenant entreposées des ogives nucléaires.

En somme, pour démontrer qu'il n'y a pas tellement de danger on minimise les risques: si tout cela est vrai, les autorités militaires admettent ainsi que la valeur de ces armes est assez faible; peuvent-elles être vraiment efficaces contre des bombardiers si leur exposition au sol n'est pas plus redoutable que l'incendie d'un réservoir d'essence?

Après avoir réclamé ces fusées et leurs ogives nucléaires comme des éléments nécessaires à la défense aérienne du pays, on voudrait, maintenant qu'elles sont là, les faire oublier, les intégrer au paysage et habiter les voisins à ne pas les craindre.

Un aspect important, dont le communiqué ne parle pas, c'est que de telles bases deviennent des cibles: si vraiment un ennemi utilisait des bombardiers vulnérables, il voudrait d'abord détruire ces bases. Alors, bien loin de protéger Montréal et Toronto, comme on le prétend, elles peuvent nous attirer des fusées destinées à détruire ces nids d'armes nucléaires.

Une fusée lancée contre la base de La Macaza détruirait une région étendue. Si elle était de 10 à 20 mégatonnes, la zone détruite aurait un rayon d'une trentaine de milles, dix milles de destruction totale, vingt milles de destruction partielle, et trente milles pour la propagation de l'incendie. Les retombées radioactives et leurs brûlures pourraient aller beaucoup plus loin.

En tout cas, s'il devenait nécessaire d'évacuer une partie de la population de Montréal, la région des Laurentides qui aurait normalement été assez favorable, devient maintenant contre-indiquée.

Au moment où le Canada vient de recevoir ses armes américaines, les deux grandes puissances confirment, par leurs propositions à la conférence de désarmement, que les bombardiers sont démodés, du moins ceux que nos Bomarc pourraient combattre efficacement.

M. Turner et la fonction de député

M. John Turner, député de Saint-Laurent - Saint-Georges, passe à juste titre pour l'un des membres les plus intéressants de la députation aux Communes. On dit volontiers qu'il serait déjà ministre s'il n'était pas en même temps député du Québec et anglophone. Il peut, à cause de son talent et de son prestige, parler de la fonction de député avec un détachement qu'on ne saurait prêter à bon nombre de ses collègues.

Le député montréalais s'agit comme tant d'autres de l'importance croissante de la "déocratie exécutive". C'est en un cabinet tout puissant et une bureaucratie entraînée dans la solidité que lui assurent la tradition et la compétence technique, le député ordinaire s'agit rare sur la valeur de son rôle. Plusieurs députés d'alent, dans leur vie professionnelle, des hommes intelligents et efficaces: ils ont la sensation, rendus au Parlement, de croquer dans l'inaction. Un député qui ne s'agit heureusement qu'un bref séjour dans les limbes de l'anonymat parlementaire nous confait récemment qu'il avait été fortement tenté, à maintes reprises, de quitter cette situation étouffante.

Le danger n'est certes pas grand de voir les Communes privées à brève échéance de personnel. Les récentes conventions libérales de Laurier et de Saint-Denis nous ont rappelé qu'il existera toujours une pléthore de candidats pour des sièges à \$18,000 dollars par an. Mais cela ne résout pas la question fondamentale qui est la suivante: comment attirer dans la vie parlementaire les hommes de première valeur, ceux précisément qui pourraient facilement employer ailleurs leur talent? Comment intéresser un homme de premier plan à un rôle de député, sans être obligé de lui promettre en même temps à brève échéance un ministère?

Un homme public nous dit l'autre jour qu'il faut peut-être éviter de consacrer

hardiers qui sont désuets pour les grandes puissances mais qui resteraient des armes dangereuses si des pays moins puissants les possédaient.

Un accord là-dessus est peut-être encore loin, car il supposerait probablement un contrôle. Toutefois, ce peut être plus facile pour l'élimination des armes désuètes qui deviennent de part et d'autre un fardeau financier inutile: c'est ce qu'indique l'attitude américaine. L'utilisation par les Russes contre le Canada et les États-Unis, de bombardiers vulnérables à nos Bomarc est donc de moins en moins à craindre. Quant aux bombardiers plus modernes, volant à faible altitude ou lançant leurs fusées à une grande distance vers la cible, nos Bomarc ne peuvent pas les atteindre.

Une dépêche récente de la Presse canadienne disait qu'après une étude de la politique de défense, le gouvernement canadien en est venu à la conclusion que l'ARC pourrait être dénucléarisée d'ici cinq ans, et même que le NORAD n'a plus un rôle militaire essentiel. Le gouvernement a déjà annoncé l'abandon de certains postes de radar, et il est probable que toutes ces installations seront bientôt démodées car les moyens de détection évoluent.

Le président Johnson disait ces jours derniers que deux satellites spatiaux des États-Unis avaient détecté le lancement en orbite de plusieurs missiles intercontinentaux lancés de Floride et de Californie. Ces espions de l'espace deviennent plus efficaces que les radars. Les fusées balistiques ne sont plus limitées à des trajectoires plus ou moins connues, le long des routes que les radars peuvent surveiller; les sous-marins peuvent désormais les lancer de n'importe quelle direction. Les satellites en orbite autour de la terre prendront la relève des radars plus limités.

Cette évolution devrait donc permettre au Canada de se libérer de la servitude du NORAD d'ici quelques années, même si les progrès du désarmement sont lents et se limitent à la destruction des armes vieillies et inutiles. Pour assurer ce résultat, il importe toutefois que l'opinion reste vigilante. Une fois les ogives installées au Canada, on peut être porté à s'incliner devant le fait accompli et à considérer que la bataille est perdue. Si les protestations s'apaisent, le gouvernement peut être tenté de maintenir chez nous cette occupation militaire étrangère.

Même si cette présence devenait militairement encore moins utile, le Pentagone pourrait souhaiter la continuer comme élément de prestige et comme symbole d'une hégémonie continentale. Dans le réseau serré de nos relations économiques avec Washington, le gouvernement canadien pourrait trouver des compensations à cet accroissement, si l'opinion ne s'émue plus de la présence au Canada des armes et des forces étatsuniennes. Il est donc nécessaire que les protestations se poursuivent, que la question reste d'actualité, sans quoi cette déplorable concession risquerait de devenir permanente.

Paul SAURIOL

BLOCS NOTES

sonnelle sans laquelle la vie du parlementaire s'enfoncerait dans une stagnation sans cesse plus prononcée.

On dit à ces hommes de valeur, par manière de bravade: venez donc offrir vos services plutôt que de gêner dans votre impuissance. Un homme de valeur n'a pas de temps à gaspiller à marchander ses services à tout venant. C'est aux dirigeants des partis de prendre leurs responsabilités. Il leur appartient de dépister ces hommes et de les intéresser à un engagement précis.

Nous ne nions pas les efforts accomplis à cette fin dans certains partis ces dernières années. Nous voulons seulement que ces efforts s'accroissent et soient encore plus décisifs. Aux risques de la médiocrité, les vrais chefs doivent préférer les risques de la qualité.

Améliorer la qualité des hommes

Il faut d'abord chercher à temps et à contretemps à améliorer la qualité des hommes qui s'engagent dans la vie parlementaire.

Des candidatures comme celles de MM. Prudhomme et Leblanc, dans le parti libéral présente dans Laurier, nous intéressent peu. Ce n'est pas que nous en ayons contre l'un ou l'autre de ces hommes. Mais nous devons mal ce qu'ils peuvent apporter de neuf à Ottawa. Nous ne leur connaissons pas cette fraîcheur intellectuelle, cette capacité de détachement vis-à-vis d'eux-mêmes qui leur permettraient de renouveler le métier de député.

Amenez, au contraire, quelques hommes de valeur à s'engager dans la vie politique. Si ingrat que soit le métier de député, ils ne tarderont pas, par leur seule présence, à enrichir leur nouveau milieu. Ils y apporteront cette note per-

Donner plus de liberté au député

Mais il faut aussi constater — c'est l'aspect qu'a surtout touché M. Turner — que le régime actuel ne laisse guère de liberté au député. Celui-ci est un rouage dans un engrainage. Les occasions de parler et d'agir lui sont fournies au compte-gouttes. Il est souvent plus éloigné des services essentiels de la fonction publique que ne le sont des hommes engagés dans des fonctions moins directement reliées au gouvernement.

M. Turner aimerait qu'une plus grande liberté d'intervention fût accordée au député à l'intérieur du parlement. Un homme intelligent, il constate que la division rigide suivant les partis à quelque chose



Vous êtes accusé d'avoir écrit trois manuels scolaires!

MISE AU POINT DE M. L'ABBE J.-P. TREMBLAY

À propos d'une déclaration qui fit son tour de presse

Il y a bien peu d'illusions à entretenir sur les chances de rattraper une rumeur fallacieuse quand c'est la presse qui l'emporte. Bobards, canards ou canulars, ce n'est pas d'authenticité qu'on se soucie pour faire une fortune à ce genre de fusée. Est-ce là un tribut à payer à la civilisation populaire que notre XXe siècle édifie, si sympathique par beaucoup de ses aspects et pourtant parfois bien décevante?

Mieux vaut s'en remettre au mot célèbre de Guillaume d'Orange "Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre". Car les motifs qui imposent une tentative de mise au point se justifient par eux-mêmes. Incident fort de plaisir à plusieurs titres, des reportages plus fers de sensationnel que de fidélité m'ont attribué récemment des paroles auxquelles je ne puis souscrire, telles qu'elles ont été présentées à l'opinion publique. La communication que je fis à Québec, le 18 janvier dernier au colloque de la SJSB sur les problèmes actuels de la jeunesse canadienne-française avait en vérité un tout autre sens et une portée qui ne correspond pas aux déclarations incendiaires qu'on m'attribue.

Ce n'est certes pas la première fois que pareil incident se produit et je ne suis ni le premier ni le seul à devoir me plaindre d'un traitement aussi peu délicat, mais j'aurais mauvaise grâce à m'abstenir de protester. Je tiens donc à y procéder de mon mieux, sans chercher à blâmer ni incriminer personne. Il me convient de la faire pour ma propre satisfaction, sans nul doute; il n'est agréable à personne de paraître autre et se faire affubler d'un personnage qu'il n'a pas conscience d'être. Il faut y tenir surtout pour rassurer les honnêtes gens et sauvegarder chez mes amis la confiance dont ils m'honorent. Mais le devoir le plus impérieux qui m'y incite, c'est de rendre justice aux organes responsables du colloque de la Société St-Jean-Baptiste qui ne peuvent manquer de se sentir frustrés par la déviation que des reporters de presse ont fait subir à leur effort de recherche et d'information. Ce colloque, aussi sérieusement préparé qu'il fut suivi par ces centaines d'auditeurs, méritait des échos plus fidèles. Enfin, dernier motif, mais non le moindre, ne donner aux jeunes de l'avenir, "sans présumer de l'avenir", "sans complaisance", "pour avoir fait des folies", "avoir mal servi leur pays".

Enfin un reportage adéquat, en l'occurrence, ne pouvait omettre de rendre compte que toute la portée de la communication visait à signaler le danger provenant d'une jeunesse laissée à ses seules initiatives, surtout sur le plan politique et social. Il fut pourtant bien dit: "Absence ou indifférence sont peut-être des mots excessifs et inadéquats. Les jeunes en effet laissent bien voir de puis quelques années qu'ils entendent quelque chose aux problèmes de l'heure et que l'avenir de leur ethnicité ne les laisse pas froids. D'aucuns même ne savent que trop s'engager". Et encore: "Pour bien marquer que pour des jeunes de ce genre, ce n'est ni le bien et l'un des préoccupations dominantes, je crois nécessaire d'ajouter enfin un cinquième secteur: le crime. Nous ne savons que trop cruellement en effet que dans nos grandes villes des jeunes, abandonnés à eux-mêmes, s'organisent en "gangs" sous le signe du vice et du crime. Quand nous en aurons assez des cagoullards, nous consentirons bien à faire ce qu'il faut pour trouver des solutions viables à un problème qui n'est pas insoluble".

Or un auditoire de trois cents personnes, qui a pu suivre l'exposé complet des participants du colloque, qui a discuté pendant plus de deux heures sur les données fournies et qui n'a pas, sous le même par l'ombre d'une allusion, à signaler son désaccord à des propos qui, tels que rapportés dans les journaux, n'avaient rien pour lui plaire, un tel auditoire s'engage en lui-même en faux contre des reportages fabriqués ensuite à même un texte où on ne pige que des mots et des noms à forte résonance.

Ce que je pense depuis bien longtemps et ce que j'ai eu maintes occasions d'exprimer à propos du Canada français — je ne parle pas volontiers du Québec — c'est qu'il me paraît non souhaitable qu'une indépendance nationale soit recherchée par voie de précipitation et de révolution; c'est que les révolutionnaires se sont à peu près toujours fait voler leur révolution par des

partis d'extrême-gauche ou d'extrême-droite, ou encore par des dictateurs coûteux et gâteux. J'aime mieux croire en un Canada français prenant sa place au soleil par la vigueur naturelle de sa croissance et la souplesse de ses adaptations au sein d'un Canada toujours soucieux de se mettre au diapason de ses composantes.

J'ai guidé des jeunes à travers tout le pays expressément pour leur révéler ces perspectives d'avenir et je dirige toujours un établissement de jeunesse qui s'édifie avec fermeté selon un type bien canadien, puisque ses chartes portent respectivement le nom des dix provinces du Canada. C'est donc à bon droit que je rejette aux orties cette déformation d'incendiaire et de subversif qui me tombe je ne sais trop d'où et n'en déplaît à Dame Opinion, je me vois dans l'obligation d'écarter comme non avenues les allégations de reportages qui rendent un tout autre son que ma communication.

Je pense aux paroles que Jean XXIII adressait aux journalistes le lendemain de son élévation au souverain pontificat et je déplore la série d'équivoques, de quiproquos et d'inquiétudes dont je viens d'être l'occasion. Prenant ma part de maladresse dans cet incident de presse, je souhaite aussi que les intermédiaires entre l'opinion publique et moi-même acceptent de bon cœur leur part de responsabilité, car ils sont une puissance qu'il faut craindre, pouvant toujours avoir le dernier mot, sinon toujours raison.

Jean-Paul Tremblay, ptre Chicoutimi, le 25 janvier 1964.

WASHINGTON: vers un refroidissement en profondeur des relations franco-américaines

par Alain CLEMENT

WASHINGTON. — Les "regrets" exprimés par la Maison Blanche, à la publication du communiqué franco-chinois, sont naturellement un euphémisme. Le terme correspond cependant à la tonalité des déclarations officielles que l'événement va inspirer. Washington se garde d'étaler ses sentiments véritables: même le Congrès n'ira pas au bout de sa fureur...

Mais ce sang-froid implique également un refroidissement en profondeur des relations franco-américaines. Il y avait des dissensions strictes entre les deux gouvernements. Il y a maintenant une banquise.

L'histoire jugera, comme on dit, mais en attendant son verdict il est bien possible que l'initiative française, loin d'aider la politique américaine à sortir de l'impasse où elle se trouve, comme M. Edgar Faure l'avait suggéré dans une récente interview, la contrainne à s'y retrancher pour faire face à l'adversité. La discrétion altérée de la Maison Blanche, le laxisme de commande du département d'Etat, recouvrent une volonté de refroidissement dont le meilleur témoignage nous vient d'une troisième source.

C'était hier, en effet, par pure coïncidence que M. McNamara était appelé à défendre le budget de son ministère devant la commission des forces armées de la Chambre des représentants. Chaque année la déposition du secrétaire à la défense, couchée en un volumineux document polycopié, présente un dossier synthétique de grand style, plus révélateur que bien des discours publics de l'orientation diplomatique-stratégique des États-Unis. Il suffit de s'y reporter pour comprendre dans le détail l'attitude réelle des dirigeants américains devant la décision du général de Gaulle.

M. McNAMARA: Pékin est dans une mauvaise passe. Tout d'abord pourquoi ceux-ci le regardent-ils non seulement comme importante mais comme inopportune? Car le moment est mal choisi, et l'argument du "réalisme" invoqué par Paris pour justifier sa démarche l'est davantage encore, parce que, selon l'analyse de M. McNamara, la Chine, en dépit de son expansionnisme militaire, est dans une mauvaise passe. Elle est si diminuée, économiquement et militairement, par le retrait de l'assistance soviétique et par ses propres difficultés intérieures, qu'elle ne peut se lancer que dans des entreprises de propagande et d'infiltration. A tel point que le secrétaire à la défense lui consacre encore moins de place dans son exposé que lors de son rapport à la commission de janvier 1963.

En revanche, la situation au Vietnam occupe cette fois deux pages contre une seule l'année dernière; et l'optimisme relatif qui imprègne celle-ci et succède aujourd'hui une inquiétude non dissimulée. De ce long passage, on retiendra en premier lieu une définition, intéressante par son ambiguïté même, de la politique américaine dans le Sud-Est asiatique. "Le principal objectif de notre politique

est simplement de maintenir l'intégrité et l'indépendance des nations non-communistes de cette région. Nous ne demandons pas qu'elles soient nos alliées, mais nous essayons de les convaincre que toute tendance à être neutres aux côtés de la Chine communiste les conduira inévitablement à passer sous contrôle communiste. En conséquence, nous avons essayé de toutes les manières possibles de favoriser l'indépendance des nations non-communistes dans le Sud-Est asiatique partout où notre aide est souhaitée, et nous avons respecté la position des pays qui préfèrent rechercher leur sécurité dans la neutralité."

Il y aurait donc, pour autant qu'on puisse tirer une conclusion ferme de ce texte, au moins deux sortes de neutralité: une neutralité "frileuse", soucieuse seulement de ne pas contrarier le géant chinois, et une neutralité "robuste", sourcilieuse, résolue à maintenir à égale distance les forces mondiales en présence dans leur secteur. Aucun exemple concret n'est cité à l'appui de cette distinction.

Au Vietnam, où le soutien américain est "clairement désiré" l'année 1963 a été riche en crises et en déceptions. Le Vietnam a pu exploiter, et l'opposition au président Diem, et la "période d'incertitude" qui suivit son renversement. La guérilla communiste a enregistré des "progrès considérables" depuis le coup d'Etat de novembre 1963 et si M. McNamara espère encore, malgré tout, la "suppression de l'insurrection", il n'entend pas se prononcer sur cette perspective avant que la saison sèche ait permis aux efforts du régime de Saïgon de produire des résultats encourageants. Cependant, ajoutait-il, envisageant visiblement de nouveaux débites, "la surie d'un gouvernement indépendant au Vietnam du Sud est si importante à la sécurité de l'Asie du Sud-Est et au monde libre, que je ne refuse à considérer toute autre solution que celle consistant à prendre tous les moyens nécessaires dans la mesure de nos capacités (within our capability) pour conjurer une victoire communiste. Nous devons faire la preuve que l'agression communiste ne peut pas réussir grâce à la subversion, et qu'elle est condamnée à échouer sans cesse formant ainsi sûrement qu'elle a été défait en combat ouvert."

Le secrétaire à la défense n'est pas homme à parler ou à écrire à la légère. Qu'a-t-il en tête quand il mentionne "toutes les mesures nécessaires" en vue de faire pièce à l'avance continue du Viet-Cong si celle-ci se fermait sur la "période d'incertitude"? De nouveaux renforts américains? Une extension des hostilités? Un raid sur le Vietnam du Nord? Peut-être les trois hypothèses à la fois. Il paraît que les chefs d'état-major auraient élaboré avec l'approbation de M. McNamara des plans allant très loin dans la contre-attaque.

Ce ne sont encore que des rumeurs. Pour l'instant on voit mal M. Johnson accepter les risques d'une telle aventure. Mais ce n'est pas non plus sans en avoir délibéré avec lui que M. McNamara ferme la porte à la capitulation et même au "dégagement" de la puissance américaine au Vietnam.

(Le Monde)

lettres au DEVOIR

Deux poids, deux mesures?

M. Claude Ryan,

Quand les rouges et leurs acolytes sont appelés "traîtres" par certains de leurs adversaires, vous mobilisez les injures les plus diverses de votre vocabulaire et vous enfourchez, ainsi bardé, l'aristocratique monture des bien-pensants offensés. Quand ces mêmes rouges et leurs acolytes traitent de "renégat" — ou de "renegade" en anglais, si vous le préférez — certains de leurs adversaires, tout vous paraît juste et bien, et vous leur accordez soit la bénédiction de votre

feuille, soit la faveur d'un silence complet.

Tout ce sous le couvert de cette objectivité à quoi prétend le Devoir et que personne n'oserait mettre en doute à moins d'accepter le risque de passer pour fossile, pour minuscule, ou encore pour malhonnête homme.

Deux poids, deux mesures? Sans doute.

A moins que ce ne soit tout simplement "Fais ce que dois" — "dois" dans le sens de doit, il va de soi.

Bien à vous,

Denise-L. MATHIEU, Montréal.

"A Soigné gown" ou "Une robe cute"?

Il y a environ un an, je fus frappé par ces mots qui coiffaient un article de la revue américaine "Life": Mrs. Jackie Kennedy had a soigné gown. Le terme français "soigné" n'était même pas mis en italique ou entre guillemets. Je pensai immédiatement qu'un Canadien français aurait probablement dit, sur un ton le plus naturel possible: "quelle avait donc une robe cute". Et il me vint à l'esprit de noter au hasard de mes lectures dans la revue américaine "Life", ainsi que dans la revue française "Paris-Match" (par souci de comparaison), les termes français employés par le magazine "Life", et les termes anglais employés par le magazine "Paris-Match". Le mot "match" de ce dernier en étant d'ailleurs le premier exemple. Après une année de collecte non systématique (i.e. je ne lisais que certains articles), je me suis retrouvé avec plus de 500 termes français et anglais employés par l'un ou l'autre des magazines; sur environ 200 termes anglais trouvés dans le "Paris-Match", j'en ai sélectionné 50; sur les 300 termes français employés par le "Life", j'en ai sélectionné 100. Les voici, par ordre alphabétique:

Termes anglais dans le "Paris-Match": Barman, building, bowling, boy-scout, basket-ball, bob-

sleighs, bulldozer, cartoon, copyright, gentleman, goal, gag, gang, gangster, globe-trotter, flash, jockey, krach, livingroom, leader, leadership, match, nurse (nursery), no-man's land, pickpocket, parking, short, slip, sprint, shake-hand, self-mademan, speech, square, star, stand, stick, stencil, steward, sex-appeal, sleeping-car, skating, smoking, speaker, script-girl, steeple chase, ticket, toast, tank, week-end.

Termes français dans le "Life": Amateur, austère, bérêt, bizarre, bouquiner, bourgeois (bourgeoisie), brusque, camouflage, chapeau, châteaù, chic, chicaneerie, cliché, clique, combat, coquette, cortège, coup d'Etat, courtier, débattante, classe, décor, défiance, démaçonné, déceint, détour, dialogue, effort, élégance, élite (s), en masse, en route, entrepôt, entrepreneur, espionnage, esprit de corps, étiquette, facile, faux-pas, fiancé (e), finan-

cière (s), finesse, fusillade, futile, grandeur, grandiose, héros (héroïne), ingénue, intrigue ironie, joie de vivre, laisser-faire, malaise, malice, mariage de raison, médiocre, menace, mélange, milieu (x), morale, moustache, naïveté (s), nonchalance, oblique, obstacle (s), opaque, orgie, parvenu, patron, piquant, pivot, placard, plateau, poignant, portrait, potpourri, première (s), prestige, profane, prolétaire, protégé, raison d'être, réalisateur, rendez-vous, repertoire, ridicule, risqué, sabotage, soigné, sublime, suicide, tangible, terrain, tête-à-tête, unique, vague, vignette, violence, vis-à-vis, voyage.

Il est à remarquer que les Français ne s'anglicisent donc pas plus que les Anglais ne se francisent. Certains s'offusquent de ce mélange linguistique qui se produit par le "moyen" des grands médias de communication. Jusqu'où va leur influence sur la masse des gens? La question est posée. Aux chercheurs de répondre.

ANDRÉ NORMANDEAU, étudiant en sociologie.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI MORASSA LE 10 JANVIER 1910. Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre, Directeur de Publication: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, dont le siège est à Montréal. Le Devoir est une publication hebdomadaire à diffusion des informations publiques dans le Québec.

Abonnements: édition quotidienne livraison par porteur, dans les villes de 5000 habitants et plus. A l'étranger: \$75 l'édition du samedi. A l'extérieur: \$100 l'édition du samedi. Le Devoir est une publication hebdomadaire à diffusion des informations publiques dans le Québec. Téléphone: Victor 4-5381.

La Bible vous parle

Priez pour n'être pas en butte à l'épreuve (Le 22, 40). Votre choix par la Société Catholique de la Bible.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Devoir

Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en
ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

EN RÉPONSE À GEORGES SAVARIA

Serge Garant: "je ne défends pas ma musique mais une position"

par Serge GARANT

Suite à une entrevue accordée par Serge Garant à notre confrère "La Presse", nous publions, samedi dernier, un article de Georges Savaria mettant en cause les déclarations de son confrère. Nous revenons, aujourd'hui une mise au point de Serge Garant. Nous ne pouvons faire moins que de la publier.

Le truc est classique, sinon honnête: il permet de mettre dans la bouche des gens les déclarations que l'on veut y mettre.

Ce truc, M. Savaria le pratique avec une habileté étonnante (ou une désarmante inconscience). Car s'il est vrai que j'ai dit: "c'est nous qui faisons la musique", il est aussi vrai que je me suis hâté d'ajouter: "cela n'a rien à voir avec le plus ou moins de valeur de ce que j'ai fait", ce que M. Savaria — est-ce un scrupule de sa part? — se garde bien de citer. Et le nous dans cette fameuse phrase qui me semble encore une vérité de La Palice, représente les compositeurs. Les grands comme les petits, les bons comme les mauvais, et même M. Savaria semble-t-il... On admettra qu'il est plaisant de se faire malmené par ceux-là mêmes qu'on veut défendre!

toute candeur qu'à "l'exception de trois ou quatre magnifiques esprits actuels qui assurent la continuité historique musicale, la musique contemporaine est jonchée d'innombrables déchets". J'ose à peine demander à M. Savaria de me signaler, au nom de sa neutralité, ou son œuvre s'inscrit ici: continuité historique ou déchets? Car enfin, si je ne rêve pas, M. Savaria répète ce que j'ai toujours dit, bien que je sois plus généreux — je trouve facilement sept ou huit de ces esprits — et que je nomme souvent les "déchets" par leurs noms. A l'encontre de M. Savaria, un compositeur sans importance historique ne m'apparaît pas nécessairement comme un déchet. Ma position, en tout cas, est sans équivoque: celle de M. Savaria, pas très claire. Les noms de ces grands esprits et de ces "déchets" sont soigneusement laissés dans l'ombre... Craindrait-il les nommer?

ges, de la tradition à rebours et de la tradition vivante.

Enfin, qu'on me permette de le dire une fois pour toutes: je n'ai jamais défendu MA musique, mais bien une Position. Et je me suis battu à Montréal pour la musique de Webern, de Berg, de Schoenberg, de Messiaen, de Varèse, de Boulez, de Stockhausen, et d'autres encore. Cela, j'ai été le premier à le faire, et à une époque où l'on étouffait sous ce que vous appelez pompeusement "la dignité" et "le bon esprit". Académisme, sclérose, impuissance seraient plus justes. Monsieur Savaria, je sers la musique de mon mieux, comme critique ou comme compositeur, avec modestie ou, comme vous semblez le croire, avec ostentation. Mais qu'importe la manière: l'avenir dira, puis-je qu'imposture il y a, de quel côté elle s'est trouvée.



LE SOUPIRANT, film de Pierre Etaix, continue sa carrière sur l'écran de la salle Resnais, à l'Elysée.

L'AFFAIRE DU CONSEIL DES ARTS DE LA PROVINCE

Gilles Marcotte proteste

"LE DEVOIR" publiait, hier, une nouvelle en provenance de Québec dans laquelle le ministre des affaires culturelles, G.-E. Lapalme déclarait que le Conseil des arts de la province n'a pas à faire de suggestions pour l'achat d'un livre à titre d'encouragement aux auteurs mais bien des comités formés par le ministre. Ceci afin d'éviter des conflits d'intérêt étant donné que les membres de ce conseil étaient souvent eux-mêmes des auteurs. La nouvelle précisait qu'un ouvrage de M. Gilles Marcotte avait été recommandé et acheté par le ministre et le ministre établissait un rapport entre cet achat et la démission de M. Gilles Marcotte.

Nous recevons une mise au point de Gilles Marcotte que nous publions ci-après.

"En effet, sur la recommandation d'un comité du ministère des Affaires culturelles auquel je n'avais rien à voir, de près ou de loin, le gouvernement m'a acheté des exemplaires de mon dernier livre "Une littérature qui se fait".

"Je veux croire, a poursuivi M. Marcotte, que l'humour seul a dicté au ministre des Affaires culturelles la relation qu'il établit entre cet achat et mon départ du Conseil des arts. En fait, M. Lapalme sait très bien pourquoi j'ai démissionné en compagnie de Judith Jasmin, Jean Simard et Pierre Boucher. C'est que le Conseil, à notre sens, jouait, à peu de chose près, un rôle décoratif, le ministre n'ayant entériné qu'une faible partie des recommandations qui lui avaient été faites."

AU CENTRE D'ART DU MONT-ROYAL

Exposition prolongée

L'exposition de dessins de Léonard de Vinci, au Centre d'Art du Mont-Royal, se prolongera jusqu'au 16 février.

On sait que l'exposition s'ouvre tous les jours, de 1 heure à 7 heures, et que l'entrée est libre.

Une exposition du peintre Léo Ayotte succédera, le 27 février. D'autre part, l'exposition "La Jeune Peinture" se prolonge jusqu'au 23 février, au centre récréatif Maisonneuve, et elle sera suivie, le 3 mars, de l'exposition "Le Dessin".

AU PLATEAU

Danielle Oddera et Pierre Létourneau

Jaclaud présente Danielle Oddera et Pierre Létourneau, samedi le 1er février à 9.00 heures à l'Auditorium du Plateau. En co-vedette: Don Pierre

LA SCALA

Papineau & Beaubien
Tél. 721-5107

Jerry Lewis
"Le Tingué du Palace"

Rock Hudson — Joan Simmons
"Cette terre qui est mienne"

CE SOIR

EN PERSONNE
MAYNARD FERGUSON
ET SON ORCHESTRE

★
Rés.: UN. 1-8213
3 DERNIERS JOURS

Horaires des spectacles

THEATRE
THEATRE ANJOU — "Chérie noire" — Tous les soirs à 9 h. dim. 8 h. 30
THEATRE LES SALTIMBANQUES — "Les Femmes de l'air" — Tous les soirs à 8 h. 30
THEATRE DE L'ÉCOLE (10148 boul. St-Laurent) — "Le Dodo et le Coq" — 8h.30 vendredi et samedi.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE — "Le Soupirant" — Tous les soirs à 8 h. 30
BOULOTTE D'OPERA — (2111 Clark) — "Maitre Puntila et son valet Matti" — 8.30 am., mat. 2.00 jusqu'à dimanche.
THEATRE DU RIDEAU VERT (St-Jacques) — "Un amour qui ne finit pas" — tous les soirs à 8 h. 30, dim. mat. 2 h. 30 et 7 h. 30.

CINEMA
AHUNTSIC — "La femme de sa vie" — 1.50 - 4.25 - 7.50 - 10.05 - "Les Drapeaux" — 12.30 - 3.15 - 6.00 - 8.45
ALOUETTE — "Cleopatra" — Lundi à samedi, 8.00; sam. 7.30 - 9.30; mer., ven., dim. et fêtes, 2.00.
AVENUE — "Heaven Above" — 1.10 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.25
BLVD — "Les grands chemins" — 12.00 - 3.10 - 6.00 - 9.10 - "Les noces Venteniennes" — 1.32 - 4.42 - 7.52
CANADIEN ET PLAZA — "Monpiti" — 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35 "Filles de France" — 1.25 - 4.15 - 7.00 - 10.00
CAPITOL — "Fun in Acapulco" — 10.40 - 12.30 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.45
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle Alain-Beaudin — "Le Soupirant" — lundi à ven., 7.30 - 9.30 sam., 8.30 - 10.00 dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINEMA FESTIVAL — "Le Dodo" — dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINEMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — à 8 h. lun., ven., comédie dim. et fêtes 8 h. le sam. 2 h. mer., sam., dim. et fêtes.
COMEDIE CANADIENNE — "Rebét et l'Ombibus" — lundi à samedi

UN TRIOMPHE devant la réaction du public et les éloges des critiques ce "suspens" de Robert Thomas garde l'affiche jusqu'au 28 février

AU CANAL 2 Trois nouveaux films de l'ONF

Trois aspects bien circonscrits de la vie, trois regards successifs sur les êtres et les choses en trois pays très différents: le Canada, le Brésil, la Nigéria; puis un effort pour dégager les similitudes ou les dissimilitudes de ces situations. Tel est le bilan de trois films d'une demi-heure que vient de produire l'Office national du film. Ces films groupés sous la rubrique Temps présent s'intitulent respectivement: Trois pays, trois artistes, Jour de mariage et enfin Trois pays, trois grand-mères. Ces films ont été réalisés sous la direction de Marcel Martin avec la collaboration de Robert Audelin, Gattien Lapointe et Gilbert Choquette pour les textes. Les séquences canadiennes ont été tournées par Georges Mayrand.

Ces films montrent des gens vivant une même situation dans un milieu semblable et à un niveau social identique. Ainsi, dans le film Trois pays, trois artistes, on compare le mode de vie et les conditions de travail de l'artiste dans les pays en question. Et on se demande ensuite quelle relation s'établit entre ces artistes et leurs milieux sociaux respectifs. Le cinéaste s'efforce de définir la personnalité de chacun de ces artistes. Par exemple, le peintre et sculpteur canadien Gord Smith, qui vit au lac McDonald dans les Laurentides parce qu'il ne travaille bien que dans la solitude, est typiquement nord-américain par sa pensée, son évolution, ses goûts. Il se destina à l'architecture, mais il a bifurqué vers la peinture et la sculpture parce qu'il a cru que ces dernières disciplines lui permettaient de s'exprimer plus librement. S'il réalise des œuvres purement gratuites, il en fait d'autres qui s'intègrent à des ensembles. Il croit à la compensation des arts. Pour le nigérien Erhabord Amokpaé, l'art est une façon d'exprimer l'âme profonde et les aspirations de son peuple. Mais les Nigériens ont subi des influences occidentales et cela pose des problèmes. Quant au brésilien Cid Sosa Pinto, c'est l'imaginaire de l'homme heureux et parfaitement accordé à son milieu. Ce peintre et sculpteur refuse l'art qui ne s'adresse qu'à un nombre limité d'amateurs sophistiqués.

10ème et DERNIERE SEMAINE
Au Doulos de Melville
un grand coup de chapeau
Alain Pontaut-LA PRESSE.

JEAN-PAUL BELMONDO

LE DOULOS
de JEAN-PIERRE MELVILLE

Grand Prix Interprétation Masculine française: 1963

CINEMA FESTIVAL

UN AMOUR QUI NE FINIT PAS
d'André Roussin

Pierre DUDAN
Françoise FAUCHER
Denise PELLETIER
François CARTIER

Mise en scène
JEAN FAUCHER

Au Stella — VI. 4-1793

LA MEILLEURE CUISINE LES MEILLEURS VINS

Venez savourer vos mets favoris et siroter vos vins préférés tout en écoutant les plus beaux airs d'opéra et d'opérette.

sous une nouvelle administration (propriétaire Marcel Martin)

CETTE FIN DE SEMAINE

Suzanne LAPOINTE
Louise LEBRUN - soprano
Paul-Emile SMITH - ténor
Jacques PRATT - basse
Paul MARTIN - pianiste

Aux COINS DU MONDE
1218 rue Stanley — UN. 1-1041
dîner d'hommes d'affaires servi de 11h. a.m. à 3h. p.m.

THEATRE ANJOU
3e mois
CHERIE NOIRE
comédie en 3 actes de F. CAMPAUX
Mise en scène: N. Declin
CE SOIR 8 H. 30
DIMANCHE 2 H. 30
GILLES PELLETIER
PATRICIA SOLEIL
M. Krichan — P. Giboyau
C. Ducharme — M. Maillet
Roger Michael
UN. 1-7494-5
1204 rue DRUMMONT

Avant le théâtre, venez dîner à L'ANJOU
TABLE D'HÔTE \$1.60
Un bon repas... avant un bon spectacle...

LA FEMME DE SA VIE
de Jacques Tati

les dragueurs

AHUNTSIC ★ **ROSEMONT**

381-5229 721-4953
Maison-Bourgeois de LaJesse Masson et Ozième Avenue

ELYSÉE
3^e semaine de titre
LE SOUPIRANT
de Pierre Etaix

LES COUSINS
de Claude Chabrol

Troisième et dernière semaine
CE SOIR... IL FAUT VOIR...
Ces deux films exceptionnels
INGMAR BERGMAN
présente en exclusivité en FRANÇAIS
"LES FRAISES SAUVAGES" à 8 h. 15
"LA SOURCE" à 6 h. 30 et 9 h. 30

EMPIRE
CINEMA D'ESSAI

ENFIN, LE FILM QUE VOUS ATTENDIEZ!

Le plus récent chef-d'œuvre de **RENE CLAIR**

TOUT L'OR DU MONDE
A L'AFFICHE

Le Parisien
DERNIER JOUR "LANDRU"

SEPTIEME SEMAINE

Une façon caustique de voir de champ de bataille

MARINA VLADY
(Née Astoria - Canada 17^e Février 1903)

The Conjugal Bed

Suddenly the woman
with a switch
missus

HOAIRE: 12.35-3.05
1.18-7.25-9.30

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
présente
8 femmes
A L'ORPHEUM

UN TRIOMPHE devant la réaction du public et les éloges des critiques ce "suspens" de Robert Thomas garde l'affiche jusqu'au 28 février

comédie policière de Robert Thomas
Mise-en-scène: Guy Hoffman,
Décors: Robert Prevost

Semaine 9 h. — Dimanche 7 h. 30
Relâche lundi — Rés. VI. 5-7140

ciné-week-end
3860 rue St-Urbain, Montréal, tél. 274-7534

LES NOUVELLES VACANCES DE M. HULOT

PRIX LOUIS DELUC
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
FESTIVAL DE CANNES

UN FILM DE **JACQUES TATI**

THÈME DE JEAN NOUVELLE ET JACQUES MERCIANT
MUSIQUE DE ALAIN ROMANS - SOUS LA DIRECTION DE JEAN NOUVELLE

SCÉNARIO DE JACQUES TATI ET HENRI MARQUET
Avec la collaboration de Jacques LAGRANGE

UNE PRODUCTION **FRED ORAIN**

le vendredi à 8.00 h. le samedi et le dimanche à 2.00 h. et 8.00 h. précisons

centre de culture cinématographique

La Canadian Petrofina Ltd établira ici un complexe pétrochimique

Au dire du président

La compagnie Canadian Petrofina Limited est en voie d'investir deux millions et demi de dollars en vue de l'établissement d'un complexe pétrochimique dans l'île de Montréal.

C'est le président de cette société, M. A.F. Campo, qui a annoncé le programme d'expansion qu'elle a mis en oeuvre à l'emplacement de la raffinerie de Pointe-aux-Trembles. Deux nouvelles usines sont en voie de construction à cette fin: l'une au coût d'un million et demi de dollars, servira à la production de polybutènes et l'autre, au coût d'un million, à la production d'oxyde de vanadium.

Ces constructions jumelles porteront à \$45 millions l'investissement total de la compagnie Canadian Petrofina à Pointe-aux-Trembles. Les deux usines devraient commencer leur exploitation au cours de l'année courante.

A l'heure actuelle, les polybutènes et les concentrés d'acier au vanadium sont entièrement importés au Canada. La production de la compagnie Canadian Petrofina sera donc d'un appoint considérable non seulement à l'économie de Montréal et du Québec, mais aussi à l'économie de l'Canada tout entier en éliminant les importations de ces composés chimiques. En outre, ajouta M. Campo, on pourra faire l'exportation des polybutènes vers les États-Unis, l'Europe et les pays du Commonwealth.

Le polybutène est un polymère synthétique qui sert en divers types par procédé catalytique à partir de gaz de raffinerie. Il sert notamment dans les industries automobiles, en construction, en électricité, en imprimerie et dans l'industrie du cuir. De plus, la compagnie Canadian Petrofina étudie présentement, de concert avec diverses sociétés

de pâtes et de papier, les usages qu'on pourrait faire de ce produit dans l'industrie papetière.

Les polybutènes sont employés en particulier dans les produits de caoutchouc et de masticage; dans les substances additives des lubrifiants; comme isolant de câble; comme hydrofuge pour le béton et autres matériaux poreux; comme lubrifiant et réfrigérant dans le laminage à chaud et à froid de l'aluminium et d'autres métaux; dans les encres d'imprimerie; dans les adhésifs et la peinture.

M. Campo a souligné que les nouvelles usines constitueront les premiers éléments d'un vaste complexe pétrochimique. Ces réalisations s'inscrivent dans le programme général d'entreprises qu'étudie présentement de façon intensive le Service de Recherches de la compagnie Canadian Petrofina Limited.

Le président de la Continental Can Company of Canada, à la tête de quatre divisions de la compagnie américaine



M. JAMES A. STEWART

BOURSE DE MONTRÉAL

La liste locale résiste plus difficilement

MONTRÉAL — Les cours ont baissé de quelques fractions jeudi à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

L'indice général fléchit de 0.1 à 132.9 et les reculs ont été plus nombreux que les avances par 82 à 67.

Le virement fut actif. Les échanges d'industrielles furent de 169,800 actions et ceux des mines et des pétroles de 877,100.

Les banques perdirent 0.5 à 124.7. Impériale recuda de 3/4; Montréal, de 1/2 et Royale, de 1/2.

Canadienne Nationale monta de 1/2; Provinciale, de 3/4 et Nouvelle-Ecosse, de 1/2.

Les services publics déclinent de 0.3 à 123.8. Inter-provincial Pipe Line descendit d'un dollar et Calgary Power et Pacifique Canadien, de 1/2. Bell Telephone monta de 1/2.

Les papiers décroissent de 0.1 à 120.2. Consolidated Paper recula de 1/2 et Abitibi monta de 1/2.

Marché des bestiaux

MONTRÉAL — Les prix ont été fermes et légèrement en hausse cette semaine aux marchés à bestiaux de la métropole. La demande fut bonne en général et les ventes nombreuses.

Arrivages: 1,785 bovins, 1,124 veaux, 1,090 porcs, 46 agneaux et moutons.

Bovillons: de choix \$21.50 à \$23, bons \$21.50 à \$22.85, moyens \$18 à \$21.75, et communs \$13 à \$19.25.

Taureaux: hommes 18.50 à \$19.50, moyennes \$17 à \$18.50, et communes \$11 à \$17.

Vaches: bonnes \$15.50 à \$16.50, moyennes \$15 à \$15.75, communes \$12.50 à \$14.75, à la conserve \$6 à \$13.50.

Taureaux: bons \$18 à \$20.50, moyens et communs \$11.75 à \$17.75.

Veaux: bons \$28 à \$36, meilleurs jusqu'à \$36.50, moyens \$22 à \$28.50, communs \$10 à \$22 et veau d'herbe \$11 à \$16.

Porcs: catégorie A 26.50 à \$27.25, truies \$17 à \$18.

Porcs: bons — mûles xx (à) 123 Agneaux: bons \$20 et moutons \$4 à \$7.50.

Denrées alimentaires

MONTRÉAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagots de bois: extra-gros 41 à 42; A-gros 39 à 40; A-moyen 35; B-petits 29; B 35; C 26.

Beurre: arrivages courants, admissible 93; 51 1/2; 92; 51 1/2.

Fromage: livré à Montréal, circ. arrivages courants, en gros, québécois blanc 35, Colère 35 1/2.

Pommes de terre: en gros Québec \$1.50 à \$1.55 les 75 livres, \$1 à \$1.10 les 50 livres; Nouveau-Brunswick \$1.55 à \$1.60 les 75 livres, \$1 à \$1.05 les 50 livres, 285 à 27 les 10 livres.

Île-du-Prince-Édouard \$1.85 à \$1.95 les 75 livres, \$1.25 à \$1.30 les 50 livres, .33 à .35 les 10 livres.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

AVIS

Messieurs les Actionnaires du CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN sont convoqués pour le mardi 17 mars 1964 en Assemblée Générale Ordinaire, aux termes des articles 51 et 53 des Statuts.

La modification apportée à la Charte par la Législature de la Province de Québec en 1962 permet à tous les actionnaires de participer à l'Assemblée Générale.

Toute action donne droit à une voix.

Les titulaires de certificats nominatifs recevront à partir du 17 février 1964 une carte d'admission indiquant l'heure et le lieu où se tiendra la réunion.

Le dépôt des actions au porteur devra s'effectuer au plus tard le 17 février 1964, soit à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3 rue d'Antin, soit à Montréal au Siège social de la Société, 612, rue Saint-Jacques, ou les cartes d'admission seront délivrées.

Le Secrétaire Général, B. LECLERC

FONDS COLLECTIF "C"

DIVIDENDE NO 4

La Compagnie donne avis qu'un dividende de onze cents (11 cents) l'unité, payable le 31 janvier 1964, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "C".

Ce dividende sera payé comme suit:

a) aux détenteurs de certificats nominatifs et immatriculés le 31 décembre 1963, sous forme d'unités de participation additionnelles;

b) aux détenteurs de certificats au porteur, sur présentation et remise, le ou après le 31 janvier 1964, du coupon no 4, à l'une des succursales de la Banque Canadienne Nationale ou de la Banque Provinciale du Canada.

LES PLACEMENTS COLLECTIFS, INC.

Le président et directeur général Gustave Boulanger

Montréal, le 31 décembre 1963

potins financiers

La demande paraissait limitée, hier, sur la Bourse de Londres. A Wall Street, l'indice des industriels de DJJ, après avoir glissé hier de 10 points, clôturait 0.88 de point plus haut à 783.44, soit une preuve du sursaut de vie d'un marché qui ne veut pas mourir pour le moment. La Bourse de Montréal a toutefois paru lourde hier, de même que celle de Toronto.

L'optimisme actuel sur notre continent, d'autant plus que nos produits sont de plus en plus compétitifs sur les marchés mondiaux.

La revue Steel rapporte que les consommateurs d'acier ne semblent pas vouloir prendre de risques du côté de leurs inventaires; ce qui stimulerait d'autant la sidérurgie américaine.

Le Wall Street Journal estime que, selon l'AFP, la reconnaissance de la Chine populaire par la France ne devrait pas entraîner une modification de la politique des E.-U., à l'égard de Pékin, du moins pour le moment, car il n'y a rien d'immuable, sauf Dieu.

Massey-Ferguson Ltd a vu ses ventes atteindre les 568,664, soit un record pour l'année 1963, contre 518,477,761 l'année précédente, soit 15 pour cent de plus qu'en 1962 et le revenu net a augmenté de 33 p.c. à \$24,056,009, soit l'équivalent de \$1.68 l'action. Au dire du président, M. W. Eric Phillips, rien de ce qui se passe dans le monde ne devrait affecter, apparemment, nos affaires cette année. La concurrence sera, toutefois, vive en Europe. Notre fonds de roulement a augmenté de \$60,600,000 à \$250,371,370. Nos dépenses de capital en 1963 furent de \$29,000,000 et elles sont estimées à \$45,000,000 pour 1964. Il a été retenu, à ce jour dans l'entreprise, \$157,117,872, soit \$20,200,000 de plus qu'à la fin de 1962.

L'indice de notre production industrielle a monté en novembre 1963 à 204.2, selon le rapport publié hier par la statistique fédérale, soit 1.9 p.c. de plus et soit le pourcentage record le plus considérable jamais vu. C'est assez pour nous inciter à ne pas désespérer l'avenir d'ici à l'été. Le Canada a défaut de son avenir immédiat.

Bethlehem Steel Corp. a vu ses recettes atteindre les \$102,462,214 en 1963, contre \$88,477,761 l'année précédente, soit l'équivalent de \$2.11 l'action vs \$1.80 qui était, alors, le plus bas niveau depuis 15 ans.

La CIL a gagné 87 cts l'action en 1963 vs 70 cts en 1962.

Le défaut d'espace nous oblige à remettre au lendemain les données se rapportant aux rapports de Dominion Oilcloth et de la Canada Life Assurance.

Une de nos plus importantes institutions financières rendra public son rapport annuel incessamment.

La Banque du Canada a adjugé hier \$110,000,000 de billets du Trésor à 91 jours, à 3.77 p.c. vs 3.74 p.c. la semaine dernière.

Canadian Johns Manville Co. a vu un revenu net de \$27,681,000 en 1963 vs \$23,927,000 en 1962.

La Banque du Canada a adjugé hier \$110,000,000 de billets du Trésor à 91 jours, à 3.77 p.c. vs 3.74 p.c. la semaine dernière.

L'encours de La Solidarité, à \$191,000,000.00, en 1963

M. Albert Boulet, B.A., M.S.C., a fait ressortir hier les talents des 2 nouveaux administrateurs nommés au conseil de La Solidarité

La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie, a tenu l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires à son remarquable siège social sur le chemin St-Louis, à Québec, sous la présidence de M. Albert Boulet, B.A., M.S.C., son dynamique président. Avant la présentation du 22ième rapport annuel de la compagnie, M. Boulet a payé, avec raison, un tribut d'hommage à M. François Letarte, administrateur de l'institution depuis 1946, un homme intègre et dont les talents et la compétence constituaient un atout fort précieux pour ceux qui avaient recours à ses bons conseils. M. Boulet a aussi regretté le départ de M. Félix Adolphe Sénécal, administrateur depuis 1951, obligé de se retirer par suite d'une saine compromission. Comme on sait, M. Charles Poirier, c.a., au service de l'institution depuis à peine une décennie, en a été devenu le directeur général des 1960 et sa nomination au poste d'administrateur est une reconnaissance non équivoque de son esprit de travail acharné et de ses remarquables qualités de meneur d'hommes, avec un tact sans pareil. De son côté, le lt-col. Sarto Marchand, président de Melchers, a remplacé M. Sénécal au conseil. Sa vaste expérience des affaires et l'essor qu'il a su donner au Conseil d'expansion économique sont de bon augure pour La Solidarité, imbu de son même idéal.

Au printemps de 1963, La Solidarité s'est classée 1ère au Canada et 2e en Amérique pour la qualité de ses affaires d'assurance-vie

Tout comme par les années passées le président de La Solidarité passa en revue hier devant les actionnaires l'excellence des réalisations obtenues en 1963, d'autant plus que l'année a été bonne pour la compagnie, au dire de M. Boulet, c'est avec une légitime fierté qu'il déclara que la direction avait appris au printemps de 1963 que La Solidarité s'est classée première au Canada et 2ième en Amérique du Nord pour la qualité de ses affaires, parmi toutes les compagnies qui fournissent leurs statistiques au "Life Insurance Management Association", organisme groupant plus de 350 institutions adonnées au commerce de l'assurance. Comme M. Boulet a exprimé l'espoir que la compagnie obtiendra le même honneur en 1964, il appartient donc aux représentants de La Solidarité de faire encore plus d'efforts, si possible, et pourquoi pas, d'autant plus que le climat patriotique est présentement un facteur favorable, en plus de l'excellence des services offerts par un personnel qualifié et fort bien dirigé comme nous en avons été témoin à plusieurs reprises à l'occasion des conventions annuelles de l'institution. Incidemment, cet été, ses meilleurs représentants et leurs épouses qui ont aussi leur mérite en se privant bien des soirs de la présence de l'être aimé, se réuniront en congrès au Manoir St-Castin, une hôtellerie dirigée par les nôtres et ne le cédant en rien aux autres pour son confort et ses services.

Son comité de placement a réalisé de 5.89% vs du 5.35% par l'industrie de l'assurance-vie au pays

L'ensemble des nouvelles affaires, accusées par La Solidarité en 1963, représente \$38,000,000; ce qui porta l'encours à \$191,000,000, déduction des pertes à cause de décès, etc. Ce n'est donc pas sans raison que son président entrevoit \$200,000,000 pour mai de cette année et \$300,000,000 pour le 25ième anniversaire de l'institution en 1967. Son assertion à l'effet que 8 de ses représentants ont vendu chacun pour plus de \$1,000,000 en 1963 est une preuve du sérieux de leur formation et de la bonne gouverne que leur donne le gérant général des ventes, M. Gérard Godbout. Ces progrès seront d'autant bien vus des assurés que l'actif de l'entreprise a augmenté en 1963 de \$1,500,000, au chiffre sans précédent de \$12,865,476.00. Et dire qu'à la fin de 1959, il n'était que de \$7,550,000.00. Il importe, certes, de ne pas s'arrêter dans cette bonne voie. Incidemment le gros des placements de cet actif sont effectués dans des entreprises canadiennes-françaises qui offrent des garanties sérieuses ainsi que dans des obligations municipales et autres, sous l'habile direction de son comité de placements dirigé par M. Paul-H. Plamondon, vice-président — on peut en juger par le fait qu'il a été réalisé un intérêt moyen de 5.89% vs 5.82% en 1962 et contre 5.35% seulement par l'ensemble du commerce en 1963.

Plus-value marquée intéressante des actions de La Solidarité, maintenant sur une base de \$2.00 par action

En vue d'assurer une protection plus considérable aux détenteurs de polices, la réserve mathématique a été augmentée de \$1,400,000 à plus de \$11,000,000. Tout en voyant à la sauvegarde des intérêts des assurés, la direction ne néglige pas les investisseurs. Sur un revenu accru de \$285,000 en 1963, à \$3,581,000 et après avoir payé \$786,000.00 aux assurés ou à leurs bénéficiaires, etc., le revenu net figurait à \$1,589,000 et déduction des réserves mathématiques, etc., le profit figurait à \$178,800. Après avoir augmenté de \$20,000 la réserve pour fluctuation des valeurs de placements, il a été mis de côté certaine somme pour célébrer convenablement le 25ième anniversaire de l'institution en 1967 — espérons que Dieu nous prêterait sa main, et il a été crédité \$65,000 au surplus des actionnaires; ce dernier figurait, au 31 décembre 1963, à \$631,881.55. Rien d'étonnant que les actions de la Solidarité fassent bonne figure sur le marché au comptoir, d'autant plus que ses administrateurs ont déclaré un dividende de \$2.00 par action, payable le 15 février aux actionnaires immatriculés aujourd'hui. Ces actions cotent présentement à au-delà de \$65.00 chacune, contre un prix d'émission de \$25.00 et sur 40,000 autorisées, il n'y a que la moitié d'émissions.

Marcel CLEMENT

NOMINATION À MORAC FINANCE CORPORATION LTD.



M. J.-P. ALLARD

Monsieur John D. Gibson, président de Morac Finance Corporation Ltd., est heureux d'annoncer la nomination de M. J.-P. Allard au poste de Contrôleur de cette compagnie. M. Allard qui possède plus de 20 années d'expérience dans le domaine de la finance industrielle continuera d'assumer les fonctions de secrétaire adjoint et de trésorier adjoint de la compagnie.

Dividendes

Canadian General Electric, actions préférentielles, 62 cents 1-2 15 mai, aux actionnaires inscrits le 24 avril; communes, 3 cents, 1er avril, aux actionnaires inscrits le 11 mars.

Dalex Co., actions préférentielles, \$1.75, 31 mars, aux actionnaires inscrits le 16 mars.

Great Northern Capital Co., \$2.50 actions préférentielles, 62 cents, 1-2 8200 préférentielles, 70 cents, 2 mars, aux actionnaires inscrits le 21 février.

Interprovincial Pipe Line Co., 80 cents, 2 mars, aux actionnaires inscrits le 7 février.

MacMillan Bloedel and Powell River Ltd., 25 cents, 16 mars, aux actionnaires inscrits le 14 février.

Silverwood Dairies Ltd., catégorie A, 17 cents 1-2, catégorie B, 17 cents 1-2, 1er avril, aux actionnaires inscrits le 28 février.

À noter...

Young, York, Trust and Savings Corp. avait pour \$11,830,168 de biens sous régie l'an dernier contre \$656,631 en 1962. Ce sont là de vrais progrès.

Doherty, Roadhouse & McCuaig Bros. vient de publier une intéressante étude sur Brinco, une valeur intéressée aux chutes Hamilton.

H. Corby Distillery Limited et ses filiales ont eu un revenu d'exploitation de \$1,048,910 durant le trimestre terminé le 30 novembre 1963 vs \$1,038,589 durant le même trimestre en 1962 et le gain net par action est estimé à 43 cents, soit le même montant qu'antérieurement.

Le ton indicé de la liste mobilière actuellement indiquée qu'une certaine pause serait dans l'ordre.

Cours de l'or

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin aujourd'hui au marché de l'or européen en argent américain: 35.07 1/2 à l'achat et 35.09 1/2 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.08 1/5, 250 shillings, 8 1/2 pence.

Bourse de New-York

Wall Street perdit 10 points avant de se relever.

NEW-YORK. — La Bourse s'est montrée ferme jeudi. Elle a résisté à une nouvelle baisse par suite du ralentissement des transactions.

Le virement de la journée, après le recul le plus prononcé de l'année, n'a manifesté aucune disposition à suivre cette tendance. Les gains réalisés par un assortiment de valeurs de tout repos ont, de fait, accru les moyennes des valeurs populaires même si quelques-unes n'ont progressé.

Une réalisation en bénéfices tardive réduisit les premiers gains et l'allure finale était irrégulière.

La moyenne industrielle de Dow Jones monta de 84 à 783.44.

Les actions des compagnies de cigarettiers semblent avoir baissé assez pour attirer les spéculateurs. Lorillard gagna 1-3/4, Reynolds, 7-8, Philip Morris, 3-4 et American Tobacco, 1-4.

Dans le secteur canadien, Distillers Seagrams gagna 3-8, Aluminium Ltd, Pacifique Canadien et Dome Mines, 1-8. Hudson Bay Mining, International Nickel et Walker Gooderham déclinent de 1-4.

À la Bourse Américaine les cours furent en général à la baisse. Les titres canadiens furent négligés, Canadian Marconi perdant 1-8 et Jupiter Corp. 1-4. Scurry Rainbow Oil gagna 3-8.

Cours des changes

Afrique du sud, rand	1.51 1/2
Allemagne, D. mark	27.20
Angleterre, livre	3.02 1/2
Argentine, peso	0.082
Australie, liv. aust.	2.42 1/2
Autriche, schilling	.0420
Belgique, franc	.0217 1/2
Bésil, Cruzeiro	.0019
Chili, Escudo	.3675
Danemark, couronne	.1564
Espagne, peseta	.0182
France, franc	.2298
Italie, lire	.001737
Japon, yen	.002988
Mexique, peso	.0872
New York, dollar	1.08 1/16
N. Zélande, liv. N.Z.	.1510
Norvège, couronne	3.01 1/2
Pérou, sol	.0406
Suède, couronne	.2084
Suisse, franc	.2504
Tchécoslo., couronne	.1516
Venezuela, bolivar	.2416

EN VINGT-DEUX ANS

\$12,900,000.

Tel est l'actif
que nous avons mis à la disposition
du Québec.

Comme un jaillissement de fontaine
cet actif profite :

a) aux citoyens du Québec désireux de mieux se loger

b) aux institutions religieuses, municipales, scolaires et autres de chez nous

c) à nos assurés

\$5,500,000.

\$5,000,000.

\$2,400,000.

Le patriotisme éclairé des Québécois nous a permis en 1963 de réaliser un encours de plus de ...

\$191 millions

L'excellence de nos services et la confiance du public nous procurent pour la même période en nouvelles affaires plus de

\$35 millions

Zui sème chez soi ...

Récolte pour soi

LA SOLIDARITÉ
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social Québec

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

Mines Hors-Listes

Table of stock prices for various mining companies listed on the Montreal Stock Exchange.

Indices des Obligations à New-York

Table showing bond indices for New York, including various government and corporate bond categories.

Indices à NEW-YORK

Table showing various stock indices for New York, such as the Dow Jones Industrial Average.

Indices à MONTREAL

Table showing various stock indices for Montreal, including local market performance.

Bourse de Toronto

Le marché minier paraissait résistant

TORONTO. — La Bourse a été erratique hier. Les cours ont baissé puis remonté et enfin baissé de nouveau en raison de l'absence de l'habituelle activité des spéculateurs.

A la fermeture, les industrielles avaient baissé de 26 à 141,30, l'indice du change de 20 à 132,15 et les pétroles de l'Ouest de 54 à 82,94. Les métaux de base avaient gagné 34 à 61,44 et l'or, 82 à 134,22.

Le virement de la journée fut de 4.290.000 actions en comparaison de 4.890.000 mercredi.

Les banques sont de nouveau perdantes au tableau industriel après s'être raffermies au début de l'après-midi. Impériale, Royale et Toronto-Dominion fléchirent toutes de 1-2 et Montréal, de 1-4.

Interoceanic Pipe Line fléchit de 3-4; Moore Corporation et CIL de 3-8 chacun et Dominion Foundries et Steel, de 1-4.

Canada Packers B avança de 1-2 et Algoma, de 1-4.

INDICES à TORONTO

Table of Toronto stock indices, including the Dow Jones Industrial Average and other local market indicators.

Bourse de New York

Le marché minier paraissait résistant

NEW-YORK. — Le marché minier paraissait résistant hier. Les cours ont baissé puis remonté et enfin baissé de nouveau en raison de l'absence de l'habituelle activité des spéculateurs.

A la fermeture, les industrielles avaient baissé de 26 à 141,30, l'indice du change de 20 à 132,15 et les pétroles de l'Ouest de 54 à 82,94. Les métaux de base avaient gagné 34 à 61,44 et l'or, 82 à 134,22.

Le virement de la journée fut de 4.290.000 actions en comparaison de 4.890.000 mercredi.

Les banques sont de nouveau perdantes au tableau industriel après s'être raffermies au début de l'après-midi. Impériale, Royale et Toronto-Dominion fléchirent toutes de 1-2 et Montréal, de 1-4.

Interoceanic Pipe Line fléchit de 3-4; Moore Corporation et CIL de 3-8 chacun et Dominion Foundries et Steel, de 1-4.

Canada Packers B avança de 1-2 et Algoma, de 1-4.

INDICES à NEW-YORK

Table of New York stock indices, including the Dow Jones Industrial Average and other market indicators.

Bourse de Montreal

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

Bourse de Montreal

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

Bourse de Montreal

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

MONTREAL. — Le marché minier paraissait résistant hier. Les cours ont baissé puis remonté et enfin baissé de nouveau en raison de l'absence de l'habituelle activité des spéculateurs.

A la fermeture, les industrielles avaient baissé de 26 à 141,30, l'indice du change de 20 à 132,15 et les pétroles de l'Ouest de 54 à 82,94. Les métaux de base avaient gagné 34 à 61,44 et l'or, 82 à 134,22.

Le virement de la journée fut de 4.290.000 actions en comparaison de 4.890.000 mercredi.

Les banques sont de nouveau perdantes au tableau industriel après s'être raffermies au début de l'après-midi. Impériale, Royale et Toronto-Dominion fléchirent toutes de 1-2 et Montréal, de 1-4.

Interoceanic Pipe Line fléchit de 3-4; Moore Corporation et CIL de 3-8 chacun et Dominion Foundries et Steel, de 1-4.

Canada Packers B avança de 1-2 et Algoma, de 1-4.

INDICES à MONTREAL

Table of Montreal stock indices, including local market performance.

PRETS HYPOTHECAIRES

Leur et Zieme hypothèque (jusqu'à 15 ans) Achat balances prix de vente Améliorations domiciliaires

CREDIT M.-G. INC.

Siege social : 31 SAINT-JACQUES OUEST Montreal, Quebec Tel. : 527-4664

BELANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Services offered: Personnel, caresses et fonctions; Evaluation de tâches, salaires; Plans de stimulants au rendement; Systèmes et procédures de bureau; Maintenance - mécanisation; Contrôles - production - pré-coûtant - inventaires - budgets.

SAINT-DENIS, MESSIER & ASSOCIÉS INC.

CONSEILLERS FINANCE - ADMINISTRATION 455 ouest, rue Craig, Montréal 866-6791

PRETS COMMERCIAUX

Termes et conditions raisonnables A partir de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus

MONTREAL: M. G. Clerik, 1320 boul. Graham, 738-4781

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de douze et demi cents (12 1/2%) l'action sur les actions communes et classe "A" de la compagnie a été déclaré payable le 2 mars 1964 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 7 février 1964.

D'ordre du Conseil d'administration James N. DOYLE, le secrétaire Montreal, le 24 janvier 1964.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES DACTYLOGRAPHES

JEAN GAGNON & CIE LIEE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 25 cents par action a été déclaré à l'égard du trimestre terminé le 31 jour de mars, 1964, sur les actions privilégiées rachetables et cumulatives de la compagnie, payable le 1er jour d'avril, 1964, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 2e jour de mars, 1964.

AVIS est par les présentes donné également qu'un dividende trimestriel de 20 cents par action a été déclaré à l'égard du trimestre terminé le 30e jour d'avril, 1964, sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le 1er jour de mai, 1964, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1er jour d'avril, 1964.

Par ordre du conseil S. A. KERR, C.A., F.C.I.S., le secrétaire.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien 185 ouest, Flouy Montréal 12, Que.

INGENIEUR

J. P. BEAUDRY, Ing. p. INGÉNIEUR CHIMISTE CONSEIL

Chimie industrielle - Purification - Épuration - Séchage - Études Reports

200 ouest, rue St-Jacques Montréal - V.I. 4-2886

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Assurances

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co 439 ouest, boulevard Dorchester

Table of mutual fund prices, listing various investment funds and their share prices.

FALCONBRIDGE NICKEL MINES LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de cinquante cents (50¢) par action a été déclaré à l'égard du trimestre terminé le 28e jour de février 1964.

Aut nom du Conseil d'Administration G. T. N. Woodroffe, le Secrétaire Toronto, Canada le 28 Janvier 1964

Cours de l'or

PARIS. — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote aujourd'hui 42,80F au marché libre de l'or français.

L'angle, pièce américaine de \$10, vaut 105,40F.

INDUSTRIELS à 149,000

Mines et Huiles : 277,100

(Suite à la page 10)

Petites annonces du "Devoir"

AUTOMOBILES
LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?
CACHETÉZ-LES GRACE À UN PRÊT PEU CÔTÉUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE
CAISSE DE PRÊTS BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-COSSE

EDUCATION
Anglais, professeur expérimenté, apte-9-9-11, petits groupes, 7-2-64
ON DEMANDE
Jeune homme, 25-26 ans, ambitieux, bonne instruction, pour solliciter hôpitaux, institutions religieuses, position d'avenir, expérience non requise, confidentiel. Écrire à case 578, Le Devoir, Montréal. 24-2-64
Une division de l'école de Bonnyville demande des professeurs pour écoles bilingues à Fort Kent et La Crosse, pour septembre 1964. Des professeurs de tous les niveaux sont requis. Sous avis également besoin d'un professeur en éducation physique, en mathématiques et en science pour école secondaire. Adresser les demandes d'emploi en anglais à Monsieur John B. Perceval, Directeur des écoles, Bonnyville, Alberta. 3-2-64
Travailleur social bilingue comme assistant-exécutive de la Société John Howard de Alberta dont le siège social est à Calgary. Le M.S.W. ainsi qu'une expérience des cas sociaux sont requis. Excellent personnel. Bonnes conditions de travail et salaire. Situé sur le terrain des montagnes Rocheuses lequel recevra probablement les Olympiques en 1968. Téléphonez 849-2584 après 8 heures le matin pour prendre rendez-vous pour l'interview du 10 février 1964.
Pressier Offset "Letter Press" avec expérience capable de prendre charge d'un atelier. Informations: DU 7-5757. 3-2-64

A LOUER
Chemin Ste-Catherine, près Université, haut de duplex 7 1/2 pièces, garage chauffé. \$175. 733-9746. 31-1-64
A VENDRE
Armoires de cuisine complètes ou partielles, plaques murales en noyer. Aussi travail de boutique à bois. M. Come Letourneau, 1756 Piquet, 525-5647. 1-2-64
Luxe duplex à St-Léonard, 5 pièces fermées, chauffage eau chaude. Informations: 737-3680. 3-2-64
DEMANDE D'EMPLOI
Secrétaire - dans dans trentaine - bilingue prendrait charge bureau médecin ou dentiste. Bonnes références. Salaires et heures de travail à convenir. Écrire: Case 586 Le Devoir. 3-2-64
DIVERS
REMOISE BRACE - Manufacturier spécialiste en style provincial français et italien, traditionnel et contemporain. Département d'altérations, Michel Bruneau, Inc. 2819 Charlemagne, CL 9-3041 - CL 9-8292 21-2-64
ASSURANCES GÉNÉRALES
Auto, incendie et vie. Informations: J. J. Potier - DU 7-2849 10-2-63
LOGEMENT DEMANDE
Bas - 5 ou 6 pièces - chauffé - avec sous-sol, confort, près école et école, quartier Villiers, Rosemont ou Ahuntsic. Après 7h. p.m. - RA 7-1772. 3-2-64

PERSONNEL
Jeunes filles célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, agence matrimoniale, peuvent se joindre à Duo-Bonheur. Entr. tel: RA 9-0880 pour inscription, envoyer \$2.00 à Casier postal 101, Station Rosemont, MtL Québec.
PROPRIÉTÉ A VENDRE
Domaine Belleville à Ville Jacques-Cartier, split level, 7 pièces, \$17,500, comptant \$1,000. - 676-9967. 3-2-64
TAILLEUR
Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
SPECIALITÉ:
Habits costumes ajustés
DROLET TAILLEUR
351 est. r. GUYARD - DU 8-2532 J.N.Q.
TRANSPORT CAMIONNAGE
ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA 3-8221 J.N.Q.

ARCHITECTES

DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES
750, côte de la Place d'Armes MONTREAL - VI. 9-9191

DUPUIS et MATHIEU ARCHITECTES
MONTREAL 34 - LA. 6-3073

PAUL LAMBERT ARCHITECTE
4050, Chemin Trafalgar MONTREAL - WE. 7-1388

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI ARCHITECTES
1255, boulevard Laird Ville Mont-Royal Suite 280 - RE. 1-9611

JEAN MICHAUD ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques MONTREAL 1 - 844-1775 RIMOUSKI - 723-8577

SARRA - BOURNET & AUDET ARCHITECTES
159, rue Principale HULL, P.Q. - 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIÉ ARCHITECTE
GRANBY - FR. 2-5888 MONTREAL - 276-6013

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data including (Suite de la page 9), MARCHE ÉTRANGER, and various stock prices.

SHEARER LUMBER CO. LTD.
30 ROUL. STINSON MTL (angle Côte-de-Liesse)
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE LIVRAISON RAPIDE RI. 8-6161

DOMTAR imprime à Senneville une impulsion nouvelle aux recherches

Le centre de recherches ultra-moderne de Dominion Tar and Chemical Co. Ltd. à Senneville, permettra à cette très vaste entreprise d'imprimer une impulsion nouvelle à la recherche appliquée au bois et aux produits du bois, du béton léger, aux produits chimiques. Les laboratoires fort bien aménagés et l'immeuble qui les abrite, sur un domaine de 100 acres, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, ont coûté \$3,500,000. L'usine et les laboratoires emploient 125 personnes, dont une trentaine de chercheurs dans les disciplines qui favorisent l'amélioration des produits de transformation du bois: papier et matériaux de construction; des produits plastiques, des produits de béton et de brique. L'activité de ce centre de recherches sera triplée, par étapes, au cours des dix prochaines années. Outre les domaines déjà abordés, la recherche touche également la formation de pièces moulées sous pression à l'aide de métal en poudre; une usine de production de ces pièces est installée à La-Salle. L'usine pilote renferme une machine à enduire le papier. Elle sert à l'amélioration des papiers couchés. A partir de copeaux, dans cette usine, les chercheurs peuvent fabriquer pour des fins expérimentales des papiers de toute catégorie. Senneville a été choisie comme emplacement des nouveaux laboratoires, parce que cette municipalité résidentielle en bordure du prolongement du boulevard Métropolitain, est à moins de deux heures de trajet de plusieurs établissements qui reflètent l'activité très diverses des sociétés du groupe Domtar. Le Centre de recherche groupe les chercheurs de Howard Smith Paper Mills et de St. Lawrence Corporation. Un bon nombre d'entre eux habitaient autrefois à Cornwall. L'intégration des services de recherches de Domtar débutait il y a trois ans. Domtar effectue des recherches dans le domaine des pâtes et papiers depuis 1928 et depuis 1938, en celui des produits chimiques. Des produits et procédés nouveaux sont mis au point aux laboratoires de Senneville. Domtar n'hésite pas à en incorporer certains dans la construction même de l'immeuble des laboratoires. Un matériau remarquable consiste en quelques sections de mur-écran entre les très vastes baies vitrées. Il s'agit de deux panneaux d'arborite, produit de plastique et de papier laminés sous pression que manufacture Domtar. Entre ces panneaux d'arborite, des alvéoles de papier kraft apportent d'excellentes propriétés isolantes. Ce matériau semble plein de promesse. Il subit de nombreuses épreuves. Les chercheurs de Domtar ne veulent pas émettre d'avis en ce moment sur le coût probable du matériau, s'il s'avère à toute épreuve, mais le prix ne saurait être très élevé. La légèreté et les qualités isolantes le feraient rechercher pour la construction dans les endroits isolés où la main-d'œuvre spécialisée est rare. Sur le plan technique, les chercheurs de Domtar ont élaboré un procédé de séparation de produits de distillation de densités différentes, à l'aide de balles de plastique. Des unités expérimentales ont été installées en quelques usines et l'on anticipe de remarquables résultats. Trois ans d'études et d'analyses judicieuses des plans et devis ont permis d'établir à Senneville des laboratoires dont la valeur ne fera que s'accroître avec les années, à mesure que prendront plus d'ampleur les travaux de recherches qui s'y poursuivent déjà. Un équipement des plus modernes, des conditions de travail excellentes, un cadre naturel merveilleux, tout contribuera au succès de cet établissement. Rien n'y a été négligé et il faut tenir compte de la présence d'une installation de premier ordre d'épuration des eaux vannes.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Laguchetière - Tél.: 861-1891
J. A. W. ARCHAMBAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
A.W. Archambault, C.A., D. Marchand, C.A., J.H. Boivin, C.A., Gérard Arbour, C.A., Paul Lefleur, C.A., Roger Archambault, C.A.
139 e., rue Craig, UN. 1-1491
ARMAND & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jean Armand, C.A.
215 ouest St-Jacques Suite 507, Montréal 845-2194
Marcel Armand, C.A.
300 ouest, Henri-Bourassa Montréal 331-1220
ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601
Villa Mont-Royal
LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building WE. 7-4238
BENOIT, GROTHÉ & DENIS
Comptables agréés
Camille Benoit, C.A., René F. Grothé, C.A., Claude Denis, C.A.
10614, DeLaroché DU. 1-5910
PAUL E. BONNIER & CIE
Comptables agréés
Paul E. Bonnier, C.A., Marcel M. Ducharme, C.A., Marcel F. Mercier, C.A.
132 ouest, rue Saint-Jacques Montréal VI. 2-2761
CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R. V. Barnett, C.A., J. B. Glick, C.A., H. E. Bell, C.A., A. W. Gilmore, C.A., A.M. Camiré, C.A., P. Keating, C.A., H. M. Carron, C.A., K. Mackenzie, C.A., J. Carré, C.A., J. Morrison, C.A., D. J. Finlay, C.A., C. Scott, C.A.
Associés-résidents
500 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
Québec, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.
COURTOIS, FRODETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
R. Courtois, C.A., F. Frodette, C.A., G. Charette, C.A., R. Piquet, C.A., M. Lajeunesse, C.A., L. Robillard, C.A., H. Mercier, C.A., G. Vary, C.A., C. Racette, C.A., J. P. Besette, C.A., J. M. Dumas, C.A., L. Bellefleur, C.A., G. Fausse, C.A., H. Mercier, C.A.
10 ouest, rue Saint-Jacques Tél.: 842-8621
DENIS, DESMARAIS, HOULE & CIE
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A., Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A., Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A., Germain Desmarais, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques VI. 5-5208
J. ARTHUR DESCHAMPS
Comptable agréé
1411 Crescent, Montréal 25 VI. 5-3248
GALARNEAU, DESMARAIS, CARON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Almé Galarneau, L.S.C., C.A., Jacques Desmarais, L.S.C., C.A., Gilles Caron, C.A.
237 ouest, boul. Saint-Joseph Tél.: 274-2534 Montréal 8

Advertisement for L'Impériale Compagnie d'Assurance-Vie, featuring a large illustration of many umbrellas. Text includes: PROTECTION POUR PLUS DE PERSONNES, L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie, signale que le nombre de personnes protégées par ses polices a augmenté régulièrement. Des progrès très satisfaisants ont été accomplis en 1963 dans toutes les catégories d'assurance: assurance-vie, fonds de pension, assurance-santé, assurance-accident, individuelle ou de groupe. L'Impériale a déclaré des dividendes plus élevés pour les polices avec participation... et ces dividendes augmenteront encore en 1964. Les indemnités versées ont atteint un total record pour une période d'un an. Le fonds de réserve pour les assurés a augmenté passablement, ainsi que le rendement de l'intérêt. Voici quelques chiffres significatifs extraits de notre rapport annuel: Indemnités versées durant l'année... \$ 28,229,838 (dont \$5,034,368 en dividendes aux assurés). Revenus en primes et intérêts durant l'année... \$ 58,607,601. Primes de première année en 1963... \$ 4,864,827. Contrats en vigueur, à la fin de l'année... \$1,638,650,180. Actif, à la fin de l'année... \$ 354,955,653. Taux net d'intérêt réalisé... 5.60%. Pour obtenir un exemplaire du rapport complet, écrivez à l'Impériale, 20, rue Victoria, Toronto 1, Ontario.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

SAIGON. — Une Bonzesse vietnamienne de vingt-quatre ans s'est fait brûler vive après s'être arrosée d'essence. La suicide a eu lieu dans la province d'An-Giang (ex-Longxuyen) à 150 kms au sud-ouest de Saigon. Avant de se donner la mort, elle avait écrit sur le mur de la Pagode voisine quelques mots égrésés : « Elle s'imolait volontairement par le feu pour rendre grâce au Bouddha ».

BRUXELLES. — La Fédération nationale des syndicats médicinaux a hier soir que tous les médecins de Belgique ont mis en grève à partir du 1er février.

Un communiqué précise que pendant la grève les médecins ne produiront que les soins les plus urgents.

Les médecins entendent protester contre la nouvelle loi réorganisant leur profession, qui prévoit notamment un barème de tarifs pour quelque 4.000 centres différents de traitements médicaux.

La Fédération des syndicats de médecins précise que la décision relative à la grève a été prise spécialement en raison du fait que le gouvernement n'a pas pris en considération les contre-propositions des syndicats.

BONN. — Le chancelier Erhard a déclaré hier soir qu'il espérait que le plus grand nombre possible de pays se joindraient au projet de force nucléaire à équipages mixtes de l'OTAN pour faire de cette entreprise un véritable « partenariat ». Parlant au cours d'une conférence de presse, à la fin de sa visite officielle à Rome, le professeur Erhard a déclaré que les dirigeants italiens ont montré une « grande compréhension » à l'égard du projet de force multilatérale bien qu'ils ne soient pas encore prêts à adhérer pleinement. Il a annoncé qu'il avait invité M. Aldo Moro, président du conseil italien, à se rendre en Allemagne fédérale l'été prochain.

Le chancelier a déclaré que l'Allemagne fédérale attachait « la plus grande importance » à la question de la force nucléaire de l'OTAN à équipages mixtes.

WASHINGTON. — La Maison Blanche a annoncé la démission du conseiller présidentiel Arthur Schlesinger, l'un des plus proches collaborateurs du défunt président Kennedy.

Dans sa lettre de démission datée du 25 janvier, M. Schlesinger demande à ce que sa démission entre en vigueur à partir du premier mars. M. Schlesinger est le deuxième conseiller à avoir démissionné récemment. La Maison Blanche ayant annoncé il y a quelque temps le départ de M. Ted Sorensen.

Dans sa lettre, M. Schlesinger déclare simplement que puisque « la transition s'est accomplie effectivement et avec succès, je crois que le moment est venu pour moi de quitter la Maison Blanche ».

SAIGON. — « Il ne sera plus émis de licences pour l'importation de marchandises en provenance de la France, sauf cas exceptionnels », annonce dans un communiqué le ministre de l'économie du Sud-Vietnam. Le même communiqué précise que les importateurs français ne recevront plus de licences d'importation. Les observateurs pensent que cette double décision est la première des mesures annoncées par le gouvernement saïgonnais pour répondre à la reconnaissance de la Chine communiste par la France.

ALGER. — 10 pilotes algériens quitteront Alger samedi pour Moscou afin de suivre un entraînement en Union soviétique, rapporte l'agence algérienne APS.

CONAKRY. — Le communiqué commun sino-guinéen publié à la suite de la visite en Guinée de M. Chou En-lai, premier ministre chinois, fait ressortir la « large identité » des deux pays quant aux questions abordées, notamment celles de l'indépendance nationale, de l'intégrité et de l'égalité des peuples, ainsi que de la paix mondiale. Le communiqué déclare en outre que la collaboration entre la Chine et la Guinée dans tous les domaines, diplomatique, économique et culturelle, a pleinement traduit l'esprit de respect mutuel et de soutien réciproque, donnant par là un exemple de coexistence entre pays à systèmes sociaux différents.

CARACAS. — Deux rebelles ont été tués et plusieurs autres blessés, au cours d'un engagement survenu entre les forces de l'ordre et un élément des « forces armées de libération nationale », dans la région de la Negrita, dans l'Etat de Trujillo, au Venezuela. Un des cadavres aurait été identifié comme celui d'un chef régional.

On indique d'autre part que les forces de l'ordre ont réussi à occuper un campement des F.A.L.N. et ont fait quatre prisonniers parmi lesquels un ex-inspecteur de police du port de la Guaira, qui avait déserté il y a plusieurs mois en emportant une grande quantité d'armes.

Khartoum. — M. Chou En-lai se rendra en Ethiopie aussitôt après sa visite au Soudan et rencontrera l'empereur Haïlé Sélassié, apprend-on, de source diplomatique. On ignore si cette rencontre aura lieu à Addis-Abeba ou à Asmara où le souverain éthiopien se trouve actuellement en visite d'inspection. On ajoute,

Expo '67 chez Eaton

par Solange CHALVIN

Une réplique de la maquette originale de l'Expo '67 sera exposée jusqu'au 12 février prochain, au cinquième étage de la maison Eaton à Montréal. Pour la première fois, le public est invité à aller voir ce que sera l'Expo '67. L'exposition QUEBEC, chez Eaton, propose aux Montréalais et aux visiteurs une présentation exclusive de ce que seront les futurs aménagements de l'Expo avec ses divers pavillons, son système de transport suspendu, sa Place des Peuples, son Tivoli moderne, son projet d'habitation 67.

En plus, différentes maquettes permettront aux visiteurs de se rendre compte des nombreux progrès accomplis par le Québec dans des domaines aussi variés que les communications, l'industrie hydro-électrique, le tourisme, les parcs, les pâtes et papiers, mines, aluminium et appareils électriques. Le public verra également à l'œuvre pour la première fois un vidéophone lui permettant de téléphoner tout en voyant son interlocuteur. Ce système, d'après M. Bazinet, chef de publicité de la maison, sera très efficace car il permettra au vendeur de présenter au téléphone l'article que l'acheteur désire se procurer.

Cn trouvera, à tous les étages du magasin, des étalages spéciaux mettant en valeur des marchandises faites au Québec. 85% des marchandises vendues dans cette maison seraient de fabrication canadienne. Une exposition de 45 œuvres du célèbre photographe montrealais, Gaby, complèteront cette rétrospective du Québec. Nous y avons particulièrement admiré les plus récentes œuvres du Bureau du Tourisme — celle sur les sports d'hiver en particulier — qui n'ont plus rien à envier aux affiches du tourisme étranger.

SALISBURY. — Le leader nationaliste africain de la Rhodésie du Sud, Joshua Nkomo, a été banni hier de la ville de Salisbury afin de « maintenir la justice et l'ordre à l'intérieur et aux environs » de la ville. D'autre part, l'ordre de lever l'ancre par les partisans de Nkomo n'a pu être suivi, les forces de police étant allées chercher les travailleurs pour les obliger à venir prendre leurs emplois à Salisbury.

WASHINGTON. — Le coût de la vie s'est accru de deux dixièmes de un pour cent au cours du mois de décembre, annonce un journaliste du Département du travail à Washington. Cette hausse inhabituelle au mois de décembre est due principalement à une augmentation du prix des légumes due elle-même aux intempéries. Elle trouve aussi son origine dans l'augmentation du prix du sucre et dans celle de l'industrie du bâtiment.

LE CAIRE. — « Nous sommes tombés d'accord pour prendre les mesures qui s'imposent pour la convocation, le plus tôt possible, de la conférence des pays non-alignés », a déclaré aujourd'hui M. Ali Sabri, président du conseil exécutif de la RAO à l'issue d'un entretien qu'il a eu avec M. Dinsh Singh, ministre adjoint indien des Affaires étrangères, annonce Radio Le Caire.

BAHIA BLANCA (Argentine). — Des chargements de blé argentin à destination de l'URSS et de la Chine populaire ont commencé dans le port de Bahia Blanca, où le cargo soviétique « Kanan », qui emporte 11.200 tonnes de blé de la nouvelle récolte, est entré hier. Le cargo soviétique « Lesovavsky » est attendu dans les premiers jours de février. Ces livraisons font partie de la vente à l'URSS de 35.000 tonnes de céréales par l'entremise de la « Compagnie Continentale des Grains ». Les premiers chargements de 300.000 tonnes de blé argentin vendus à la Chine populaire ont commencé également.

LONDRES. — M. Harold Wilson, chef du parti travailliste, se rendra aux Etats-Unis en mars et aura probablement des entretiens avec le président Johnson, apprend-on à Londres.

Il est possible que M. Wilson se rende auparavant au Canada. Pendant son séjour aux Etats-Unis, le leader de l'opposition britannique prononcera une allocution à Bridgeport, Connecticut, où il doit recevoir un diplôme de docteur honoris causa de l'université. Son voyage en Amérique du Nord durera environ cinq à six jours.

ACCRA. — Près d'un million d'électeurs ont déjà approuvé le projet du président Nkrumah, d'établir le système de parti unique, dans le pays. Selon les chiffres officiels publiés hier à Accra les résultats préliminaires du référendum qui se déroule actuellement dans tout le pays donnent 940.709 «oui» contre 2.425 «non». Le référendum se déroule en trois phases : vendredi dernier les électeurs d'Accra et de la région nord se sont rendus aux urnes, mardi, les électeurs des régions de l'Ashanti et de la Volta, le reste du territoire devant voter aujourd'hui. Un vote favorable donnera au président Nkrumah la possibilité et le pouvoir de révoquer les juges de la haute cour et de la cour suprême.

KHARTOUM. — M. Chou En-lai, premier ministre de la Chine populaire, a annulé la visite qu'il devait faire à Dar Es Salaam après celle qu'il effectuera en Somalie, apprend-on de source bien informée. M. Chou En-lai a pris cette décision en raison des troubles qui ont éclaté récemment au Tanganyika. Le pays où se rendra le chef du gouvernement chinois lorsqu'il quittera Mongandjio n'est pas encore connu.

CITE DU VATICAN. — LE pape Paul VI a fixé au 15 février la date du début de la réforme liturgique qui a été promulguée par le concile oecuménique Vatican II.

Un document officiel connu sous le nom de « Muto prior », signifiant par ma propre décision, faisait état de l'ordre du Saint-Père. La décision papale met fin à une période de « vacatio legis », c'est-à-dire absence de loi. Cette période avait duré le 4 décembre, soit le dernier jour de la session de 1963 du concile oecuménique. Ce jour-là, le décret sur la liturgie avait été promulgué mais son application devait être retardée jusqu'à ce que le Souverain pontife déterminât lui-même la date de sa mise en vigueur.

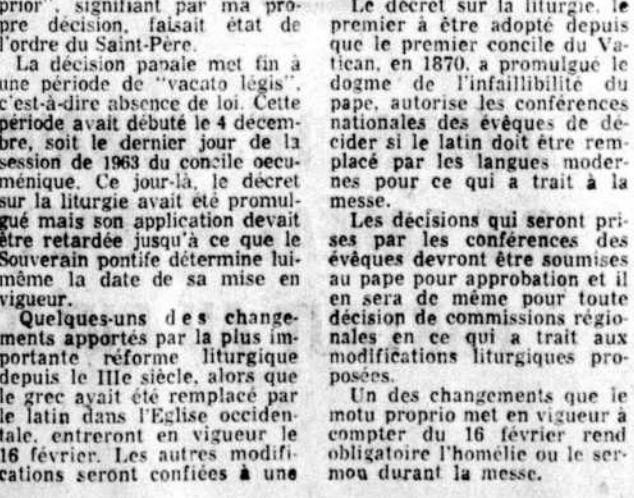
Quelques-uns des changements apportés par la plus importante réforme liturgique depuis le IIIe siècle, alors que le grec avait été remplacé par le latin dans l'Eglise occidentale, entreront en vigueur le 16 février. Les autres modifications seront confiées à une

commission spéciale ainsi que le Saint-Père l'a annoncé. Le travail de la commission devra peut-être des mois voire même des années de sorte qu'on ignore pour l'instant quand les autres réformes seront mises en vigueur.

Le décret sur la liturgie, le premier à être adopté depuis que le premier concile du Vatican, en 1870, a promulgué le dogme de l'infalibilité du pape, autorise les conférences nationales des évêques de décider si le latin doit être remplacé par les langues modernes pour ce qui a trait à la messe.

La réforme liturgique commencera le 16 février

Le satellite artificiel ECHO-II a survolé Montréal et d'autres villes canadiennes depuis le début de la semaine. Il était visible à l'œil nu à Montréal mercredi, quelques minutes avant 6 heures du soir, à l'est et, à l'ouest, deux heures plus tard. Jeudi, on a pu le voir à 3h.21 de l'après-midi, à l'est, à 5 h. 09 au nord et à 7 h. 14 à l'ouest.



Le satellite artificiel ECHO-II a survolé Montréal et d'autres villes canadiennes depuis le début de la semaine. Il était visible à l'œil nu à Montréal mercredi, quelques minutes avant 6 heures du soir, à l'est et, à l'ouest, deux heures plus tard. Jeudi, on a pu le voir à 3h.21 de l'après-midi, à l'est, à 5 h. 09 au nord et à 7 h. 14 à l'ouest.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

L'industrie des tissus

OTTAWA. — Une mission commerciale de l'industrie canadienne des tissus quittera l'aéroport international de Montréal ce soir à destination de l'Europe. Cette mission, organisée par le ministre fédéral du commerce dans le cadre de son programme de missions commerciales, se composera de neuf membres, dont sept administrateurs des services d'exportation d'entreprises canadiennes de textiles primaires, le directeur général du Canadian Textiles Institute et un membre de la Division des produits textiles et des biens de consommation du ministère du commerce. Cette mission, la première du genre à quitter le Canada, visitera les pays scandinaves, l'Allemagne, la Belgique et la Hollande, en vue d'étudier les perspectives de ventes à l'égard de la variété croissante de produits textiles de fabrication canadienne que notre pays est en mesure d'exporter. Elle sera de retour au Canada le 22 février.

Les Lumbermen, déçus

TORONTO. — Le président de la Canadian Lumbermen's Association a exprimé la déception de cet organisme devant la décision du premier ministre Pearson d'intégrer à toute fin pratique la forêt au ministère de l'Agriculture. Selon M. Leslie McKimmie, les problèmes de la forêt devraient faire l'objet d'un ministère particulier. Il a désapprouvé la décision de M. Pearson de former un nouveau ministère du développement rural et de la forêt, qui a été confié à M. Maurice Sauvé, l'Association groupe environ 700 compagnies.

Comité de radiodiffusion

OTTAWA PC. — Un des hommes les plus intéressés à la radiodiffusion au Canada a déclaré que, s'il se fiait à son expérience passée, il était quasi inutile de constituer un

Algériens sur l'I-P-E

CHARLOTTETOWN. — Plus de 100 familles de Algériens algériens s'établiront dans l'île de Prince-Edouard par suite d'un accord intervenu entre le gouvernement français et les autorités de cette province. Ces Algériens tiennent à vivre sur la terre. Ils toucheront du gouvernement français une allocation de \$6.500 par famille pour l'achat d'une ferme, et en outre, chaque famille recevra une allocation de \$1.300 pour lui permettre de vivre durant la première année de son établissement terrien.

Retour à l'école

OTTAWA. — Quelque 60 employés civils des échelons supérieurs retourneront à l'école le mois prochain dans les cadres de deux programmes pilotes conçus pour accroître le bilinguisme et améliorer la compétence administrative au sein de l'administration fédérale. Selon la Commission du service civil, 32 employés gagnant plus de \$11.000 l'an se rendront à Charlottetown le 10 février, une ville située à 30 milles au sud-ouest d'Ottawa pour y entreprendre un cours d'administration publique. Par ailleurs, une trentaine d'autres employés supérieurs iront étudier les français dans une école établie par le gouvernement à Hull, le premier cours durera 17 semaines, le second, 12 semaines.

Le génie canadien

OTTAWA. — Le ministère fédéral du Commerce qui a envoyé des missions commerciales à l'étranger dans le but de stimuler les exportations canadiennes, a recours à la même procédure pour exporter les services d'ingénieurs du Canada. Trois groupes d'ingénieurs-conseils partiront en mission le mois prochain dans le sud-est de l'Afrique en Afrique et en Amérique centrale. Le Canada ne veut pas seulement exporter les talents de ses ingénieurs mais les produits de son génie également.

Jugement de juge VANCOUVER

VANCOUVER. — M. Brian Johnson, de l'Association des employés du gouvernement de la Colombie-Britannique a exprimé l'avis que le magistrat municipal de Vancouver Les Bewley devrait résigner sa fonction pour avoir insulté une citoyenne qui comparaisait devant lui sous l'accusation d'avoir frappé une travailleuse sociale. Parce que la citoyenne était célibataire et mère de deux enfants, le magistrat l'a publiquement insultée.

Whisky et prix

TORONTO. — Les prix du whisky et du gin seront haussés de 20 cents la bouteille en Ontario à compter du 1er février. La décision a été rendue publique par le Régie des alcools.

Le président de cet organisme, M. Harry Sheppard, a déclaré au cours d'une conférence de presse que le prix du rhum de fabrication domestique sera augmenté de 20 cents la bouteille et qu'il en sera ainsi de toutes les autres boissons alcooliques. Le scotch canadien se vendant moins de \$5 sera augmenté de 20 cents la bouteille tandis que l'augmentation sera de 25 cents dans le cas des produits se vendant plus de \$5.

Johnson réclame un secteur neutre

QUEBEC — (de notre envoyé spécial) — Les structures administratives supérieures de l'enseignement québécois, telles qu'établies par le bill 60 devraient permettre l'intégration et l'imbrication de ce secteur de la population qu'on appelle « les neutres », a soutenu M. Daniel Johnson au comité plénier de l'Assemblée législative.

Cette opinion a été émise par M. E. L. Bushnell, le président au franc parler du parti libéral d'Ottawa, ancien vice-président de la société d'Etat, Radio-Canada. M. Bushnell, qui est âgé de 63 ans, a signalé dans un bulletin de nouvelles dédié aux personnes intéressées aux postes privés de radiodiffusion qu'il avait été associé à une quinzaine de comités parlementaires et à 3 commissions royales.

« Laissez-moi vous dire que, selon mon opinion, si les recommandations qui ont été faites par ces commissions ont apporté quelque profit à l'industrie privée de la radiodiffusion... il devrait être au pays des merveilleux. » Le dernier comité parlementaire sur la radiodiffusion a remis son rapport au mois de juin 1961. Il a été question de former un nouveau comité sur le sujet, lorsque le parlement reprendra sa session, le mois prochain.

Jodoï et le NDP

OTTAWA. — Le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoï, a déclaré que « sans aucun doute, les travailleurs du Canada ont intérêt à accorder leur entier appui à un seul parti ». Il a fait cette déclaration à l'occasion de l'ouverture d'une réunion d'un groupement de représentants des principaux syndicats affiliés au CTC, qui discuteront pendant deux jours, à huis clos, des moyens de renforcer l'appui de cette centrale syndicale au Nouveau parti démocratique.

Etude économique

La Fondation économique du Canada vient de publier un livret de 48 pages dans le but de renseigner davantage les Canadiens sur les mystères de l'économie. Ce livret est intitulé : « Comment nous vivons au Canada ». Il explique en termes clairs et simples les définitions et les principes à la base de l'économie du pays. Il précise l'évolution des tâches spécialisées, il isole les causes de chômage, souligne ce qu'est l'automatisme, les droits des inventeurs et analyse les décisions gouvernementales d'ordre économique.

Le ministre de la jeunesse a répliqué : « Le chef de l'opposition a parfaitement raison de dire que c'est un déplacement, pres que global, de l'autorité par rapport à ce qui existe à l'heure actuelle en vertu de la loi de l'instruction publique et que l'article 22 doit être interprété restrictivement. »

M. Johnson a en outre souligné que les protestants qui, tout en étant une minorité au Québec, ont joué jusqu'ici en fait d'un statut de majorité et ont eu en éducation une autonomie complète sur les aspects pédagogiques et administratifs de l'éducation vont

tomber au statut de minorité avec le bill 60. Il a ajouté : « Le mécanisme des lois, maintenant, met définitivement la minorité protestante à la merci d'un ministre et elle n'a, pour se protéger, que l'article 22 et les pouvoirs restreints qu'il contient. Alors qu'elle était maîtresse dans son domaine, elle devient, comme tout le reste de la population d'ailleurs, soumise à un gouvernement, à des technocrates. »

Au début de l'étude de l'article 22, qui établit les pouvoirs des comités confessionnels, M. Johnson, notant que cet article a été étudié attentivement et accepté par les autorités religieuses catholiques et protestantes, a déclaré : « Je voudrais émettre un avertissement dans un domaine où nous ne sommes pas formellement plus responsables que d'autres autorités. Quand on arrive à l'aspect religieux, on entre dans un terrain autre que celui sur lequel nous sommes habitués de ferrailer et l'autorité véritable pour déterminer en dernier ressort quels sont les droits de l'Eglise en pareil domaine, ce sont évidemment les évêques, du moins dans le cas du comité catholique. »

Nous ne ferons donc pas l'injure aux autorités religieuses de discuter des amendements qu'elles ont acceptés et qu'elles ont déclaré être substantiellement satisfaisants. Je ne voudrais même pas laisser planer un doute sur la sagesse des autorités religieuses et je m'en remets complètement à la bonne foi du gouvernement et à son intégrité. »

A travers la province

A la mairie de Candiac

Les 563 électeurs de Candiac ont réélu pour un autre terme de trois ans le maire Jean Léman, qui occupe ces fonctions depuis la fondation de la ville, il y a 7 ans. Les conseillers sont : MM. Alexandre Dupont, réélu, Maurice Larose, un nouveau venu, Jacques Domingue. Une élection aura lieu dans le quartier No 4, entre MM. Marcel Hurteau et Camille Brodeur.

Témoins de Jéhovah

Le congrès des Témoins de Jéhovah de langue française de Montréal qui a eu lieu les deux fins de semaine passées à la Salle des Charpentiers, a pris fin dimanche avec les exhortations finales de M. Laurier Saumur, directeur des Témoins dans la province. Il encouragea toute personne à continuer de s'appliquer à la lecture de la Bible et d'en parler à autrui.

En quête de français... au CN

CHICOUTIMI. — Le président des Chemins de fer nationaux, M. Donald Gordon, a déclaré que malgré la complexité de son programme de bilinguisme, une initiative de longue haleine, la société ferroviaire cherche de plus en plus à présenter des documents dans les deux langues aux entreprises et sociétés avec lesquelles elle fait affaire. Il a écrit à M. Henri Perron, de l'Association des constructeurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui s'est plaint de ce que les plans, les devis et les formules de soumissions pour la construction de deux viaducs à Arvida étaient uniquement rédigés en anglais.

Principaux d'écoles

Des principaux d'écoles mécontents d'une récente augmentation de salaires formèrent un syndicat pour négocier en bonne et due forme avec la Commission scolaire de Québec. A l'heure actuelle, l'Association des principaux catholiques ne peut que discuter sur les salaires et les conditions de travail avec la commission.

Fait français et Confédération...

QUEBEC. — M. Robert Chiquette a affirmé qu'un immense mouvement de bonne volonté s'affirme à travers tout le Canada et de plus en plus, on est ouvert au fait français. La Commission du centenaire de la Confédération, il a souligné que ses récents voyages d'un bout à l'autre du pays lui permettent de voir dans les tendances actuelles du sentiment canadien de réconfortantes promesses d'avenir.

M. Laporte réclame l'achat chez nous

QUEBEC. — Le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte a affirmé que l'avenir du Québec dépend pour une bonne part de l'encourage-

ment accordé aux producteurs de la province. L'achat cher nous est important, a-t-il dit à un banquet du Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain.

L'abbé Tremblay et l'indépendantisme

L'abbé Jean-Paul Tremblay a nié dans des lettres qu'il a publiées certains journaux qu'il approuve ou appuie les mouvements séparatistes ou révolutionnaires québécois. Ce prêtre de Chicoutimi a dit à Québec, le 13 janvier, selon la presse, « que sa foi dans l'avenir du Canada français était raffermie par le dynamisme, le courage et la générosité dont font preuve des hommes tels que Marcel Chaput et Jacques Hébert ».

Camionnage

Audéjà de 1.000 propriétaires d'entreprises de transport routier de tous les coins du Québec, et venant aussi de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de certains Etats américains avoisinants, prendront part au prochain congrès du camionnage qui aura lieu au Château Frontenac de Québec, les 2 et 3 février 1964. Parmi les conférenciers, invités, on remarque l'hon. Gérard Courmyer, ex-ministre des transports et communications du Québec, et M. P. A. Faguy, d'Ottawa, assistant-directeur du Comité des mesures d'urgence du ministère de la production de la défense. La conférence de M. Faguy est intitulée « Le camionnage, service public ».

Congrès

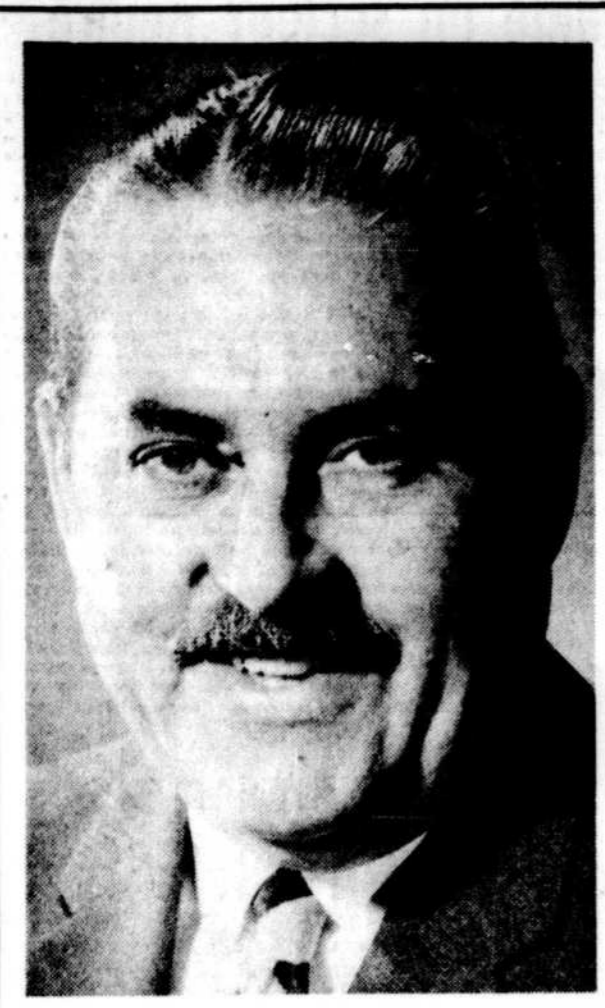
Des dirigeants de relations extérieures auprès de gouvernements, de maisons d'affaires et d'institutions d'enseignement de plus de 40 pays se sont donné rendez-vous à Montréal en novembre pour assister au 3ème Congrès mondial des relations publiques. Le congrès, le premier à se tenir en dehors de l'Europe occidentale, fera partie d'une série de conférences nationales et internationales s'étendant sur une semaine complète. De 2.000 à 3.000 délégués participent aux réunions officielles et aux colloques qui seront conduits en cinq langues.

Les agents de train

La Fraternité des agents de train (CTC) et le Canadien Pacifique en sont venus à une première entente relativement au différend qui les opposait. Les employés ont bénéficié d'une augmentation de 5 p.c. de salaire et cette hausse sera répartie sur une période de deux ans.

A l'U. Laval

Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, annonce la nomination de M. Paul-André Laberge au poste de secrétaire général de l'université. Ce dernier était secrétaire adjoint de l'institution depuis octobre 1962. Il remplace Mgr Jacques Garneau, rendu à Ottawa.



Le Club Kinsmen de Notre-Dame de Grâce vient d'annoncer que Herbert Aulo "Hap" Holland a été choisi "L'Homme de l'Année à N.D.G." En témoignage, un dîner sera tenu en son honneur au restaurant Ruby Foo's, mardi, le 25 février, 1964.

M. Holland a été des plus actifs, durant les quinze dernières années, à la promotion des activités de sports mineurs dans le district N.D.G. Il a tout particulièrement été intéressé dans la formation et l'opération de la Conférence de Football Mineur N.D.G. et la Ligue de Baseball Mineur N.D.G. Inc. Ces deux organisations ont seulement prévu chaque année un mode de récréation pour au-dessus de 1.000 garçons. Il est aussi Vice-Président du club de football Maple Leafs Junior de N.D.G. et a travaillé pour cette organisation, ainsi que l'association du Parc Terrebonne, à titre de Directeur de Publicité.

Quoique cet honneur lui a été décerné pour ses efforts dans la communauté de N.D.G. il a aussi plusieurs intérêts en dehors de ce district qui ont été d'un grand bénéfice aux jeunes de cette ville en général et de la province. Le sport de football doit être considéré comme son intérêt de premier ordre et il est aussi Vice-Président de l'Union de Football Rugby de Québec et un membre du Comité de développement de l'Union de Rugby Mineur Canadien. Il est aussi directeur des Shamcats de Verdun. Il était directeur du Club de Football Warriors de Westmount jusqu'à ce que ce club cesse ses opérations.

BIEN CONNU

"Hap" est très bien connu par tous les chroniqueurs sportifs, les radio-diffuseurs et télédiffuseurs. Ses lettres et communiqués écrits à la main, et ses téléphones de bonne heure le matin, sont devenus sa marque personnelle. Il travaille sans répit sur chacun des nombreux projets auxquels il est attaché.

M. Holland a été un sportsman actif toute sa vie et a participé durant sa jeunesse au football, hockey, croquet, canotage et raquette. Il a été associé durant les années 1930, en qualité de joueur et de gérant, aux fameux clubs M.A.A.A. Juniors de hockey et de football.

Il est maintenant à sa retraite de la Compagnie de Téléphone Bell et il demeure avec son épouse à 6077 avenue Terrebonne. Ils ont deux fils mariés, Robert et Pierre et sept petits-enfants.

Dans le passé : les choix de "L'Homme de l'Année", furent :

1958 — Joe Lamont	1961 — Doug Harvey
1959 — Frank Bowers	1962 — Sol Mastro
1960 — Mrs. W.A. Wilson	1963 — Mike Tracey

Howie Young offert au repêchage

CHICAGO, (PA) — Le joueur de défense Howie Young a été soumis au repêchage par les Black Hawks de Chicago.

Le gérant général Tommy Ivan a déclaré que, si aucune autre équipe de la ligue Nationale de hockey ne réclamait ses services pour le prix de repêchage de \$20.000 d'ici samedi soir, les Hawks pourraient en disposer à leur gré.

Dans ce cas, les Hawks pourront l'envoyer à leur filiale ou le vendre à toute équipe des mineurs.

Ivan a spécifié que les Hawks

HYDRO-QUÉBEC

SOUSSION No A-386

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires, aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'Est, le jeudi 13 février 1964, relativement à la fourniture de :

Parafoudres.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du :

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUÉBEC,
75 ouest, boul. Dorchester, Mtl.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission A-386."

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson,
Montréal, 27 janvier 1964

HYDRO-QUÉBEC

SOUSSION No A-385

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'Est, le jeudi 13 février 1964, relativement à la fourniture de :

d'ancres en acier, de coupe-circuits et de supports de transformateurs.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du :

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUÉBEC,
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No A-385."

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson,
Montréal, 27 janvier 1964

Dans la descente pour hommes, l'Autrichien Egon Zimmermann affirme sa supériorité
Le canadien Jean-Guy Brunel, en 24e place

Innsbruck — L'athlétique Autrichien Egon Zimmermann a confirmé qu'il était l'un des plus grands skieurs que le monde ait connus en remportant la descente des jeux olympiques devant le Français Leo Lacroix et l'Allemand Wolfgang Bartels. Plus de 50.000 personnes étaient postées tout le long du parcours, notamment aux points critiques et à l'arrivée. Le premier partant, l'Américain Bill Kidd, fut chronométré en 41" au premier poste de contrôle et en 2'21" 52/100 à l'arrivée. L'Allemand Ludwig Leitner réalisait 2'19 67/100 puis Lacroix réussissait 2'18" 90/100. Le Français faisait figure de vainqueur et pourtant Lacroix de son propre aveu avait eu le tort de trop forcer et d'avoir ainsi été en déséquilibre. Dans la première partie du parcours Zimmermann réalisait 39" 4/100 et magnifique de style et d'allure il devançait finalement le Français de 74/100e de seconde. Le Français Claude Killy étant tombé de façon inexplicable à 20m, du départ avait perdu toute chance. Un autre favori le Suisse Jojo Minsch crédité du même temps que Lacroix au premier chronométrage terminait moins bien en 2'19" 54/100. Il ne restait que les Allemands de l'ouest Wolfgang Bartels et Willy Boegner et l'Autrichien Karl Schranz pour battre éventuellement Zimmermann et Lacroix. Bartels fut excellent (40" 4/100 et 2'19" 48/100) mais n'inquiétait pas les deux premiers. C'était au tour de Schranz de partir. Grippe, le champion du monde de la descente et du combiné faillit tomber au départ et son temps fut moyen de 2'20" 98/100 le reléguant finalement à la onzième place. Quant à Willy Boegner avec 2'20" 72/100 il n'inquiétait pas les premiers. La course était pratiquement terminée car ni l'Autrichien Gerhard Nanning (2'19" 98/100) ni le Suisse Dumeng Giovanoli

(2'21" 16/100 n'étaient dangereux au classement. Mais un coureur devait encore accomplir une excellente performance: le jeune Suisse Willi Favre qui s'est classé septième en 2'20 23/100 grâce à une excellente fin de course confirmant ainsi ses très grands progrès.

Ainsi dans les dix premiers figurent trois Autrichiens — dont le vainqueur — trois Allemands deux Français et deux Suisses. Succès donc pour les Autrichiens qui battus par les Allemands à Madonna di Campiglio ont pris aujourd'hui une éclatante revanche; rétablissement des Français de nouveau dangereux en descente et confirmation des Suisses. La déception vient des Américains qui ont commis l'erreur de venir trop tôt en forme.

Vainqueur de la descente Egon Zimmermann peut enrichir encore son palmarès à remportant le titre olympique du slalom géant et le championnat du monde du combiné. Quant à la seconde place Deleo Lacroix et la 3e de Wolfgang Bartels elle ne sauraient surprendre car ces deux hommes depuis plusieurs saisons comptent parmi les tous meilleurs skieurs du monde.

Egon Zimmermann, officiel vainqueur de la course de descente des jeux olympiques d'hiver, est né le 8 février 1939. Il va donc fêter son anniversaire avant la fin des jeux olympiques. Zimmermann, qui habite à Lech-am-Arberg est cuisinier de son métier. Il a même exercé cette fonction à Aix en Provence et à Paris, il y a deux ans. Il parle très couramment le français et également l'anglais. Il est champion du monde de slalom géant depuis 1962. L'an dernier, il reçut le ski d'or attribué par un jury de journalistes spécialisés au meilleur skieur de l'année. L'an dernier, Zimmermann avait, en effet gagné de façon éclatante la descente du Hannekamms et celle

de la coupe Emile-Allais à Mégeve. Ensuite, il se blessa et ne put terminer la saison. Cette année il remporta les deux slaloms géants du Laubhorn et se classa deuxième de la seconde descente à Madonna di Campiglio.

Le Canadien Jean-Guy Brunel s'est classé 24e avec un temps de 2 minutes 26 secondes et 59 dixièmes tandis que son compatriote Rod Hebron est arrivé 28e avec un temps de 2 minutes 27 secondes et 90 dixièmes.

de la coupe Emile-Allais à Mégeve. Ensuite, il se blessa et ne put terminer la saison. Cette année il remporta les deux slaloms géants du Laubhorn et se classa deuxième de la seconde descente à Madonna di Campiglio.

L'esprit olympique au Centre de l'Immaculée-Conception se sont unis par la pensée aux athlètes des Jeux Olympiques d'Innsbruck. En effet, hier soir, après quelques mots que leur adressèrent le Rév. Père de la Sablonnière et M. Ken Farmer, directeur du Conseil national de la Santé et du sport amateur et ancien président du comité olympique canadien, Denis Brodeur, directeur du hockey et ancien gardien de buts de l'équipe olympique de 1956 fit naître la flamme qui brillera en face du Centre de la rue Papineau jusqu'à la fin des jeux.



L'esprit olympique au Centre de l'Immaculée-Conception se sont unis par la pensée aux athlètes des Jeux Olympiques d'Innsbruck. En effet, hier soir, après quelques mots que leur adressèrent le Rév. Père de la Sablonnière et M. Ken Farmer, directeur du Conseil national de la Santé et du sport amateur et ancien président du comité olympique canadien, Denis Brodeur, directeur du hockey et ancien gardien de buts de l'équipe olympique de 1956 fit naître la flamme qui brillera en face du Centre de la rue Papineau jusqu'à la fin des jeux.

Blessé par un joueur, le R. P. D. Bauer empêche le pire — Le Canada triomphe 3 à 1 de la Suède

INNSBRUCK. — Au cours d'un match interrompu momentanément à la troisième période par suite d'une blessure infligée au R. P. D. Bauer, l'équipe de hockey olympique du Canada a difait hier soir la Suède au compte de 3 à 1.

Le jeu fut interrompu momentanément au cours de cette troisième période lorsque le R. P. D. Bauer fut blessé à la tête par un bâton cassé que venait de lancer Karl-Göran Oberg de l'équipe de la Suède en direction du banc des joueurs canadiens.

La foule se mit à hurler contre ce geste lorsque le sang apparut à la tête du religieux derrière le banc des siens, pendant que ses joueurs s'efforçaient sur la glace pour tenter de faire un mauvais parti au coupable. Le père Bauer intervint à temps cependant et le tout reprit dans l'ordre après discussion.

Au cours de cette période, les Canadiens avaient néanmoins réussi un troisième but, portant leur avance à 3 à 1 contre la Suède. Seuling s'était emparé d'une rondelle laissée libre non loin des filets des Suédois.

Johansson qui s'était chargé d'ouvrir le pontage pour les Suédois, à 17:20 de la période.

LE SANG COULE

Le R. P. Bauer a effectué un changement dans son alignement au début du troisième tiers-temps, remplaçant le gardien Martin par Ken Broderick. Mais ce dernier réussissait néanmoins à contenir les assauts des Suédois. Ils essayant d'ajouter à leur premier but.

Les protégés du R. P. Bauer ont pris une avance d'un but à la première période, alors que les cinq premières minutes du match étaient à peine écoulées. C'est Forhan qui a marqué le but, il n'a eu aucune difficulté à déjouer le gardien Svensson de l'équipe de la Suède.

Au cours des dix premières minutes, les Canadiens ont assigné constamment la zone des Suédois et Forhan et Bourbonais, en particulier, ont démontré un excellent jeu de passes.

À la seconde période, les Canadiens encouragés par les "Go man go", lancés par une foule de compatriotes qui assistaient à la partie, ont pris d'assaut la forteresse de Svensson pour réussir à le déjouer une seconde fois à 7:16 minutes.

Le but fut marqué par George Dinet, assisté de George Swarbrick. De leur côté, les Suédois ont profité d'une punition infligée à Gary Begg des Canadiens pour marquer leur premier but et réduire l'avance à un but. C'était Tumba

Après les deux premières figures imposées, la Hollandaise Sjoukje Dijkstra, championne d'Europe et du monde s'est nettement détachée au championnat olympique de patinage artistique. Elle a dominé ces deux premières figures devant d'assez loin l'Autrichienne Regine Heitzer et la Canadienne Petra Burka.

La Japonaise Miwa Fukuhara a été la grande surprise de ces premières épreuves. Faisant preuve d'une excellente technique, Mlle Fukuhara a conservé la 4e place qu'elle avait conquise dans la première figure.

Deux patineuses ont causé une certaine déception. La Française Nicole Hassler excellente aux championnats

Belle tenue de la canadienne Petra Burka dans les épreuves de patinage artistique

Après le classement du championnat olympique féminin de patinage artistique est le suivant:

1—Sjoukje Dijkstra (Hollande)	386,4
2—Regine Heitzer (Autriche)	377,0
3—Petra Burka (Canada)	371,0
4—Miwa Fukuhara (Japon)	353,4
5—Sally Anne Stapleford (Gde-Bretagne)	343,4
6—Peggy Fleming (Etats-Unis)	343,1

7—Nicole Hassler (France) 343 |

8—Christine Haigler (Etats-Unis) 337,4 |

9—Carol Ann (Etats-Unis) 335 |

10—Diana Clifton-Peach (Gde-Bretagne) 333,9 |

11—Shirra Kenworthy (Canada) 328,1 |

12—Albertina Noyes (Etats-Unis) 326,6 |

13—Helli Sengstschmidt (Autriche) 322,9 |

14—Ingrid Isaksson (Suède) 319,5 |

15—Larisa Iordache (Roumanie) 318,3 |

Les trois dernières figures imposées se dérouleront ce matin. Le championnat prendra fin dimanche avec les figures libres.

Les épreuves de sélection sur les lieux de compétitions?

INNSBRUCK. — La presse autrichienne a formulé de nombreuses critiques sur le règlement de la Fédération internationale de ski qui, selon elle, ne peut permettre une sélection valable pour une compétition comme les Jeux olympiques en autorisant le départ à des coureurs inexpérimentés. M. Marc Hodler, président de la F.I.S.S., a déclaré devant des journalistes réunis à Innsbruck: "Il est impossible, cela est vrai, d'éliminer les skieurs engagés par leurs fédérations nationales. Nous ne pouvons donc pas prendre de décisions comme le demandait la presse autrichienne. Néanmoins, nous ne manquerons pas, dans nos prochaines séances, d'évoquer à nouveau ce problème qui fait l'objet de notre attention depuis plusieurs années déjà. Nous avons obtenu que les traces de descente soient très dégagées pour les rendre moins dangereuses. Je crois

que la méthode est surtout la. Nous allons demander aux stations de bien se conformer aux instructions qui leur seront données à ce sujet.

Finlande 4 Suisse 0

La Suisse a subi hier après-midi, au stade de patinage olympique d'Innsbruck, sa deuxième défaite dans le groupe "A" du tournoi de hockey sur glace devant la Finlande.

Cette dernière a enlevé le match par 4 buts à 0. (0-1, 3-0, et 4-0).

Devant 2.000 spectateurs environ, les Suisses ont tout d'abord réussi à opposer une résistance efficace à leurs adversaires et ont pu les tenir en échec durant la première période.

Dans le second tiers-temps, les Finlandais ont forcé la cadence alors que les Suisses ont eu un net fléchissement. Paltonen (21e min.), Nikkila (33e min.) et Kilpio (34e min.) donnèrent une nette avance à leur équipe.

La dernière période, bien que placée de nouveau sous le signe d'une certaine domination nordique, vit les Suisses resserrer leur défense et ne concéder qu'un seul but qui fut l'oeuvre de Pulli (56e min.)

La médaille d'or pour le Finlandais Maentyranta

INNSBRUCK, Autriche. — Eero Maentyranta, de Finlande, a remporté hier la médaille d'or de la descente de 30 kilomètres aux Jeux Olympiques d'hiver. Il a conservé le temps de 1:30.57.

Harald Groennugen, de Norvège, et Igor Voronchiklin, de l'Union soviétique, ont remporté respectivement les médailles d'argent et de bronze, pour cette épreuve. Ils ont conservé respectivement le temps de 1:32.02.3 et de 1:32.15.8.

Fond, 30 kilomètres

INNSBRUCK. — Le Finlandais Eero Maentyranta a ajouté un titre de champion olympique à sa couronne de champion du monde du 30 km, qu'il avait gagné en 1962 à Zakopane. Maentyranta, qui est âgé de 27 ans, habite Pello, en Finlande, où il est fonctionnaire des douanes. Jeune athlète qui a incontestablement dominé l'épreuve de Seefeld, a déjà derrière lui un palmarès éloquent: en 1960, il a aidé l'équipe finlandaise à gagner la médaille d'or du relais 4 x

10 km à Squaw Valley, puis il remporta la première place des 30 km des Jeux Scandinaves, épreuve où il se classa en outre second en 1962, ajoutant encore à son palmarès des premières places 15 km à Holmenkollen, et en 1963, à Sapporo (Japon) également sur 15 km.

FORUM

Samedi, 1er février à 8 h 30 p.m.

LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

DETROIT VS CANADIENS

Billets terrain à \$1.75 en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 h. p.m. et demain à compter de 10 a.m. Admission générale, billets à \$1.25 en vente aujourd'hui et demain. Admission générale, billets à \$1.25 en vente samedi soir à 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

Jusqu'à 24 mois pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

A L'EST 527-3641 A L'EST 6320, Chemin Upper Lachine Montréal 20

A L'EST 5529, rue Papineau Montréal 24, P.Q.

Dites Donc Dow

LA BIÈRE DU CARNAVAL

DÉSALTÉRANTE! DOUCE! DÉLECTABLE!

COMME LE CARNAVAL, UNE AGRÉABLE TRADITION PARTOUT AU QUÉBEC

Les dirigeants du baseball s'unissent pour réclamer des exemptions à la loi anti-trust

WASHINGTON — Selon les porte-parole des ligues majeure et mineure, le baseball organisé a besoin d'un plus grand nombre de bons joueurs et non d'un remaniement dans son organisation.

Classement du hockey à Innsbruck

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canada	2	0	0	11	1	4
Tchécoslovaquie	1	0	0	11	1	2
Finlande	1	0	0	5	1	2
États-Unis	0	1	0	4	0	0
Suède	0	1	0	1	3	0
Allemagne	0	1	0	1	0	0
Russie	0	2	0	0	12	0

RESULTATS D'HIER
Finlande 4 Suisse 0
Canada 3 Suède 1

AUJOURD'HUI
(Heure normale de l'Est)
11 h. a.m. États-Unis vs Allemagne
2 h. 30 p.m. Russie vs Tchécoslovaquie

DEMAIN
2 h. 30 a.m. Tchécoslovaquie vs Finlande
11 h. a.m. Russie vs Suisse
2 h. 30 p.m. États-Unis vs Suède

Chevaliers sportifs

C'est au Mont Tremblant que se rendra le Club des Chevaliers Sportifs, dimanche 2 février. Pour cette excursion, nous prions les skieurs de réserver le plus tôt possible. Comme de coutume, des instructeurs seront à la disposition des débutants et intermédiaires. L'après-ski se composera d'un souper à Ste-Agathe, il y aura des glissades organisées au fort de glace, suivies d'une danse à l'Hôtel Belmont. Chaleureuse invitation à venir sous jolies robes à un groupe de sportifs des plus enthousiastes. Nous vous attendons.

Informations:
J. Lavoie — LA 1-3774
A. Beaudet — 274-4652

Tournoi des maîtres

Le 2 février prochain, à 2 heures 30 p.m., à l'antenne de CFTM-TV, a lieu la 4e ronde du "Tournoi des maîtres". Ce match hors de pair met en vedette deux champions québécois de la région métropolitaine, André Galarneau et André Morissette. Synchronisez CFTM-TV, canal 10, à Montréal, à 2h.30 p.m., le 2 février et voyez les proses de André Galarneau et André Morissette.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code de Commerce, que le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de Montréal, à transporter toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION à titre de garantie, par acte portant la date du 14ème jour de janvier 1964, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de janvier 1964, sous le numéro 1724101.
Ce 21ème jour de janvier 1964
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Nous l'avons!

LA VOLVO est arrivée chez Up-Town AUTOMOBILE LTD 400, boul. Décarie Ville St-Laurent

C'est MAINTENANT le moment de faire un essai au volant de la voiture à la réputation de 100,000 milles

Maintenant fabriqué AU CANADA

Venez la voir chez Up-Town AUTOMOBILE LTD 400, boul. Décarie Ville St-Laurent

Tél. 748-8807

Ce avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 22e jour de janvier 1964
LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

A part cela, tout était rose devant le sous-comité sénatorial contre le trust et le monopole alors que les hauts dirigeants du baseball ont uni leurs efforts à l'appui d'un projet de loi proposant des exemptions uniformes anti-trust pour le baseball, le football, le basketball et le hockey professionnels.

Le commissaire Ford Frick, le gérant général George Selkirk, des Senators de Washington et les patrons du baseball mineur, Philip Piton, ont témoigné devant le sous-comité.

Par contre, Charles O. Finley, propriétaire des Athletics de Kansas City qui a causé une tempête dans la Ligue américaine en voulant dénigrer son équipe à Louisville ou à Oakland, brillait par son absence.

Frick a déclaré que la conduite de Finley relevait de la LA, non du commissaire. Finley a reçu une invitation à témoigner devant le sous-comité, mais il n'a pas encore laissé connaître son intention d'accepter l'offre.

Il ne se présentera pas cette semaine et le président du sous-comité, Philip A. Hart, a annoncé que la session, prévue pour mardi prochain avec les

Le Canadien Junior l'emporte sur le Toronto, 7 à 3, hier

Cournoyer et Thiffault ont compté 2 buts chacun et Boudrias, Durocher et Hébert ont complété le pointage alors que le Canadien junior l'emporte hier soir au compte de 7 à 3 sur les puissants Malboro de Toronto, au Forum, devant plus de 5,000 spectateurs.

Puntitions: Harbaruk 4-59, Stenkowski, Charlebois (maj.) 18-34, Chipchase 14-20, Cassidy 18-34.

7-Montréal: Cournoyer (Boudrias, Savard) 13-95
8-Montréal: Durocher (Lemieux, Boudrias) 13-37
9-Montréal: Thiffault (Lemieux, Boudrias) 16-31
10-Toronto: Ellis (Carlson, Stenkowski) 17-31
Puntitions: Savard 20-00, Lagace 19-37, Cassidy (maj.) Lemieux (maj.) et min.) 19-45, Stenkowski 20-00

ARRÊTS: SMITH 12 11 13-36
GAGNON 9 8 14-31
Assistance: 5,180

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 609 774

DAME FRANÇOISE GAUDETTE, épouse de MARCEL LEDUC, séparée de biens selon les termes d'un contrat de mariage, passé devant Me Jean-Paul Payette, résidant et domicilié dans les ville et district de Montréal, autorisée à ester en séparation de corps contre son mari, par jugement du 9 juillet 1963, rendu par le juge Raymond Hanneb, demanderesse,

vs
MARCEL LEDUC, sans profession et de lieux inconnus, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MARCEL LEDUC de comparaître d'ici un mois, Montréal, 29 janvier 1964, Edmond COURCHESNE protonotaire

HYDRO-QUEBEC SOUMISSION NO E-9

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux sous-signés, 21ème étage, 75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h. 30 a.m., heure normale de l'Est, le jeudi 27 février 1964, relativement à:

l'émouillage et l'abattage d'arbres dans la région métropolitaine.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie payable à l'Hydro-Québec, pour un montant équivalent à dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée à la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un bon de garantie d'exécution ou jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On peut examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'ingénieur surintendant, Transmission et distribution, 201 ouest, rue Jarry, Montréal, Qué.

et en obtenir copie contre un dépôt de \$25 sous forme de chèque certifié ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce dépôt n'est pas remboursable. Seuls les individus, firmes, compagnies et corporations qui ont leur siège social et leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont invitées à présenter des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission no E-9".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W. E. Johnson

Montréal, 27 janvier 1964.



HIER
LIGUE NATIONALE
New York 3 Boston 1
LIGUE AMERICAINE
Quebec 2 Pittsburgh 0

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montreal	47	24	13	10	17	58
Chicago	46	24	13	9	18	57
Toronto	46	22	17	7	12	51
Detroit	46	21	8	14	13	42
New York	47	17	7	17	13	41
Boston	48	12	27	9	11	40

LIGUE AMERICAINE (DIVISION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Quebec	29	20	0	18	15	38
Baltimore	26	18	1	14	13	37
Baltimore	19	21	4	14	10	32
Providence	18	24	3	16	12	30
Springfield	15	25	2	15	12	32

LIGUE AMERICAINE (DIVISION OUEST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	28	13	3	16	11	59
Pittsburgh	25	21	1	16	19	51
Rochester	22	20	0	14	13	44
Buffalo	14	26	4	11	17	32

COMPTEURS DE LA LNH

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	25	38	63
Hull, Chicago	33	26	59
Béliveau, Can.	18	37	55
Wharram, Chi.	25	23	48
Bathgate, N.-Y.	13	35	48
Goyette, N.-Y.	16	31	47
Gilbert, N.-Y.	19	27	46
Oliver, Boston	17	27	44
Hay, Chicago	17	25	42
Mow, Detroit	15	27	42
Henry, N.-Y.	23	17	40
Mahovich, Tor.	18	21	39
Rousseau, Can.	13	23	36

AVIS

Avis est par les présentes donné que la Banque Royale du Canada, en vertu de l'acte de la Loi de Civil qui a transporté-cession de toutes les créances présentes et à venir de JOHN B. LEPPOLD, ADVERTISING LIMITED, dont le principal place d'affaires est en Montréal, en faveur de la Banque Royale du Canada, en guise de caution, exécutée le 14 janvier 1964, a été enregistrée au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 27 janvier 1964, sous le numéro 1724101.

AVIS

Avis est par les présentes donné que la Cité de la Pointe-aux-Trembles s'adressera à la législature de la province de Québec, au cours de la présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi modifiant la convention intervenue le 19 juillet 1955 entre La Commission Métropolitaine de Montréal, la Cité de la Pointe-aux-Trembles et le Crédit Immobilier Inc. en y ajoutant les paragraphes suivants relativement aux groupes de terrains "E-1" et "E-2".

1- La clause 16 de la convention est annulée.

2- Le Crédit Immobilier Inc. pourra acheter, mais devra terminer la construction de maisons sur les lots ou partie des lots du groupe "E-1", acquis de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, situés dans une zone résidentielle, dans le délai d'un (1) an à compter de la sanction de la présente loi et les constructions érigées sur ces lots devront être conformes aux règlements de construction de la Cité de la Pointe-aux-Trembles. Ces édifices commerciaux devront occuper une superficie au moins égale au tiers de la superficie totale des lots achetés.

3- Le Crédit Immobilier Inc. pourra acheter, mais devra terminer la construction d'édifices industriels sur les lots ou partie des lots du groupe "E-2", acquis de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, situés dans une zone industrielle, dans le délai d'un (1) an à compter de la sanction de la présente loi et les constructions érigées sur ces lots devront être conformes aux règlements de construction de la Cité de la Pointe-aux-Trembles. Ces édifices industriels devront occuper une superficie au moins égale au quart de la superficie totale des lots achetés.

4- Si le Crédit Immobilier Inc. ne se porte acquiescent que d'une partie des lots, ledit Crédit Immobilier Inc. devra d'abord acheter tous les lots qui sont contigus avant d'acheter d'autres lots.

5- Les tiers qui acquerront ces lots du Crédit Immobilier Inc. seront tenus de respecter les obligations et les restrictions faites par la Cité de la Pointe-aux-Trembles au Crédit Immobilier Inc. et celles faites par le Crédit Immobilier Inc. à des tiers seront annulées Ipso Facto si le Crédit Immobilier Inc. ou les tiers acquiescent de se conformer à ces obligations et la Cité de la Pointe-aux-Trembles gardera à titre d'indemnité le prix payé et toutes les constructions érigées et améliorations faites sur ces lots, de même que le dépôt de \$25,000.00.

6- La Cité de la Pointe-aux-Trembles sera déchargée de son obligation de vendre au Crédit Immobilier Inc. les lots des groupes "E-1" et "E-2" qui n'auront pas été achetés et construits selon les modalités ci-haut mentionnées et la Cité de la Pointe-aux-Trembles demeurera propriétaire desdits lots.

7- Les propriétaires de terrains situés de chaque côté de la rue Sherbrooke, dans le groupe "E-1" et le groupe "E-2" auront le droit d'acheter de la Cité de la Pointe-aux-Trembles une bande de terrain d'environ 30 pieds de largeur, située entre leur propriété et la rue Sherbrooke, à un prix équivalent à 20% de l'évaluation municipale desdits lots et ces propriétaires auront un délai de trois (3) mois à compter de la sanction de la présente loi pour se prévaloir de ce droit. A défaut par ces propriétaires de prendre avantage de cette disposition, le Crédit Immobilier Inc. pourra acheter et construire ces lots dans le délai de six (6) mois à compter de la sanction de la présente loi.

8- Les conditions mentionnées dans les paragraphes 2, 3, 4, 5, 6 et 7 selon que ces lots font partie des groupes "E-1" ou "E-2"; et aussi l'adoption d'une loi permettant à la Cité de la Pointe-aux-Trembles, par résolution, de voter et garantir à Monsieur Lucien Beaudry, sa vie durant, une pension annuelle de \$2,500.00, payable même le budget annuel de la Cité de la Pointe-aux-Trembles et pour toute autre fin nécessaire aux présentes.

MONTREAL, ce septième jour de janvier 1964.
NADEAU, VILLENEUVE, MARIÉ, MARIÉ, MARIÉ, Procureurs de la Cité de la Pointe-aux-Trembles

Les Rangers triomphent 3 à 1 du Boston

BOSTON — Le trio Camille Henry-Rod Gilbert-Phil Goyette, formé il y a six semaines, a porté fruit hier soir à Boston en enregistrant trois buts qui permettaient aux Rangers de l'emporter sur les Bruins au compte de 3 à 1.

Les Bruins ont pris l'avance d'un but à la treizième minute de la première période, mais les Rangers n'ont pas été lents à riposter. C'est Camille Henry qui força l'égalité dans le match grâce au but compté deux minutes plus tard sur des aides de Bathgate

et Gilbert. Le but de Boston avait été marqué par Oliver, assisté de Heberton et Bucyk. A la deuxième période, Camille Henry y est allé de son second but dans la joute, tandis que Goyette marquait à son tour pour donner l'avance 3 à 1 aux Rangers.

Le but de Boston avait été marqué par Oliver, assisté de Heberton et Bucyk. A la deuxième période, Camille Henry y est allé de son second but dans la joute, tandis que Goyette marquait à son tour pour donner l'avance 3 à 1 aux Rangers.

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE

1-Boston: Oliver (maj.)	13-33
2-New York: Henry (22)	13-32
3-Bathgate: Gilbert	13-32
Puntitions: Westfall 3-01, McKenney 7-14, Green 13-38	

SOMMAIRE DEUXIEME PERIODE

1-Quebec: Blackburn	17-04
2-Quebec: Lucas 0-37, Oogans 4-11	
Puntitions: Gauthier 14-10	
3-Quebec: Morrison	19-36
Puntitions: Gauthier 17-18	
ARRÊTS: BASSON 12 9 8-39	
DORSELEY 11 4 10-28	

Selke croit possible l'expansion de la ligue Nationale d'ici 5 ans

MONTREAL, (PC) — Frank Selke, père, directeur-gérant des Canadiens de Montréal, a déclaré, hier, que l'expansion de la ligue Nationale de hockey serait peut-être possible dans cinq ans.

Il a ajouté que les équipes de Los Angeles et San Francisco, dont on parle le plus comme possibilités dans les majeures, évolueraient dans la ligue de hockey de l'Ouest.

"J'ai des raisons de croire que la ligue de l'Ouest a une entente entre les équipes pendant les cinq prochaines années, en d'autres mots, deux équipes ne peuvent quitter le circuit au cours des cinq prochaines années", a spécifié M. Selke.

Expliquant ses déclarations faites à la TV mercredi soir, M. Selke a précisé qu'il donnait son opinion personnelle et non celle de représentant de la LNH et des Canadiens.

Il s'est dit en faveur d'une expansion sous la forme d'un calendrier mixte entre la LNH et les équipes de la ligue de l'Ouest.

SOMMAIRE TROISIEME PERIODE

1-Quebec: Blackburn	17-04
2-Quebec: Lucas 0-37, Oogans 4-11	
Puntitions: Gauthier 14-10	
3-Quebec: Morrison	19-36
Puntitions: Gauthier 17-18	
ARRÊTS: BASSON 12 9 8-39	
DORSELEY 11 4 10-28	

ARRÊTS: BASSON 12 9 8-39

DORSELEY 11 4 10-28

"Je répète encore une fois que personne n'a fait d'offre concrète pour obtenir une franchise dans la LNH", a ajouté M. Selke. "Il y a eu des promoteurs qui auraient aimé obtenir une franchise dans le but de la revendre, mais nous ne voulons pas de ces gens-là".

"Nous voulons nous installer dans des villes qui ont fait leurs preuves au point de vue assistances."

"Les gens parlent toujours de Los Angeles et San Francisco, mais Portland possède le meilleur record d'assistances dans la ligue de l'Ouest cette saison. Alors, il semble qu'il vaille mieux considérer une petite ville qui attire les foules qu'une grande sans assistance".

Les six équipes de la ligue de l'Ouest sont Denver, Los Angeles, San Francisco, Seattle, Portland et Vancouver.

Québec 2 Pittsburgh 0

ARRÊTS: BASSON 12 9 8-39

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE

1-Quebec: Blackburn	17-04
2-Quebec: Lucas 0-37, Oogans 4-11	
Puntitions: Gauthier 14-10	
3-Quebec: Morrison	19-36
Puntitions: Gauthier 17-18	
ARRÊTS: BASSON 12 9 8-39	
DORSELEY 11 4 10-28	

SOMMAIRE DEUXIEME PERIODE

1-Quebec: Blackburn	17-04
2-Quebec: Lucas 0-37, Oogans 4-11	
Puntitions: Gauthier 14-10	
3-Quebec: Morrison	19-36
Puntitions: Gauthier 17-18	
ARRÊTS: BASSON 12 9 8-39	
DORSELEY 11 4 10-28	

SOMMAIRE TROISIEME PERIODE

1-Quebec: Blackburn	17-04
2-Quebec: Lucas 0-37, Oogans 4-11	
Puntitions: Gauthier 14-10	
3-Quebec: Morrison	19-36
Puntitions: Gauthier 17-18	
ARRÊTS: BASSON 12 9 8-39	
DORSELEY 11 4 10-28	

ARRÊTS: BASSON 12 9 8-39

DORSELEY 11 4 10-28

Joueurs de hockey, patients de vitesse et artistique, musiciens, ballerines, gymnastes, danseurs, chanteurs, voilà la variété de talents qui sera déployée lors de la Fiesta sur Glace '64, à l'auditorium de Verdun, le vendredi, 31 janvier. A compter de 6 h. p. m., les enfants des écoles participeront à différentes courses sur patins, après quoi l'on procédera à l'ouverture officielle et à la présentation des sept princesses de la Fiesta. Quinze numéros variés sont affichés de cette grande soirée de gala.

c'est derrière la cravate qu'une LAURENTIDE commence à faire plaisir. Comme bière douce, y a pas mieux!

LAURENTIDE UN PRODUIT MOLSON

Saïgon: les "durs" l'emportent

SAIGON. — Au terme d'une journée au cours de laquelle pas un coup de feu n'a été tiré, le pouvoir à Saïgon reste entre les mains de l'armée. Les éléments "durs" qui estimaient que la révolution du 1er novembre

avait été trahie, l'emportent et par la voix de leur nouveau chef, le général Nguyen Khanh, ils ont exprimé leur volonté de doubler d'efforts pour vaincre les communistes et éliminer "les traîtres" qui selon eux se

sont faits les avocats de la neutralisation. On peut donc prévoir dès maintenant un durcissement de l'attitude des nouveaux dirigeants vietnamiens, notamment à l'égard de la France, estiment les observateurs à Saïgon.

Proclamation

"L'armée est décidée à se dresser pour continuer la révolution populaire et satisfaire les aspirations du peuple", a déclaré hier le général Nguyen Khanh, dans sa première proclamation diffusée en fin d'après-midi par Radio-Saïgon.

Après avoir rappelé les raisons de la révolution du 1er novembre, le général Nguyen Khanh a affirmé: "Trois mois se sont passés depuis et la situation politique, économique et sociale surtout dans les campagnes n'a pas apporté les résultats escomptés pour l'avvenir du pays. Les aspirations de la population et de l'armée n'ont pas été satisfaites. L'organisation du gouvernement s'est révélée inefficace et anti-révolutionnaire".

Le général Khanh, celui qui dirigeait le Vietnam depuis le mort de M. Diem, ont été éliminés du Conseil militaire révolutionnaire notamment son président le général Duong Van Minh, le général Tran Van Don, ministre de la défense et commandant en chef de l'armée, le général Ton That Dinh, ministre de l'intérieur, qui, à la tête des troupes de la 3ème région militaire permit le succès du coup d'Etat de novembre, et le général Le Van Kim, chef d'état-major général.

En fait, la révolution du 1er novembre continue. Il n'y a pas eu de coup d'Etat, mais seulement une élimination des membres du mouvement révolutionnaire considérés comme mous et inefficaces. Si on se rapporte d'ailleurs au texte de la première proclamation du général Khanh, faite hier après-midi, on constate que pratiquement les termes sont identiques à ceux qui furent employés au lendemain du coup d'Etat qui balaya le régime Diem. Simplement, le général Khanh estime que ceux qui prirent le pouvoir le 2 novembre n'ont pas réussi en trois mois à redresser la situation que leur avait laissée l'ancien régime. Le résultat est en fait l'issue d'un vote des généraux et colonels favorables

La plupart de ces généraux qui sont de formation française étaient soupçonnés par certains de leurs compatriotes de nourrir des sentiments francophiles.

Le général Nguyen Khanh a poursuivi: "Un certain nombre d'éléments, voulant protéger leurs intérêts personnels, n'ont pas hésité à pactiser avec les colonialistes et à recommander la neutralisation du pays, préparant ainsi la voie aux communistes". "C'est pourquoi, l'armée est décidée à continuer la révolution, à satisfaire les aspirations de la nation, à écraser les communistes et les traîtres qui se font les avocats de la neutralisation, rétablir la sécurité et l'ordre et à reconstruire le pays sur des bases démocratiques. L'armée lance un appel à la population en l'invitant à s'unir pour parvenir rapidement à la victoire finale". Le département d'Etat a déclaré hier jeudi que la ques-

"Ranger" a dévié de son objectif, la lune

WASHINGTON. — La NASA espérait corriger, dans la nuit de jeudi à vendredi, une légère erreur de trajectoire du véhicule lunaire "Ranger" lancé il y a quelques heures, et l'orienter ainsi en direction de la lune. La NASA avait annoncé officiellement hier après-midi que son véhicule lunaire "Ranger-6" lancé du Centre spatial Kennedy en Floride, suivait une trajectoire qui lui ferait manquer la lune de 600 milles environ.

Cette légère erreur, précise l'administration nationale de l'espace, peut être rectifiée à l'aide de la manœuvre de trajectoire. La NASA ajoute qu'une telle correction se trouve en effet dans les possibilités de l'opération projetée. Si le tir des missiles américains est ainsi rectifié, le "Ranger" atterra dimanche matin. Cette manœuvre délicate sera effectuée à l'aide d'un petit moteur à hydrazine qui

se trouve à bord du véhicule lunaire et qui fonctionnera par saccades extrêmement brèves. Elles pourront modifier très sensiblement la vitesse du "Ranger-6" qui, sans cette opération, selon la NASA, passerait "en avant et légèrement au-dessus de la lune". MOSCOU. — Les savants soviétiques ont mis en orbite deux stations scientifiques qui, lancées par la même fusée, décrivent des orbites différentes, annonce l'agence Tass.

GENEVE: climat favorable malgré l'incident du T-39

GENEVE. — Prenant la parole hier devant la conférence du désarmement, M. Peter Thomas, ministre britannique d'Etat, a qualifié "d'encourageant" le mémorandum en neuf points soumis par M. Tsarapkin.

Le délégué britannique a souligné trois points du mémorandum qui, d'après lui, méritent une discussion approfondie: 1.—Liquidation des bombardiers périmés. — M. Thomas, qui considère cette mesure comme une mesure accessoire de désarmement, s'est cependant déclaré "ravi de voir les Soviétiques désireux d'aborder cette question".

2.—Réduction des budgets militaires. — Avant de pouvoir réduire les énormes budgets militaires actuels, il est nécessaire d'en savoir beaucoup plus sur la portée des projets de réduction et sur les moyens de contrôler ces réductions. 3.—Prévention de la dissémination des armes nucléaires. — M. Thomas a souligné que "la meilleure et la seule façon" de mettre fin à toutes les sortes de dissémination est de conclure "sans délai" un accord effectif interdisant la prolifération des armes nucléaires.

"Nous ne comprenons pas le raisonnement de ceux qui se basent sur leur peur de la dissémination des armes nucléaires pour soutenir qu'il vaut mieux ne pas conclure d'accord en ce domaine", a ajouté le délégué britannique.

M. Thomas a également souligné l'intérêt de la question de la création de postes d'observation destinés à prévenir le déclenchement accidentel d'un conflit nucléaire. Le délégué britannique a qualifié de très importantes les propositions du président Johnson, qui suggèrent notamment de bloquer les armes nucléaires stratégiques, offensives et défensives".

Les milieux communistes de la conférence de Genève attendent, dans les prochains jours, une déclaration de Moscou, à la suite de l'annonce officielle à la conférence du désarmement que M. R. A. Butler, ministre britannique des affaires étrangères, viendra à Genève "dans trois semaines environ". Depuis plusieurs semaines, des rumeurs circulent sur une rencontre éventuelle à Genève de MM. Butler et Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique. Interrogé au sujet du voyage de M. Butler à Genève, un porte-parole de la délégation américaine s'est borné à répondre que "la nouvelle n'avait rien de nouveau". Quant à savoir si M. Dean Rusk se joindrait à une telle réunion, si elle avait lieu, on répond du côté américain que ce n'est ni "probable", ni "exclu", mais simplement possible. On fait cependant remarquer que les derniers événements — destruction d'un appareil américain au-dessus de l'Allemagne orientale, attaques soviétiques contre l'OTAN et la politique américaine à Panama — ne paraissent guère encourageants.

Toutefois, l'incident aérien de l'Allemagne de l'Est n'a pas envenimé l'atmosphère de la conférence ou, du côté soviétique comme du côté américain, on s'est attaché à assurer qu'il ne devait pas avoir de répercussion sur les travaux. Selon les observateurs, le même incident aurait déclenché une crise sérieuse à Genève, il y a sept mois seulement.

C'est dans ce nouvel état d'esprit qu'est intervenu le discours de M. Peter Thomas, ministre d'Etat au Foreign Office. Un porte-parole américain a déclaré: "Nous l'avons apprécié, il est très constructif". Un porte-parole britannique l'a déclaré "fort important". De source proche de la délégation soviétique, on le qualifie de "très intéressant".

Moscou: pas d'ingérence de l'OTAN à Chypre

La délégation de l'Union soviétique à l'ONU a publié hier soir le texte du communiqué de l'agence Tass énonçant la position du gouvernement soviétique dans la crise de Chypre et exprimant notamment à cette occasion l'opposition de ce gouvernement à l'envoi à Chypre "de troupes militaires et coloniales agressives de l'OTAN".

On rappelle à cette occasion que par une lettre en date du 29 janvier, le représentant de l'URSS au secrétaire général de l'ONU, le gouvernement soviétique a souligné que l'affai-

re de Chypre relevait de la compétence du Conseil de sécurité de l'ONU, seul organisme habilité, selon la thèse soviétique, à prendre des mesures pour le règlement de la crise chypriote.

Dans ces conditions, de nombreux observateurs s'attendent que le conseil de sécurité, sur la requête du gouvernement soviétique, se réunisse à nouveau dans un proche avenir, pour examiner la crise de Chypre. Le conseil avait émis sa décision de cette question par Chypre durant la nuit du 27 au 28 décembre dernier.

Le stationnement de troupes de l'OTAN ou d'autres pays à Chypre compliquerait la situation et pourrait, éventuellement, amener à de nouvelles aventures, a déclaré en substance hier Mgr Makarios, à Nicosie.

"La Turquie peut grandement contribuer à une pacification intérieure de l'île et à un retour au calme si elle met un terme à ses menaces d'intervention qui encouragent les cypristes turcs à se livrer à des provocations et à des désordres, a ajouté le président de la république chypriote. Si des troupes sont nécessaires dans l'île, elles doivent être constituées par des forces de l'ONU dont le principal objectif sera de repousser toute intervention étrangère".

lon lesquelles les Etats-Unis auraient offert des troupes, dans la mesure où certaines conditions seraient remplies, pour participer à une force internationale chargée du maintien de la paix sur cette île. M. Richard Phillips a rappelé sa déclaration précédente selon laquelle les Etats-Unis de concert avec d'autres gouvernements procédaient à un examen approfondi de l'ensemble du problème chypriote.

Le porte-parole du département d'Etat a décliné de commenter la mise en garde soviétique contre toute ingérence à Chypre. Il a également refusé de faire la moindre déclaration à l'occasion d'un communiqué en provenance de Londres se-

La réalité formosane

par André PATRY

Comme on l'a bien exprimé en ces derniers jours, la thèse des deux Chines, c'est-à-dire la thèse d'un seul et même pays obéissant effectivement à deux gouvernements est insoutenable en droit international; et c'est fausser le problème chinois que de le poser dans cette optique. Il n'y a en Chine continentale qu'un seul gouvernement et c'est celui de Pékin comme il n'y a à Formose qu'un seul gouvernement et c'est celui de Taïpeh. Mais il y a la Chine et il y a Formose, et personne de sensé ne le niera. Je sais bien que quelques-uns soutiendront qu'il n'y aurait pas de problème formosane si les Etats-Unis ne maintenaient une puissante flotte et de nombreux officiers dans le territoire maritime et insulaire de Formose; mais c'est ignorer un aspect fondamental de la question formosane que de ne juger celle-ci que sous le seul angle de la présence américaine.

Le fond de la population de Formose est malais. Après avoir été successivement occupée par les Portugais et les Hollandais, l'île de Formose devint au XVIIIe siècle un royaume éphémère, puis fut annexée à l'empire mandchou en 1683. Au cours du XVIIIe siècle, des milliers de Chinois émigrèrent à Formose, devenue une province de la Chine impériale; mais les souverains chinois refusèrent à plusieurs reprises de se considérer responsables des délits internationaux commis par leurs "sujets" formosans.

En 1895, Formose passa sous l'autorité du Japon et fut initiée par ce dernier à la civilisation contemporaine. Pendant un demi-siècle, coupés de la terre ancestrale, les Formosans développèrent une personnalité propre dont l'existence devait se confirmer une façon saignante en 1947. En cette année-là, en effet, retournés à Formose depuis 1945, les Chinois du Kuomintang écrasèrent par la force un mouvement favorable à l'autonomie de l'île: il y eut, dit-on, 10,000 morts.

En 1949, Formose reçut le gouvernement du Kuomintang, chassé de la Chine continentale, de même qu'un demi-million de soldats chinois et environ deux millions de civils venus des provinces orientales de la Chine. Ce sont ces trois éléments combinés qui, appuyés par des instructeurs et experts américains, gouvernent depuis quinze ans la population formosane.

Le régime implanté par Tchang Kai-chek fut, à ses débuts, intrinsèque et despotique. Quatre camps de concentration pour prisonniers politiques furent établis; certaines exécutions eurent lieu au moyen de la crucifixion; on créa même, autour des officiers américains, un réseau d'espionnage pour rapporter aux autorités chinoises de l'île les opinions émises sur le gouvernement du Kuomintang par les visiteurs d'outre-mer.

Aujourd'hui, les Formosans sont toujours considérés comme des "provinciaux" et leur île est administrée par un gouvernement venu de l'extérieur. Mais ce gouvernement a opéré la réforme agraire et développé l'île au point de la faire bénéficier d'un niveau de vie nettement supérieur à celui de la plupart des pays d'Asie, y compris, bien entendu, la Chine continentale. Néanmoins, les autorités de Taïpeh refusent de reconnaître la personnalité réelle de Formose et rejettent l'idée d'un gouvernement local qui serait dirigé par les indigènes.

Dans l'optique de la majorité des Formosans, le gouvernement de Tchang Kai-chek, venu du continent, n'est pas le reflet de leur réalité particulière. D'autre part, les communistes qui sont à la tête de la Chine ont pris le pouvoir à la suite d'une guerre civile à laquelle Formose n'a pas été directement mêlée; et leurs conquêtes se sont arrêtées au littoral chinois. Alors, au nom de quel principe faudrait-il remettre au gouvernement de Pékin un peuple de dix millions d'hommes qui n'a jamais eu l'occasion de se prononcer sur son destin?

C'est pourquoi, même si elle était vouée à l'échec, l'initiative du gouvernement français conserverait tout son mérite; elle aurait contribué à poser à la face du monde le problème réel des "deux Chines", qui est celui d'un groupe humain particulier qui a le droit strict de choisir ses gouvernants.

La solution de la question formosane n'apparaîtra sans doute qu'à la mort de Tchang Kai-chek et peut-être même de Mao Tse-toung, et d'ici là il faudra probablement, dans l'intérêt de la population formosane, maintenir la fiction des "deux Chines" que l'intransigence de Pékin et de Taïpeh impose à l'univers.

Conférence de presse de de Gaulle aujourd'hui

PARIS. — Le général de Gaulle tient aujourd'hui une conférence de presse qui constituera un événement politique important.

La dernière date du 29 juillet 1963; elle portait notamment sur les relations franco-américaines après le refus de la France de signer le traité de Moscou sur l'interdiction partielle des explosions nucléaires. La précédente remonte au 14 janvier 1963, c'est là que fut annoncée la décision française d'interrompre les négociations concernant l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

On prévoit que le général de Gaulle abordera plusieurs sujets de politique internationale et de politique intérieure. Sans doute selon sa méthode groupera-t-il les questions qui lui seront posées en plusieurs chapitres globaux. Et ces têtes de chapitres, il n'est pas difficile de les deviner: La Chine, d'abord et les raisons qui ont déterminé la décision française dans ce domaine.

Deuxième groupe de questions inévitables. La politique européenne après le succès des négociations de Bruxelles en décembre sur le Marché commun agricole et au moment où on recommence à parler de "relance de l'Europe politique".

Dans le domaine de la politique intérieure on peut penser qu'en ce cinquième anniversaire de la cinquième république le général de Gaulle répondra aux questions relatives à la constitution, à la façon dont elle fonctionne, aux réformes qu'il conviendrait éventuellement d'y apporter.

On ne pense pas qu'il parlera de ses intentions touchant sa succession.

RABAT. — Soixante-seize personnes ont trouvé la mort au cours des dernières inondations qui se sont produites au Maroc, a déclaré hier M. Abdelhadi Boutebko, ministre délégué auprès du premier ministre, qui a précisé que les dégâts matériels s'élevaient à trois milliards de francs marocains.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DES Y
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTRÉAL

LAOS: Washington lance un appel pour la fin des combats

WASHINGTON. — Le département d'Etat a lancé hier un pressant appel à la Commission internationale de contrôle pour qu'elle intervienne d'urgence afin de mettre un terme aux combats qui se déroulent actuellement au Laos.

Le porte-parole du département d'Etat M. Richard Phillips a fait état de nouvelles attaques lancées par les forces du Pathet Lao qui, a-t-il dit, se sont emparées de terrains longtemps tenus par les neutralistes. Cet événement s'est déroulé dans la partie centrale du Laos à proximité de Thakhek. M. Phillips a ajouté que les neutralistes aussi bien que les conservateurs ont clairement affirmé que les forces du Pathet Lao sont assistées et appuyées par des troupes du Nord

Vietnam au cours de ces combats" qui continuent de faire rage. "Ceci, a poursuivi M. Phillips, appelle de toute évidence une action immédiate de la C.I.C. La responsabilité de la Commission internationale de contrôle d'intervenir pour arrêter les combats et de procéder à une enquête à propos des violations des accords de Genève, y compris la présence de troupes nord-vietnamiennes, est claire et urgente. Nous croyons savoir que le premier ministre du Laos, le prince Souvanna Phouma, a déjà demandé à la C.I.C. d'ouvrir une enquête".

M. Phillips a décliné de fournir une estimation du nombre des forces nord-vietnamiennes qui se trouvent sur les lieux des combats.

TOUT DROIT CHEZ Dupuis

Ouvert ce soir et vendredi soir jusqu'à 9h.

LE MAGASIN QUI VA DE L'AVANT
Pour le sport et surtout le ski

L'ENSEMBLE PARFAIT

le gilet
le pantalon
chacun 9.99

a) GILET MATELASSE
Tissu 100% nylon à motifs variés. Entrebordure et forte doublure pour le confort. Capuchon replié sous le col. Glissière et cordon coulissé. Poignet tricot, 2 poches à glissière. P.M.G. et Ex.G. (34 à 44) — noir, charcoal, rouge, bleu électrique, royal.
S. V. P. indiquer un 2e choix de couleur au téléphone — VI. 2-6171.

b) PANTALON EXTENSIBLE
Tissu viscosé nylon, belle apparence, bonne durée et parfaitement extensible pour ne pas gêner les mouvements. Taille Continental, dans ceinture à relief caoutchouc adhérent mieux. NOIR — Stature ordinaire: 28 à 44; courte: 28 à 44; élancée: 28 à 40

c) GILETS DE SKI REVERSIBLES
100% nylon sur les 2 faces, vêtement léger mais très chaud. Coupe ample pour bonne aisance. Un côté matelassé, l'autre uni. Doublure Cellulente. Capuchon replié sous le col. Poignet tricot. P.M.G. et Ex.G. (34 à 44) — rouge/uni, Noir/bleu électrique, marine/électrique, royal/noir, poudre/noir.
S.V.P. faire un 2e choix de couleur au téléphone.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSES, MAYON 610

d) PANTALONS DE SKI tissu traité "Scotchguard" ord. 19.95 **14.88**
SUPER-FLEX est tout nouveau et garde une apparence impeccable, réfractaire aux taches, à l'eau. Style Continental, jambes fuselées, sous-pieds élastiques, 3 poches sur glissière. NOIR 28 à 40 toutes statures dans le groupe

Dupuis Succursales 865 EST, RUE ST-CATHERINE MONTRÉAL VI. 2-6171 VI. 2-5151